



USAGER.E.S ET

ESPACE PUBLIC

VERS DES ESPACES PUBLICS PLUS IN- CLUSIFS ?

RÉCIT D'UNE EXPÉRIENCE MENÉE À LA
MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

Tania Coolen, Coline Koves, Christophe Gouache, Maya Leclercq,
Flora Noël, Lisa Poletti-Clavet, Marguerite Wable



strategic
design
scenarios

Cette publication a été produite par Sociotopie, Atelier POWA et Strategic Design Scenarios dans le cadre de la mission d'accompagnement (de septembre 2021 à mars 2023) sur la prise en compte des usager.es dans la conception de l'espace public dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain commanditée par la Métropole Européenne de Lille.

Auteur.es :

Tania Coolen, Coline Koves, Christophe Gouache, Maya Leclercq, Fiora Noël, Lisa Poletti-Clavet, Marguerite Wable

Contributions de :

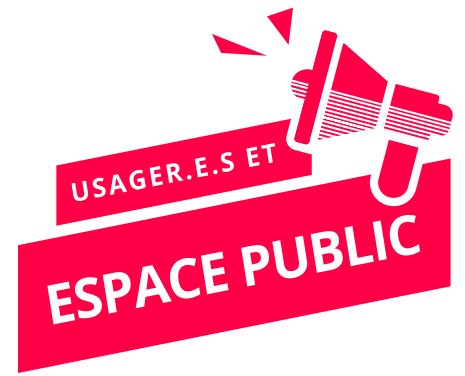
Bénédicte Tillard et Lucile Biarotte

Photo couverture :

Atelier POWA

Mise en page :

Strategic Design Scenarios



VERS DES ESPACES PUBLICS PLUS IN- CLUSIFS ?

RÉCIT D'UNE EXPÉRIENCE MENÉE À LA
MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE



SOM- MAIRE

A propos de cette publication	4
Préface	5
Une initiative de la Métropole Européenne de Lille	6
Trois métiers pour accompagner la prise en compte des usager.es dans la conception de l'espace public : la sociologie, l'urbanisme et le design	7
Quand les collectivités "mettent les lunettes du genre"...	9
Changer les pratiques ? C'est pas simple !	12
Réflexions sur le genre et l'espace public	14
Questionner la ville et les espaces publics au prisme du genre	15
Points D'approfondissements	19
Les impacts de la résidentialisation sur les rapports sociaux de genre	20
Inégalités de genre dans le sport	21
Les circulations différenciées au sein des espaces urbains entre les femmes et les hommes	23
Un (non) droit à la ville ? Genre, insécurité et sentiment d'insécurité	25
Etudes de cas sur la Métropole de Lille	27
Diagnostic Genré du quartier La Bourgogne, Tourcoing	31
Diagnostic Genré du quartier de l'Epeule, Roubaix	38
Diagnostic Genré du quartier du Faubourg d'Arras, Lille	44
Ce qu'on retient: les bonnes questions à se poser pour concevoir un urbanisme inclusif	54
Outillothèque : Outils pratiques pour mieux prendre en compte les usager.es dans la conception de l'espace public	57
Pratiques inspirantes d'ici et d'ailleurs	66
Stratégies & tactiques à usages des agents publics pour amener la question du genre dans les collectivités publiques	72
Pour aller plus loin	74
Remerciements	77

Intervenant·es

Ville de Roubaix Muriel Chochois, directrice Mission Egalité
Femmes/Hommes et laïcité

Association d'éducation et prévention, Roubaix-Ouest Zobeida
Beyens, éducatrice

Association L'Etabli Marie Deregnaucourt, coordinatrice

Commune d'Uccle Perrine Ledan, échevine de la participation
citoyenne



À propos de cette publication

Une publication qui mêle des réflexions, des exemples, des pratiques inspirantes, des outils opérationnels, des cas d'études approfondis ou encore des ressources pour aller plus loin.

Cette publication n'est ni un rapport, ni une boîte à outils, ni un catalogue de bonnes pratiques, ni un ouvrage d'essais sur le genre. Cette publication est le fruit d'un travail de capitalisation d'une démarche multiforme qui a enchevêtré un processus de formation-action-sensibilisation de parties prenantes de la Métropole de Lille aux enjeux de prise en compte des usager.es et de la dimension du genre dans la conception des espaces publics, mais aussi des interventions concrètes insitu dans des quartiers, des communes de la Métropole de Lille, mais aussi un accompagnement opérationnel dans 8 quartiers et communes de la Métropole européenne de Lille, qui a donné lieu à des observations, des analyses sociologiques, la réalisation de diagnostics sensibles genrés et la formulations de préconisations urbaines et méthodologiques. Cette publication se veut donc, à l'image de cette démarche, multiforme. Le lecteur et lectrice peut, à la manière d'un magazine, d'une revue, feuilleter les pages qui l'intéresse et librement chiner à travers le contenu. Articles réflexifs, exemples concrets, détails techniques, outils légers, il y a dans cette publication de quoi piocher, de quoi copier, de quoi s'inspirer.

Il est à noter que les ouvrages, les guides, les chartes, les manuels dédiés à la question du genre et de l'espace public se multiplient en France, en Europe, au Canada et ailleurs. Nous vous invitons donc à aller explorer ces ressources complémentaires si vous souhaitez aller plus loin.

Merci pour votre bienveillance vis-à-vis de notre humble contribution.

Préface

Voici le tour de la Métropole Européenne de Lille de dévoiler son premier travail d'ampleur sur les dimensions genrées de plusieurs de ses espaces urbains ! Ce guide-atlas-état de l'art-feuille de route (mais pas que) est une étape indispensable pour valoriser la riche exploration territoriale, sociale et méthodologique réalisée par Sociotopie, Powa et Strategic Design Scenarios en collaboration avec nombre d'actrices et acteurs de ces quartiers. Par souci de concision, seule une partie de ce travail est rendue ici.

Il a pour objectif d'encourager l'écosystème professionnel et politique de la rénovation et de la gestion urbaine, et plus globalement de l'aménagement et de l'urbanisme, à s'imprégner des nombreux outils qui existent pour mesurer les inégalités territoriales de genre et accompagner leur rééquilibrage. En effet, les ressources documentaires et d'accompagnement ne manquent pas. Cependant la mise en réseau est indispensable pour ne pas se sentir isolé-e dans cette démarche, puis réussir à opérationnaliser le sujet.

Une fois convaincu-e par les diagnostics argumentés et illustrés, l'outillothèque vous attend pour explorer la mise en pratique des recommandations méthodologiques, afin de tendre ensemble vers une transversalisation de l'égalité sur tous les territoires. En adoptant cette démarche, vous vous rendrez compte (si jamais vous n'en êtes pas encore persuadé-e) que la manière dont on conçoit les espaces publics et dont on accompagne leur appropriation compte autant, voire plus, que le résultat spatial final en lui-même.

*Lucile Biarrotte, docteur en urbanisme
Directrice-Conseil associée dans l'agence de
concertation et d'urbanisme inclusif TraitClair*



Photo : Sociotopie/Atelier POWA

**UNE INITI-
ATIVE DE
LA MÉTRO-
POLE EU-
ROPÉENNE
DE LILLE**

« L'espace public, ce n'est pas que l'espace au sol, c'est ce qui s'y passe »

Ariella Mabsoungi, grand prix de l'urbanisme en 2016

Engager cette démarche, c'était affirmer l'interaction permanente entre la forme urbaine et la vie sociale qui s'y déploie. Or, à l'aune d'un investissement conséquent sur les NPRU, il fallait s'interroger sur les usages à venir des espaces publics ainsi conçus.

En quoi, les manières d'aménager l'espace public peuvent-elles permettre (ou pas) l'émergence d'une ville plus inclusive, plus facilement adaptable aux changements que connaît notre société ?

Quelle serait l'approche métropolitaine du NPRU sur ce sujet, à la croisée du social et de l'urbain ; de l'inclusion et du cadre de vie ? Comment cette mission peut aider à relever le défi de l'accessibilité pour tou.tes à l'espace public et participer ainsi à réduire les inégalités sociales et territoriales ?

Il nous fallait donc réfléchir aux usages différenciés de la ville, aux multiples vulnérabilités à l'œuvre dans la pratique des espaces publics. Or, cette préoccupation trouvait son écho dans la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, où l'égalité femmes-hommes est posée comme un objectif et se décline dès son article 1er. Cependant, si la réglementation et les intentions sont là, leur traduction en actes est toujours complexe et pose la nécessité d'être travaillée à part entière.

Cette démarche, a donc été conçue pour combiner 2 approches complémentaires.

Il s'agit d'une part de construire une culture commune, de former, de sensibiliser et de créer une capacité à prendre en compte les enjeux de l'inclusion, et notamment au regard du genre, dans la conception des espaces publics. L'idée étant clairement de faire évoluer les pratiques professionnelles de chacun.e des intervenant.es autour des NPRU de la MEL. **Mais aussi, d'accompagner 7 quartiers et 8 sites en projets de renouvellement urbain afin d'établir un diagnostic et des préconisations pour la conception de ces opérations par les équipes de maîtrise d'œuvre.** Trois diagnostics sont présentés dans l'outil. Cet accompagnement de projets locaux a permis d'alimenter les débats menés lors des ateliers métropolitains réunissant tous les sites et tous les

partenaires. A partir de là, il nous fallait capitaliser sur les points communs dans les diagnostics, les récurrences dans l'observation, faire émerger les convergences, et capitaliser à l'échelle métropolitaine ce que nous avons appris.

Nous espérons que cet outil permettra de mieux comprendre ce sujet complexe, d'interroger les stéréotypes et les représentations limitant l'efficacité des actions, et de réfléchir collectivement à nos pratiques pour contribuer, chacun.e à notre niveau, à lutter contre les inégalités d'accès aux espaces publics. Il faut également noter le soutien de l'ANRU pour mettre en œuvre cette démarche.

En termes de perspectives :

Il est trop tôt pour énoncer les suites de ce travail, mais le champ des possibles est large, à la fois au sein des collectivités locales, mais aussi avec nos maîtrises d'ouvrages et nos partenaires.

La question qui est devant nous est : « **comment les professionnel.les en charge des projets d'aménagement des espaces publics, dans les phases de conception mais aussi de réalisation au sein des services techniques, vont-ils s'approprier et faire avec tous ces défis ?** » **Peut-être faut-il nous mettre en situation d'expérimentations des préconisations, avec l'ensemble de nos services...**

Quels seraient alors les règlements, les chartes, tant métropolitains que communaux, allant à l'opposé de ces enjeux, puisque répondant à d'autres intentions ou nécessités ? Quelles conciliations sont possibles ? Quel équilibre trouver entre les différents intérêts, des différent.es acteur.ices (y compris privé.e) gravitant autour des projets, et comment y parvenir ? Les solutions opérationnelles dégagées des expérimentations peuvent-elles modifier les chartes ou autres documents faisant référence à l'échelle métropolitaine ou sont-elles vouées à ne correspondre qu'aux contingences du site initial ?

Ces questions opérationnelles cherchent encore un socle commun de réponses.

Bénédicte Tillard, Métropole Européenne de Lille

Trois métiers pour accompagner la prise en compte des usager.es dans la conception de l'espace public : la sociologie, l'urbanisme et le design.

Sensibilisation et animation d'une démarche partenariale

À partir d'une articulation de leurs expertises respectives, le groupement Sociotopie, Atelier POWA et SDS a travaillé à la construction d'une culture commune sur les usages et perceptions de l'espace public d'une part, et sur l'appropriation de nouveaux outils et méthodes de co-conception d'autre part, afin d'outiller les agent·es du territoire concernés par la planification urbaine.

Accompagnement local sur 8 sites

Deuxième temps fort de la mission, l'accompagnement des 8 opérations de renouvellement urbain et l'élaboration de préconisations pour la conception de ces espaces publics a été conçue comme un temps d'atterrissage permettant de passer de la théorie à la pratique. Une méthodologie commune a permis de guider l'accompagnement local pour chaque site, décliné en 3 temps : un temps de cadrage, l'élaboration de diagnostic des usages et des inégalités genrées dans l'espace public et enfin la formulation de préconisations pour concevoir des espaces publics plus inclusifs, sécuritaires et accueillants.

Apprendre et faire en même temps

Cet accompagnement local fut ainsi articulé avec la démarche métropolitaine et a permis de tirer des enseignements de l'expérience du terrain, dans une logique d'aller-retours itératifs à la manière des recherches-action. Réalisées en parallèle et successivement les unes aux autres, ces 8 études de cas menées avec une méthodologie commune ont permis de poser des questions, d'apporter certaines réponses et d'alimenter le cycle de formation, qui a été mené en parallèle.

Un groupement multidisciplinaire

Le groupement est composé d'une équipe ad-hoc rassemblant trois différentes disciplines complémentaires : la sociologie, l'urbanisme et le design de politiques publiques. Chacune de ses disciplines est "centrée-usager.e", bien qu'elles mobilisent des angles de vues propres et distinctifs.

En sociologie (représentée par Sociotopie), on collecte des données sociales auprès des usager·es, des habitant.es d'un quartier, afin de mieux comprendre, appréhender et expliquer les phénomènes sociaux observés. La sociologie va ainsi apporter des clés de lecture, voire des points de vigilance, précieux pour les urbanistes.

En urbanisme (représenté par Atelier POWA), l'usager.e est au centre des projets puisque c'est notamment "avec lui" et, en partie, "pour lui" que se font les aménagements. Dans des démarches d'urbanisme participatif, l'usager.e est embarqué dans le processus, que cela soit dans le diagnostic (qu'est-ce qui va bien et moins bien avec l'espace public à l'échelle d'un quartier par exemple) mais aussi dans le processus d'idéation, de scénarisation, voire même, dans certains cas, de co-production (co-construction participative, dans lequel les habitants participent activement à la mise en oeuvre des aménagements).

En design de politiques publiques (représenté par Strategic Design Scenarios), l'usager.e est avant tout un.e citoyen.ne, partie prenante de politiques publiques et de services publics. L'usager.e possède une expertise d'usage tirée de sa connaissance empirique de son territoire, des services de son quartier, de sa mairie, et des politiques dont elle ou il bénéficie. En design, impliquer l'usager.e est un facteur clé pour améliorer l'action publique et innover en termes de politiques et services publics.

Une ex- périence d'un an et demi



Réunion de **lancement de la mission**, par le groupement, avec l'ensemble des chef.fes de projet et responsables de services concernés au sein de la MEL (interconnaissance, méthodes, etc.)

OCTOBRE
2021



Réunion de **lancement pour les sites de Mons-en-Baroeul, de Roubaix, du Blanc Riez à Wattignies, de Faubourg d'Arras, de la Place Jacques Febvrier et La Bourgogne à Tourcoing et des Oliveaux à Loos** avec les les référents au sein de la MEL, les équipes de maîtrise d'oeuvre et la Ville

DÉCEMBRE 2021
MI-JANVIER 2022



Visite des sites de Faubourg d'Arras, de Roubaix (3 ponts, L'épeule, L'Alma), du Blanc Riez et des Oliveaux à Loos avec les Référents au sein de la MEL et les différents services de la ville

MI-JANVIER
FÉVRIER
2022



Atelier #1 "**Impliquer les usagers et usagères dans l'aménagement de l'espace public ? Quelle idée !**"

Rencontre et **échanges sur site avec les services de la ville de Wattignies**



Visite des sites **de Mons** avec les services de la ville de Mons et les équipes de maîtrise d'oeuvre

Point de coordination entre l'équipe et la référente projet au sein de la MEL

MARS
2022



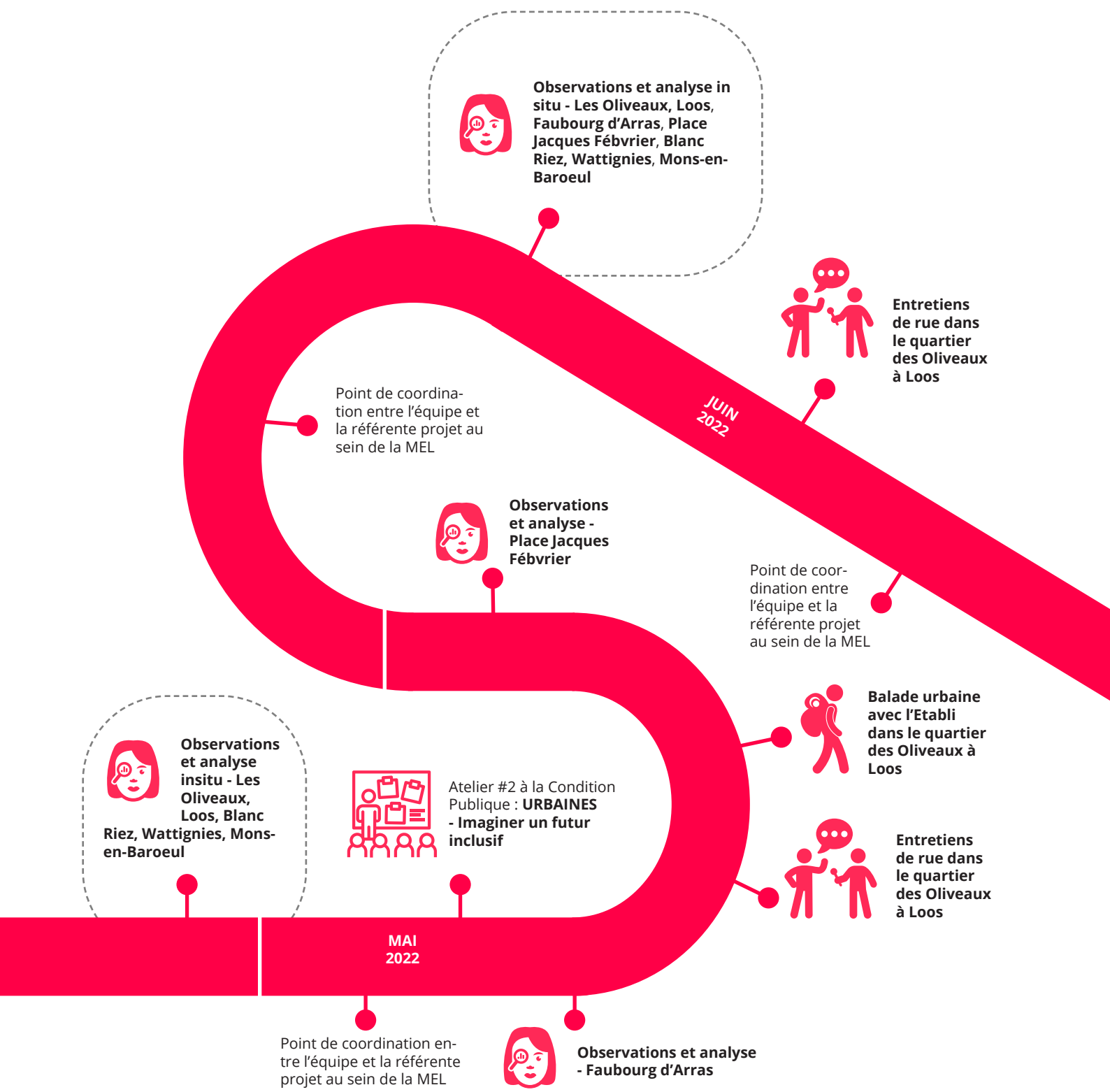
Observations et analyse - Rue de l'Epeule, Roubaix

Point de coordination entre l'équipe et les différents chefs de projet au sein de la MEL



Permanences sur la place Jacques Fébvrier

AVRIL
2022



Observations et analyse in situ - Les Oliveaux, Loos, Faubourg d'Arras, Place Jacques Fébvrier, Blanc Riez, Wattignies, Mons-en-Baroeul



Entretiens de rue dans le quartier des Oliveaux à Loos

Point de coordination entre l'équipe et la référente projet au sein de la MEL

JUIN 2022



Observations et analyse - Place Jacques Fébvrier

Point de coordination entre l'équipe et la référente projet au sein de la MEL



Balade urbaine avec l'Etabli dans le quartier des Oliveaux à Loos



Observations et analyse insitu - Les Oliveaux, Loos, Blanc Riez, Wattignies, Mons-en-Baroeul



Atelier #2 à la Condition Publique : URBAINES - Imaginer un futur inclusif



Entretiens de rue dans le quartier des Oliveaux à Loos

MAI 2022

Point de coordination entre l'équipe et la référente projet au sein de la MEL



Observations et analyse - Faubourg d'Arras



Atelier avec les adhérentes des après-midis Renoir à la Bourgogne, Tourcoing



Présentation du diagnostic sensible de la Bourgogne à Tourcoing

Séminaire de restitution de l'étude et capitalisation de la démarche

FÉVRIER 2023

MARS 2023

Point de coordination entre l'équipe et la référente projet au sein de la MEL



Observations et analyse - Rue de l'Epeule, Roubaix

JANVIER 2023



Atelier au centre social de la Bourgogne, Tourcoing

Présentation du diagnostic sensible des sites de Mons-en-Baroeul



Atelier #4 "Un outil pour prendre en compte le genre dans l'espace public ? C'est possible !"

DÉCEMBRE 2022

MI-SEPTEMBRE
NOVEMBRE
2022



Observations et analyse insitu - Place Jacques Février, La Bourgogne, Tourcoing



Présentation du diagnostic sensible du site du Blanc Riez à Wattignies

Point de coordination entre l'équipe et la référente projet au sein de la MEL

Point de coordination entre l'équipe et la référente projet au sein de la MEL

Point de coordination entre l'équipe et les différents chefs de projet au sein de la MEL

MI-SEPTEMBRE
2022

JUILLET
2022



Atelier #3 "Usagers et espaces publics - Un (non)droit à la ville ? Genre, insécurité et sentiment d'insécurité"

Atelier avec les habitants du quartier Faubourg d'Arras

**QUAND LES
COLLECTIV-
ITÉS "MET-
TENT LES LU-
NETTES DU
GENRE"...**

DIVERSITÉ DES ANGLES ET DES FORMATS D'INITIATIVES GENRE & ESPACES PUBLICS

“Mettre les lunettes du genre” est un exercice auquel se prêtent un nombre croissant de métropole françaises. En suivant l'exemple, à l'international, de capitales comme Vienne, considérée pionnière en matière de gender mainstreaming en urbanisme, mais aussi en France avec Paris, qui a présenté en 2016 son premier guide référentiel Genre et espace public, suivi d'un second guide en 2021. A l'échelle métropolitaine, les démarches visant à soulever des réflexions sur les moyens de prendre en compte le genre dans l'aménagement du territoire dans le but de créer des espaces publics vecteurs de davantage d'égalité ont pris différentes formes et différents angles.

A Bordeaux par exemple en 2011, au travers d'une étude portant sur les mobilités différenciées selon le genre¹, à Grenoble par le prisme de la fréquentation genrée des espaces verts sur le territoire métropolitain², à Marseille, où un projet de recherche-action mené en 2021 a questionné la conception des espaces publics de quartiers en renouvellement urbain du centre-ville³. A l'échelle de villes comme Lyon par exemple⁴, la mise en lumière du caractère genré et inégalitaire des dépenses publiques s'est traduit dans la mise en place d'un budget genré permettant d'ajuster les budgets et investissements publics aux usages différenciés selon le genre.

PERTINENCE DE L'ÉCHELON MÉTROPOLITAIN

L'échelon métropolitain apparaît comme un échelon d'action publique privilégié pour porter cette réflexion: les métropoles, de par leur vocation d'aménageuses des territoires, se sont montrées ces dernières années des actrices majeures des processus expérimentaux promouvant la prise en compte des problématiques de genre en urbanisme. Par ailleurs, les métropoles ne sont pas seulement aménageuses, mais ont des compétences urbaines et politiques, en matière de mobilité, de développement économique, de protection de l'environnement.

La capacité des métropoles a par ailleurs été étendue avec le nouveau programme de renouvellement urbain (NPRU): opérant un tournant dans le pilotage administratif des projets de rénovation urbaine, l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain considère désormais l'échelle communale comme une limite et se prononce pour un pilotage intercommunal du renouvellement urbain⁵. Par ailleurs, de par leur développement récent, **les métropoles apparaissent d'avantage libres d'expérimenter et d'introduire de nouveaux outils que d'autres échelles d'actions publiques comme la ville ou les régions**⁶.

La politique de la ville et l'intégration de la question “genre” dans la MEL

Depuis 2015, au lendemain de la promulgation de la loi Lamy, la MEL a fixé le cadre d'action de sa nouvelle politique de la ville pour la période 2015-2020 (prolongée ensuite jusqu'en 2022). Le contrat de ville concerne 21 communes qui correspondent en termes de public à 357 000 habitant·es.

Selon les données de l'Insee⁷, en 2018 les habitant·es des Quartiers Politique de la Ville (QPV) représentaient 19% de la population de la MEL, soit un·e habitant·e sur cinq. De ce fait, **la MEL est la deuxième métropole française en termes de nombre d'habitant·es vivant dans les quartiers prioritaires de la politique de ville.**

Dans les QPV de la MEL, le revenu médian est inférieur à celui de la MEL, il représente en effet à peine 70% du revenu médian de la métropole. Ainsi, dans les quartiers les moins favorisés (la Bourgogne à Tourcoing, Roubaix, La Mouchonnière à Seclin), la moitié des habitant·es dispose de moins de 12 500 euros par an par unité de consommation, soit moins de 65 % du revenu médian de la MEL. De plus, la MEL se distingue par un revenu médian plus faible que celui des autres métropoles. Il atteint 19 200 euros contre 19 900 à Aix-Marseille ou 21 100 euros à Bordeaux, par exemple. Ces faibles revenus sont évidemment la conséquence de difficultés d'accès à l'emploi. Seuls 44,8% des actif·ves des QPV de la MEL ont un emploi, 4 points de moins que dans la métropole lyonnaise, en guise de comparaison.

L'effet genre est, par ailleurs, particulièrement évident dans les QPV, où les femmes rencontrent des difficultés spécifiques, notamment liées à l'accès à l'emploi. Les études de l'INSEE montrent que, dans les QPV de la MEL, le taux d'activité est de 56% (contre 68% en dehors des quartiers prioritaires et 66% dans l'ensemble de la métropole)⁸.

Le taux d'emploi est aussi particulièrement bas pour les femmes dans les quartiers prioritaires, à savoir 38% contre un taux de 47% pour les hommes (voir le tableau ci-dessous). Cela peut s'expliquer par un nombre plus important de familles nombreuses et

1 <https://www.aurba.org/wp-content/uploads/2017/02/usagedelavillepar-legenre.pdf>

2 Louargant, S. (2015). Penser la métropole avec le genre. Travail, genre et sociétés, 33, 49-66. <https://doi.org/10.3917/tgs.033.0049>

3 <https://www.marseillechange.fr/legalite-entre-les-femmes-et-les-hommes-au-coeur-du-projet-de-la-metropole-et-de-quartiers-libres/>

4 <https://www.lyon.fr/sites/lyonfr/files/content/documents/2021-06/Budget%20sensible%20au%20genre.pdf>

5 Foi, S. (2013). La politique de la ville, un outil pour lutter contre la ségrégation ? L'Information géographique, 77, 6-28. <https://doi.org/10.3917/lig.773.0006>

6 Le Bris, C. & Weill, P. (2020). La Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale : genèse transnationale et usages territorialisés d'un instrument de soft law. Annales de géographie, 733-734, 18-45

de situations de monoparentalité dont la charge sur le rôle de la femme est exacerbée. A cela s'ajoute une fragilité de genre qui est liée à la précarité des emplois des femmes étant sur le marché du travail. De plus, le taux de scolarisation des filles entre 16 et 24 ans est assez faible dans les QPV et se situe autour de 55%⁹. Ces inégalités se renforcent entre elles, comme le montre l'étude statistique du Haut Conseil à l'Egalité femmes-hommes (HCEfh) publiée le 24 avril 2014¹⁰.

Pour toutes ces raisons, **la prise en compte des effets de genre, la réduction des inégalités femmes-hommes et la participation des femmes aux politiques territoriales sont des conditions sine qua non de la réussite de la politique de la ville.** La lutte contre les discriminations et pour l'égalité femmes-hommes sont ainsi devenues des axes transversaux des nouveaux contrats de ville. Le 29 mars 2021, lors du webinaire "Comment intégrer l'égalité femmes-hommes dans les projets de la politique de la ville ?" organisé par le Centre de ressources de la politique

de la ville (IREV) des Hauts-de-France, Claudy Vouhé a souligné **les trois dimensions principales sur lesquelles repose l'égalité femmes-hommes, à savoir la mixité/parité, l'équité et l'égalité.**

Si l'objectif général du cadre législatif actuel (notamment la loi Lamy du 21 février 2014) est de tendre à l'égalité des femmes et hommes sur le territoire, le découplage de cet objectif dans les considérations concrètes des politiques de la Ville doit emprunter certains détours afin de travailler au mieux cette question au prisme de la cohésion sociale, le développement économique et l'aménagement du cadre de vie.

Claudy Vouhé justifie ainsi le recours plus concret à des mesures dites "équitables", mais pas toujours "égales" afin d'améliorer les conditions des femmes sur le territoire. Il s'agit ainsi de "savoir manipuler l'équité pour, quand c'est nécessaire, donner plus ou différemment aux groupes qui en ont besoin"¹¹.

7 - INSEE Analyses Hauts-de-France, n.73, mars 2018. Lien: Un habitant de la MEL sur cinq vit au sein d'un quartier prioritaire - Insee Analyses Hauts-de-France - 73

8 - Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante. https://www.adu-lille-metropole.org/wp-content/uploads/2021/05/1923-ChomageQPV2018_web.pdf

9 - Voir le site de l'INSEE : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3364530>

10 - <https://haut-conseil-egalite.gouv.fr/a-propos-du-hce/toutes-les-actualites/article/remise-du-rapport-egaliter-a-mme>

11 - Claudy Vouhé, webinaire du 29 mars 2021

Source : Insee - DIAF RP 2013 - Traitement : ADULM	Dans les QPV de la MEL	Dans la MEL hors QPV	Dans le territoire de veille
Taux d'activité des femmes	56%	68%	64%
Taux d'activité des hommes	70%	75%	73%
Taux d'emploi des femmes	38%	59%	52%
Taux d'emploi des hommes	47%	64%	58%

Tableau présentant le taux d'activité et d'emploi des hommes et des femmes quand les QPV de la MEL, hors QPV, et sur l'ensemble du territoire (Source : Insee - DIAF RP 2013 - Traitement : ADULM)



©2017 Google


Rue des Sarrains

©2017 Google

Photo : Google Street View

Parmi les rues et p
d'après des person
pourcentage célèb
féminines ?





places nommées féminités, quel pourcentage des figures

6% au niveau national

Sur le territoire de la MEL, sur l'ensemble des espaces publics considérés, seulement 2% des rues, avenues et places publiques portent des noms de femmes.

**CHANGER
LES PRA-
TIQUES ?
C'EST PAS
SIMPLE !**

Des politiques publiques trop souvent conçues "pour", et non "avec", les habitant.es

Malgré les injonctions (de plus en plus nombreuses ces dernières années) à mettre en oeuvre des politiques publiques plus participatives, co-crées ou tout du moins concertées, force est de constater que celles-ci sont encore trop souvent conçues "pour" les habitant.es, plutôt qu'"avec" elles-eux. Résultat d'un long historique de l'action publique, la "participation des habitant.es n'est pas présente dans l'ADN naturel de la culture administrative et politique"¹.

La prise en compte des usager.ères dans la conception des politiques publiques (que cela soit un service public, une infrastructure, etc.) n'est donc pas encore un "réflexe" de l'acteur public, et dans une certaine mesure, de l'acteur privé. Or, "impliquer les habitant.es dans la fabrique des politiques publiques permet à l'acteur public, d'une part, d'explorer des sources d'informations, des perspectives et des solutions potentielles beaucoup plus variées et d'autre part, d'atteindre une qualité des décisions prises, bien supérieures"².

La prise en compte des usages des habitant.es et leur implication dans les processus de co-création et de co-décision de l'action publique est donc une

véritable opportunité à saisir permettant à la fois de créer des politiques publiques plus pertinentes (répondant à des vrais besoins) mais aussi plus inclusives (prenant en compte la diversité des usages et des perspectives).

Les enjeux de la participation des habitant.es et la prise en compte de leurs usages (ou l'absence de participation et de prise en compte des habitant.es) sont particulièrement prégnants quand on analyse la fabrique des espaces publics. En effet, les processus de co-création et de co-décision dans la conception des espaces publics sont encore plutôt rares et se limitent le plus souvent à des processus de consultation voire de concertation avec les habitant.es, or rappelons-le, ces deux processus figurent au plus bas dans l'échelle de la participation (voir l'échelle de la participation ci-dessous inspiré de l'échelle d'Arnstein³) et sont assimilables à de la participation symbolique.

Les enjeux sont non seulement de **systematiser davantage la participation des habitant.es** mais aussi la prise en compte de leurs usages (et de leurs expertises d'usages). Or, pour cela, il convient non seulement de changer la culture de conception de l'action publique (et ici en particulier des espaces publics) mais aussi de faire évoluer les pratiques professionnelles.

Bien entendu, cela est un processus long et laborieux car il nécessite, d'une part, de **transformer des pratiques** ancrées depuis fort longtemps et d'autre



part, de **faire évoluer les mentalités**, en particulier vers l'acquisition de "nouvelles" sensibilités (par exemple, la place de la femme dans l'espace public, mais aussi des personnes LGBT, des personnes racisées,...).

A notre propre échelle, mener une telle mission, sur 18 mois et sur un territoire aussi vaste et contrasté que la Métropole Européenne de Lille s'est révélé plus délicat et complexe que ce à quoi on s'attendait. Tout d'abord, **aborder la question du genre n'a pas toujours été bien accueilli, et ce malgré un cahier de charges de la MEL explicitant l'importance de cette prise en compte du genre... La démarche a, en effet, parfois été perçue avec méfiance, ou comme une critique ouverte des politiques et actions mises en œuvres, alors que l'objectif était plutôt d'ouvrir de nouveaux questionnements, de pousser à la réflexion.**

Enfin, lorsqu'il s'agit de "changer les pratiques", il arrive régulièrement, comme ce fut le cas pour nous, de ressentir une certaine déception, ou tout du moins frustration, à n'intéresser principalement que des agent·es déjà sensibilisé·es, convaincu·es de l'importance de développer une approche genre ou tout au moins curieux et ouvert. A contrario, il est très difficile de parvenir à embarquer des technicien·nes ou des élu·es non ouverts, voire réticent·es, voire carrément dans le déni des inégalités de genre. Et cela est normal.

Dans toute démarche d'innovation ou de transformation des pratiques, on ne peut embarquer tout le monde. On doit donc toujours démarrer avec un petit groupe de personnes motivées, curieuses, intéressées... et travailler à ce que ce groupe essaime autour de lui.

L'espace public : des usages inégaux ?

La première étape d'une telle démarche, c'est de partager nos expériences, de les confronter aux données tirées des études existantes, et notamment de mettre en place une culture commune concernant les usages inégaux des espaces publics.

En 1897, dans son introduction au texte sur la morphologie sociale, Durkheim laisse entendre que « la configuration des choses » est susceptible d'affecter « le substrat social ». Poursuivant l'analyse durkheimienne, plusieurs auteur·ices se sont ensuite penchés sur les effets sociaux de la conception de l'espace public. Il est désormais acquis que la manière de concevoir et fabriquer la ville affecte la répartition sociale de l'espace et, par conséquent, est susceptible de créer et/ou renforcer les inégalités.

En effet, les usages de l'espace public varient en fonction de plusieurs facteurs, tels que l'âge, l'appartenance sociale, le genre, etc. Non seulement l'appropriation de ces espaces par les différents profils d'usager·ères est loin d'être égalitaire, mais sa **conception et son aménagement demeurent peu participatifs**, et aussi essentiellement masculins et masculinisés.

Les pratiques de la vie urbaine et de l'espace public sont notamment **conditionnées par les normes de genre**. Tant dans la conception de leur aménagement que dans les pratiques des usager·ères, les espaces publics ne représentent pas toujours des lieux d'inclusivité. Des études de plus en plus nombreuses révèlent le malaise des femmes par rapport à l'espace public, la sensation d'exclusion, de ne pas se sentir à



sa place, de devoir surveiller son comportement, de se sentir vulnérable dans certains lieux et à certains horaires⁴.

Le risque, réel ou perçu, d'un harcèlement sexiste⁵, par exemple, engendre l'**auto-exclusion des femmes de certains espaces via des stratégies d'évitement**, voire une véritable retraite des rues ou quartiers perçus comme dangereux ou pas appropriés pour elles. Ce qui représente une véritable charge mentale pour les femmes et impacte leur participation à la vie locale.

La question des expériences féminines de l'espace public n'est apparue que récemment dans l'élaboration des politiques publiques. Y compris dans le champ des recherches en sciences sociales, elle est restée aux marges des centres d'intérêt jusqu'à il y a une quinzaine d'années. Mais il est désormais acquis, dans le milieu des gender studies notamment, le fait que les hommes, dans l'espace public, exercent une forme de domination, et que les formes multiples de cette domination entretiennent les inégalités de genre, mais également vis-à-vis des communautés et populations plus vulnérables dans les sociétés contemporaines. Et pourtant, comme l'estiment Maud Navarre et Georges Ubbiali, **les espaces publics urbains sont certes des vecteurs de domination, mais également des supports de transformations politiques en vue d'un « meilleur vivre-ensemble »**⁶.

L'aménagement urbain mais aussi l'appropriation des lieux publics par les citoyen·nes doivent donc être repensés en vue de garantir une plus grande inclusivité. Comment favoriser et sécuriser l'accès des femmes et des plus vulnérables aux espaces publics ? Comment visibiliser la présence féminine ? Comment produire une ville qui soit accueillante

pour toutes et tous ? Ces questions se posent avec d'autant plus d'urgence dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville dont **l'objectif est d'œuvrer pour l'égalité entre les territoires, pour réduire l'écart de développement entre eux et améliorer les conditions de vie des habitant·es**. L'intégration de la question du genre dans la conception et la fabrication de la ville, commence à être de plus en plus revendiquée et prise en compte dans l'élaboration des politiques urbaines, tant au niveau national que local, comme le montre la promulgation de la loi du 4 août 2014 pour l'égalité entre les femmes et les hommes et la circulaire du 23 août 2021 sur la politique interministérielle en faveur de l'égalité de genre.

À une échelle plus locale, et en ce qui concerne plus précisément le territoire de la Métropole européenne de Lille (MEL), **l'égalité homme- femmes est désormais devenue un axe transversal des contrats de ville, comme l'indique le Cahier de Charges de la présente mission**.

1 - Gouache, C., "Why do we need participatory democracy if we already have democracy?", Baseline study du réseau Européen Active Citizens, URBACT, 2020.

2 - Michels, A., De Graaf, L., (2010) Examining Citizen Participation: Local Participatory Policy Making and Democracy, Local Government Studies.

3 - Arstein, Sherry R. (1969), "A Ladder of Citizen Participation", Journal of American Institute of Planners, n°35/4, pp.216-224.

4 - Nous pouvons notamment citer les travaux des associations genre et ville, Womenability, ou encore Garance (Belgique), pour n'en citer que quelques-uns. Les chercheur·euses et collectivités ont également largement investi ce champ d'investigations.

5 - Lieber, M., Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question, Les Presses de Sciences Po, coll. « Fait politique », 2008.

6 - Navarre, M., Ubbiali, G., (dir.), Le genre dans l'espace public. Quelle place pour les femmes ?, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 2018, cit. p.20.



An aerial photograph of a dense urban neighborhood, likely in Paris, showing a grid of streets and buildings. A hand is visible in the bottom right corner, pointing towards the street name 'Rue Armand Barbès'. The text 'RÉFLEXIONS SUR LE GENRE ET L'ESPACE PUBLIC' is overlaid in large, white, bold, sans-serif font across the center of the image.

**RÉFLEXIONS
SUR LE
GENRE ET
L'ESPACE
PUBLIC**

Rue Armand Barbès



ESPACE PUBLIC
USER.E.S.ET

Fete du BAM
Acheter le journal
"j'aime bien quand
il y a l'air ils
font des barbaque"

La place Vanhusen
il y a des groupes
il y a des groupes
il y a des groupes
"de ses ent"

C'est pas un
lieu de
passer

Place Van
mais
place avant

Les commes
du monde ne
comprend pas
les du quartier
ou quartier

Place Van
pour de
avec les
de la

lieux
Moulinette
à l'air
place Vanhusen

C'était bien le
parc pour les
petits
"C'est devenu triste"

Questionner la ville et les espaces publics au prisme du genre

“Les espaces publics se veulent des espaces mixtes, de mobilité, de rencontre, et remplissent des fonctions essentielles de la vie collective, mais tout le monde n’y a pas accès de la même façon, dans les mêmes conditions, avec la même légitimité.”

Sophie Louargant, géographe.

Pourquoi s’intéresser aux usager.ères ?

Depuis l’antiquité, la ville et les espaces publics ont été conçus pour distinguer les espaces (politiques, économiques et marchands, religieux) mais aussi les habitant-es (citoyen-nes, et exclu-es).

Aujourd’hui, l’aménagement des espaces publics vise l’inclusivité de tout-es les habitant-es, mais ils sont encore conçus depuis un point de vue largement homogène : masculin, blanc, de milieu social aisé, valide...

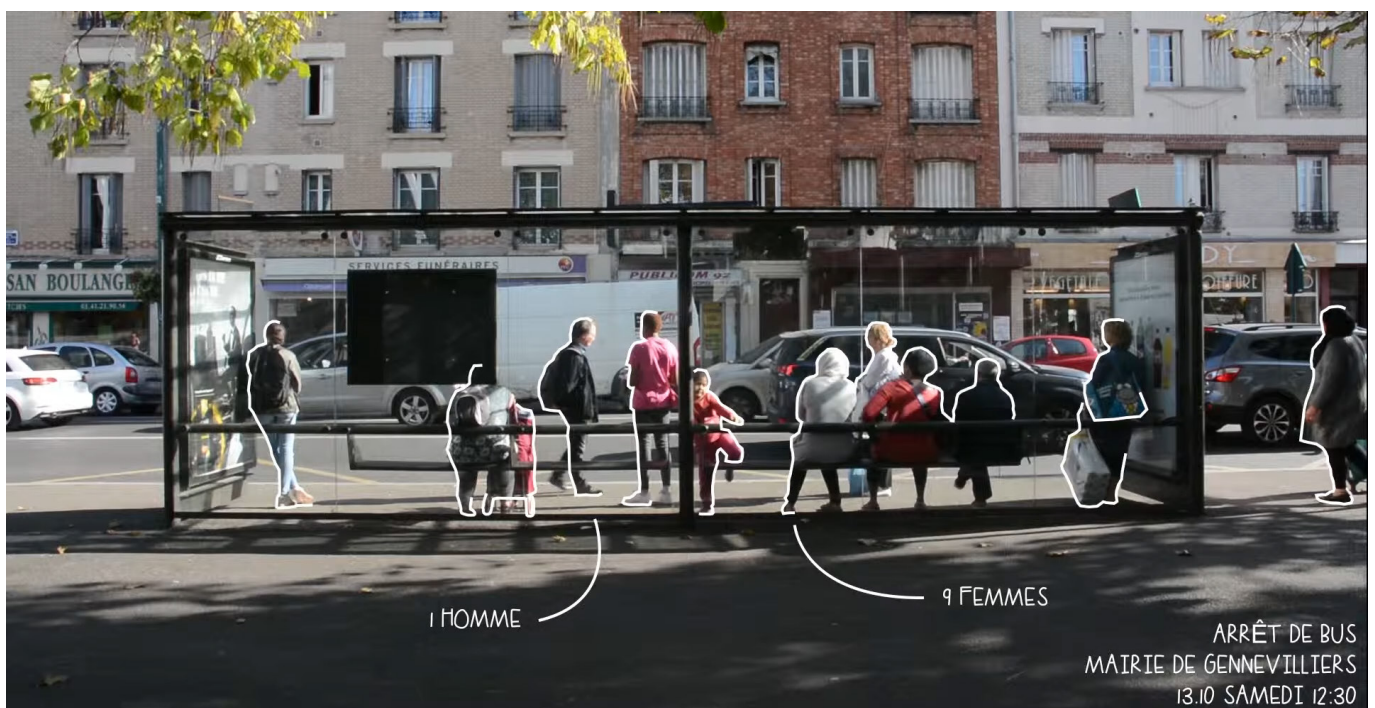
Questionner la ville par ses usager.ère-s permet de mettre en lumière ces rapports de force

matérialisés et alimentés par la fabrique de l’urbain, pour les neutraliser au maximum.

La conception et l’aménagement des espaces publics d’un point de vue non-neutre, “standardisé”, fait de plus en plus l’objet de remise en cause dans les villes françaises et européennes, notamment sous le prisme du genre. On parle de “co-construction du genre et de la ville”

Mais aborder la ville, et l’inclusivité des espaces publics, par le prisme du genre, ne risque t’il pas d’exclure d’autres catégories de citoyens ? De reproduire une forme d’exclusion ?

▶ Extrait de la vidéo Des femmes en mouvement, réalisée par l’architecte Perrine Rivain à Gennevilliers (2018) <https://www.youtube.com/watch?v=Kc8ggnl1Qvs&feature=youtu.be>



- Le prisme du genre permet d'agir sur tout un écosystème, puisqu'un endroit fréquenté par les femmes est aussi prisé par les enfants, les personnes âgées...
- Le genre permet de mettre en évidence les pratiques différenciées de l'urbain, en allant plus loin que cette bicatégorisation femmes / hommes...
- ... et de prendre en compte la multitude de critères influençant la pratique de la ville et s'imbriquant dans des rapports plus complexes et divers que les rapports Femme / Homme, tels que le milieu social, l'âge, la sexualité, l'origine ethnique...

La mixité sociale est un objectif de la Politique de la ville de longue date, l'objectif d'égalité femme-homme est devenu un de ses axes transversaux explicite.

Quelles dimensions prendre en compte ?

Un.e usager.ère c'est...

3 dimensions derrière cette notion :

- L'individu (qui il est) ;
- Ses pratiques (ce qu'il fait)
- Ce qu'il emprunte (l'espace public)

Comment définir un.e usager.ères ?

- Par son lieu d'habitation (quartier, type d'habitat...)
- Par ses caractéristiques socio-démographiques (âge, sexe...)
- Par sa composition familiale (couple, avec ou sans enfants...)
- Par son origine sociale et culturelle
- Par son éducation (apprentissage...)
- Par sa socialisation
- Etc.

Tous ces éléments forment ce qu'on appelle une "identité sociale", qui influence fortement les usages des espaces publics. Une identité sociale n'est pas fixée, elle peut évoluer, et un même usager-ère peut se retrouver au sein d'identités croisées, choisies, ou subies (notion d'intersectionnalité).

Comment définir les pratiques des usager.ères ?

- Par leur nature (professionnelles, familiales, domestiques, de loisirs...)
- Par leur mobilité (fréquence, durée...)
- Par leurs déplacements (modalités, intermodalité)
- Par leur finalité (atteindre une destination, combiner différents usages...)
- Par leur socialisation (seul, en famille, en groupe...)

Les identités sociales peuvent influencer les pratiques des usager.ères... mais de nombreux stéréotypes associent de manière systématique des identités sociales à des pratiques.

"L'espace n'est jamais (...) acteur, mais il est le produit de relations sociales de pouvoir."

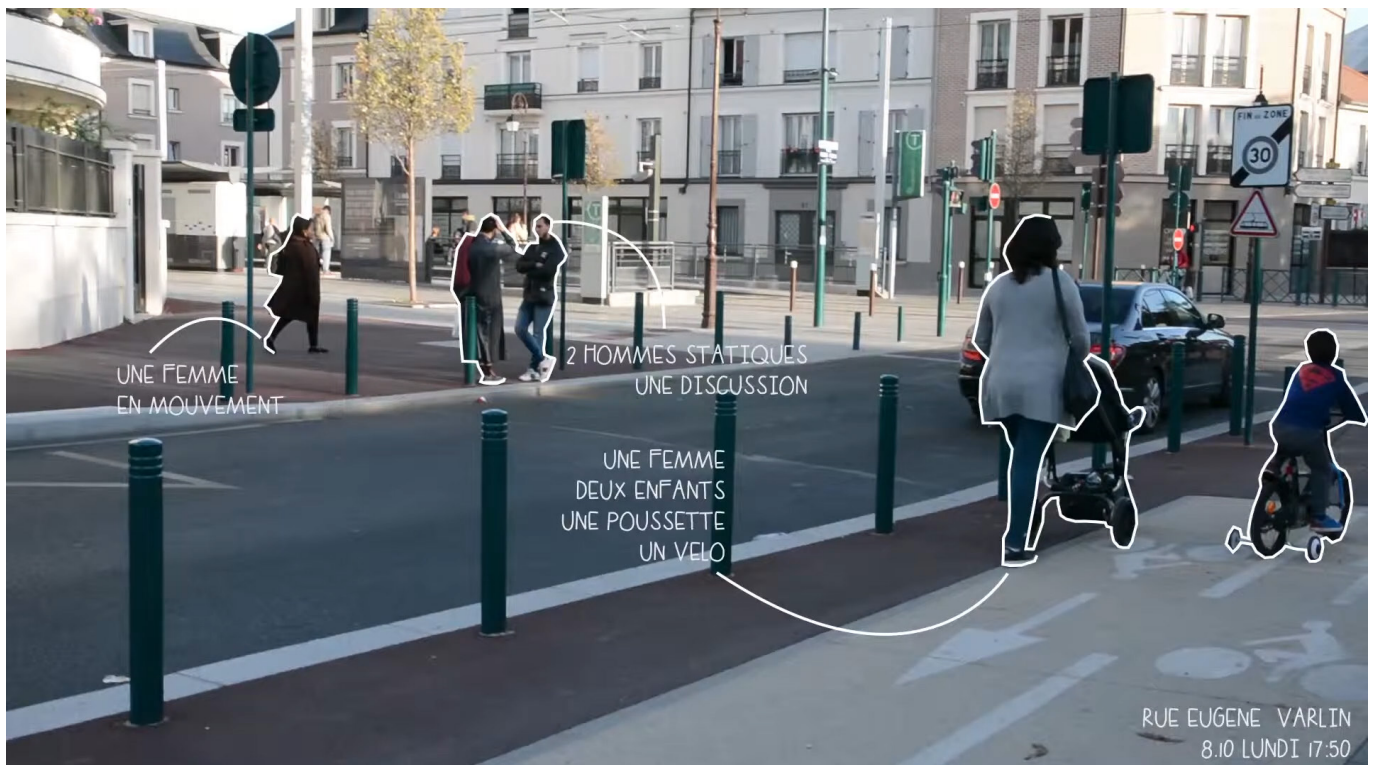
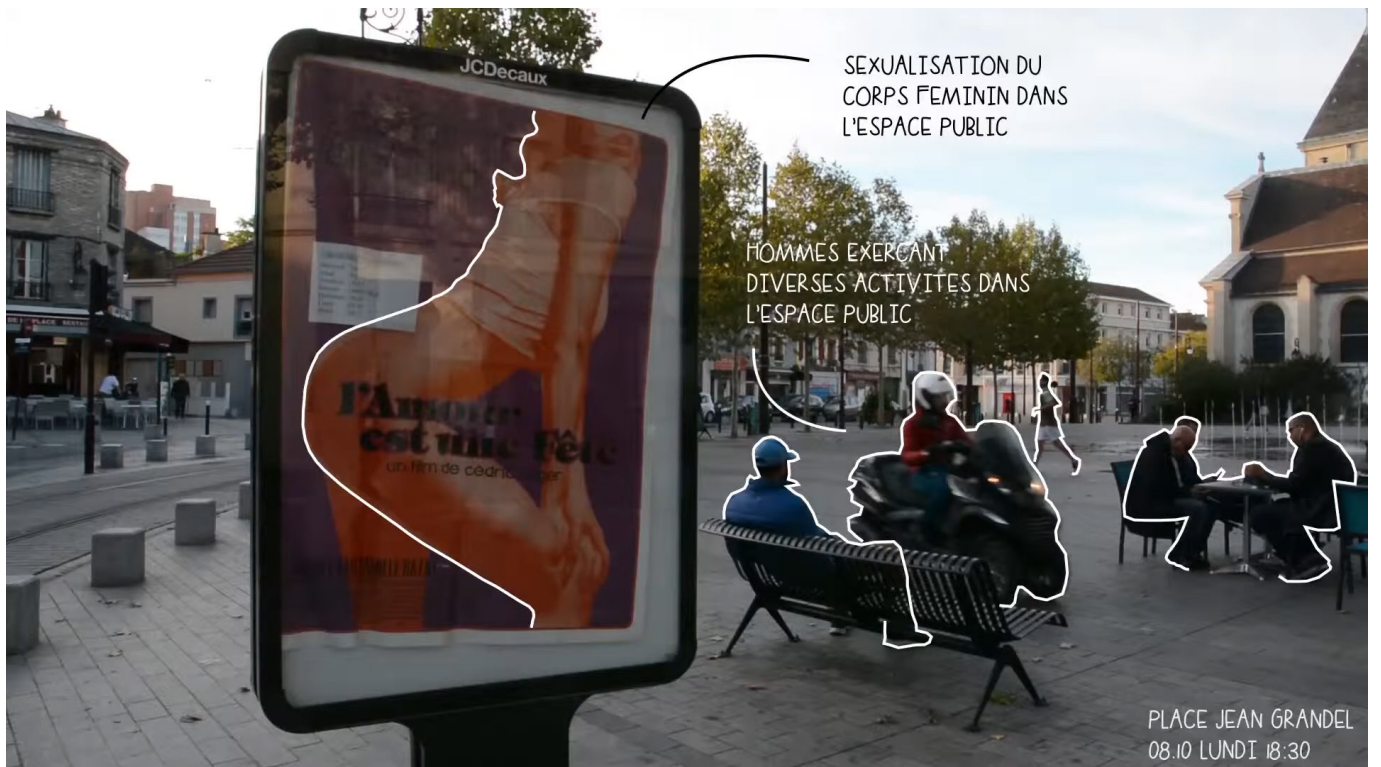
Claire Hancock, Géographe

"Un.e usager.ère c'est une personne qui utilise un service (fréquemment un service public), qui emprunte habituellement un domaine, un lieu public ; par extension une personne qui utilise quelque chose, un lieu."

Définition du CNRTL

"S'il n'y a pas de ségrégation spatiale sexuée repérable, pas de ghetto sexué, il existe un cloisonnement des espaces-temps quotidiens qui repose sur la division sexuelle du travail. Deux espaces-temps sont ainsi autonomisés: l'un autour du travail marchand, l'autre lié à l'habitat, à la famille et la vie privée, auquel les femmes sont affectées prioritairement"

Annie Dussuet, sociologue



► Extraits de la vidéo Des femmes en mouvement, réalisée par l'architecte Perrine Rivain à Gennevilliers (2018) <https://www.youtube.com/watch?v=Kc8ggn1Qvs&feature=youtu.be>

Comment définir un espace public ?

- Par sa nature et ses fonctions : place, parc, espace de loisirs, espace marchands, etc.
- Par ses caractéristiques: sa localisation géographique, ses équipements, ses dimensions, son accessibilité, etc.
- Mais aussi par son contexte et sa temporalité : La saison et la météo, le moment de la journée, la luminosité et l'éclairage, etc.

Un même espace public peut être perçu différemment selon ses caractéristiques, mais aussi selon les usager·ères et leurs pratiques.

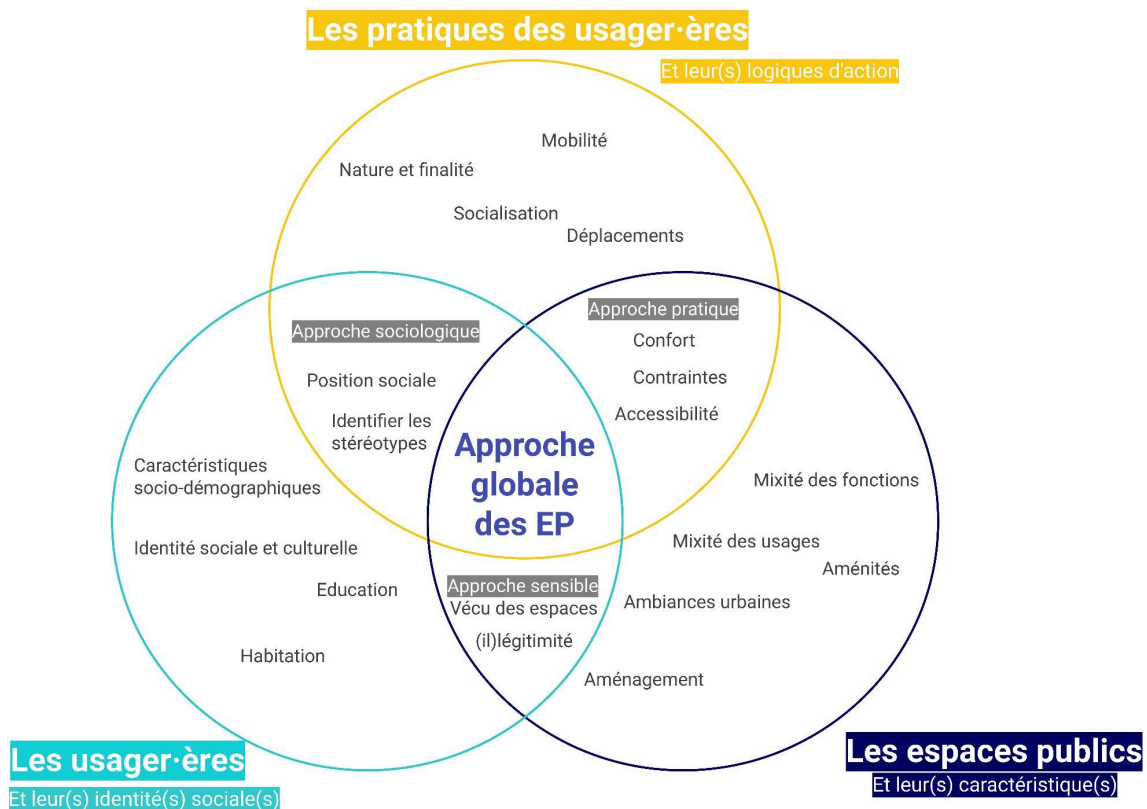
Si l'on combine ces 3 dimensions, les usager·es et leurs identités sociales, leurs pratiques et leurs logiques d'action, les espaces publics et leurs caractéristiques, on observe une multitude de thématiques et de configurations à prendre en compte. Il existe plusieurs approches (sociologique, pratique et sensible) qui permettent d'aborder conjointement certaines thématiques ; l'objectif de croiser nos regards de sociologues, urbanistes et designers était de développer une approche globale des espaces publics, et ainsi de prendre en compte un maximum de ces configurations et thématiques.

Que peut-on retenir ?

- Les espaces publics ne sont pas neutres !
- Les stéréotypes de genre et d'usage sont encore largement présents dans les espaces urbains;
- La notion d'usager·ère renvoie à de multiples dimensions;
- Travailler sur la notion d'usage, d'expertise d'usage dans l'aménagement de la ville et des espaces publics nécessite de prendre en compte ces identités croisées;
- Aborder la ville et les espaces publics par le prisme du genre permet de prendre en compte et d'agir sur de nombreuses inégalités d'accès et d'usage.

Sur quoi agir concrètement ?

- La sensibilisation des professionnel·les de l'urbain de tous les secteurs, tous les niveaux et à toutes les étapes de l'action publique ;
- La participation des voix féminines / féministes aux processus de prise de décision ;
- La participation citoyenne au sens large, la prise en compte de toutes les populations par des actions de consultation, participation, co-création, le travail avec les associations et commerçant·e-s de proximité ;
- La sensibilité au genre dans le vote des budgets publics pour que les investissements profitent à tou·te·s ;
- L'aménagement urbain : l'éclairage, le mobilier, la largeur / hauteur des voiries, la végétation, la signalétique, l'offre de transport, l'art dans la ville, les événements...



Des espaces publics inadaptés



Photo : Reddit/Jacksterrooney

Des espaces publics inégalement occupés



Photo : LP/Éric Le Mitouard



Photo : La Dépêche du Midi

Des affichages stéréotypés



Photo : Aubade/Twitter



Photo : Le Monde - Olivier Ramezon



Yellow sweater

Dark patterned skirt

Black leggings
Black lace-up shoes

Black sweater
Glasses
Black skirt

Black leggings
Black shoes

Light-colored sweater
Dark pants

Dark pants
Blue sneakers

MICHEL
REL
Source: P.A. VISA

Red line



Photo : Sociotopie/Atelier-POWA/Strategic Design Scenarios



POINTS D'APPRO- FONDISSE- MENTS

Les impacts de la résidentialisation sur les rapports sociaux de genre

Quelques définitions



Résidentialisation : Transformation d'un territoire bâti et habité qui tire le bilan de l'inadaptation des dispositifs urbains des années soixante/soixante-dix et remplace l'espace fluide et généreux par un espace urbain plus conventionnel, impliquant une meilleure délimitation public/privé, collec-

tif/individuel, pour tendre vers des quartiers résidentiels (Panerai, 2002)

Prévention situationnelle : Logique recouvrant l'ensemble des dispositifs visant à dissuader du passage à l'action d'un acte jugé déviant. Peut prendre forme dans la conception des espaces (suppression des impasses et des recoins, amélioration de la visibilité, etc), dans des mesures de protection des bâtiments (encastrement des boîtes aux lettres, suppression des toits-terrasses, etc), ou encore peut inclure la diffusion de dispositifs technologiques (contrôle d'accès, digicodes, caméras de surveillance, etc) (Gosselin, 2016)

Sentiment d'insécurité : Évaluation que l'individu-e fait de sa propre sécurité selon sa perception propre de son environnement immédiat ainsi que ses expériences personnelles, mais aussi en s'appuyant sur la représentation sociale de ce qu'est l'insécurité (Garoscio, 2006).

Une tendance à la sécurisation de l'espace

Les rénovations urbaines et les créations de nouveaux ensembles s'inscrivent dans une tendance où la sécurisation de l'espace est considérée comme un nouvel objectif prioritaire. **La résidentialisation s'inscrit dans cette tendance, et mobilise les**

principes de la prévention situationnelle, consistant à dissuader l'individu-e de commettre un acte jugé déviant en agissant sur le contexte du passage à l'acte (conception de l'espace, du bâti et du mobilier, dispositifs de protection, de dissuasion, de surveillance...) (Mucchielli, 2016). On considère ainsi davantage l'occasion du passage à l'acte déviant, plutôt que l'individu-e et ses motivations personnelles. Cet objectif, plus ou moins assumé, d'endiguer « l'insécurité » vise les regroupements d'individu-es en pieds d'immeuble ou dans les escaliers, des délinquances, des dégradations matérielles.

La résidentialisation prend ainsi corps dans une multiplication d'interphones, sas d'entrées vidéo-phones, barrières et clôtures d'espace verts en pieds d'immeubles... qui permettent une meilleure délimitation entre espace public de la rue et espace privé du logement, espace collectif et espace individuel. **Elle est ainsi censée sécuriser le passage d'un espace à un autre en rendant ses délimitations plus claires et concrètement visibles, et donc en spécialisant davantage les espaces** : l'espace de la rue, du collectif, ouvert à tous et toutes, et l'espace de l'intérieur de l'immeuble, privé, individuel (Gosselin, 2016). Ce qui relève de l'espace dit « privé » ici ne renvoie pas à la stricte délimitation logement / extérieur du logement, mais se comprend plutôt comme un spectre allant de l'espace privé / intime / protégé de l'individu vers l'espace public / extérieur / inconnu. Dans le modèle des « coquilles spatiales », ce spec-

tre se décline ainsi en seuils, du corps, au logement, au pallier, à l'immeuble, au bloc d'immeubles... Dans les immeubles collectifs, il y a un entre-deux des espaces, avec d'un côté la coquille du logement, et de l'autre celle des espaces publics. **C'est à ce niveau que la résidentialisation opère un changement dans le rapport de l'individu à ces seuils de protection, avec un rapport à la coquille extérieure de plus en plus contrôlé (systèmes d'interphones...) et délimité** (Luxembourg & Moullé, 2020).

La résidentialisation en processus de rénovation urbaine répond aux demandes des habitants et habitantes relatifs à la sécurisation, mais aussi aux pouvoirs publics aménageurs en charge de la rénovation urbaine, de concert avec les bailleurs sociaux qui y voient, par cette meilleure délimitation des espaces, l'occasion de différencier clairement les espaces relevant de leur charge d'entretien et ceux relevant de la ville, en réglant d'éventuels problèmes de voirie plus rapidement. Cela va aussi de paire avec le tournant observé dans l'activité des bailleurs sociaux, de plus en plus soucieuse de l'orientation « client », vers un tournant managérial qui favorise le traitement des questions de sécurité dans des buts de satisfaction des locataires, d'attractivité des sites et de rentabilité économique (Gosselin & Malochet, 2017).

Des objectifs de « mixité sociale », moteurs du renouvellement urbain

Par ailleurs, **la résidentialisation sert aussi un objectif de « mixité sociale »** porté par l'ANRU et moteur majeur de l'ANRU1 ainsi que de l'ANRU2, promouvant, au travers d'une logique de « spatialisation des problèmes sociaux » (Tissot, 2005), une réponse spatiale par le logement et l'urbanisme à des problèmes d'ordre sociaux. Ainsi, « mixité » réfère aux catégories socio-professionnelles mais aussi « ethnique » par une supposée montée en gamme des logements et de l'habitat, la résidentialisation visant à garantir la rentabilité d'un investissement immobilier.

Si « résidentialisation » joue sur la notion bourgeoise de résidence (Billard, Chevalier et Madoré, 2005), la différence entre la résidentialisation en quartiers huppés et celle en quartiers NPRU est que les premiers sont en majorité propriétaires de leurs logements, quand les seconds sont davantage locataires, ce qui induit des différences notables dans la capacité d'action relative aux prises de décision concernant l'aménagement des parties communes, et la manière dont le processus est réalisé (Bergougnoux & Martinache, 2017).

Interroger l'effet de la résidentialisation sur les rapports sociaux de genre

Dans la mesure où ce processus soulève les questions de frontière entre espace public et espace privé, mais

aussi de sécurité, il est pertinent de le questionner à la lumière du genre : **permettent-ils aux femmes de se sentir en sécurité par ces dispositifs, ou au contraire leur bloquent-elles l'accès à une fluidité dans l'espace public ? Leur permettent-elles de naviguer entre les différents espaces ou leur limitent-elles l'accès à une sociabilité de quartier ?**

Une enquête de terrain menée par la sociologue Ludivine Bergougnoux en 2017 à Gennevilliers pointe l'impact direct de ce genre de mesures sur le quotidien des femmes, en particulier celles n'occupant pas d'emploi. En notant la présence de jeunes femmes avec des enfants ainsi que de personnes âgées sur les pelouses aux pieds des résidences, ces dernières occupant notamment des bancs à ces endroits, **elle montre comment ces espaces deviennent des lieux de sociabilité et de mise en réseaux entre des individus éloignées de la sociabilité que peut représenter une vie active rémunérée, et potentiellement isolées.** La spécialisation des espaces amenée par la résidentialisation, et la fin des cheminements fluides entre les espaces publics et les espaces privés se fait donc aux dépens de ces zones hybrides pouvant accueillir des rencontres du quotidien. D'autres exemples de résidentialisation ont permis de créer des espaces plus intimes et verts dans lesquels ces rencontres peuvent cependant se faire : en trouvant des usages aux grilles (expositions artistiques, arbres fruitiers), **en permettant aux habitant-es de s'approprier les espaces intermédiaires** (aires de jeux, tables). (Luxembourg & Moullé, 2020). Dans cette logique, il faut par ailleurs veiller à ce que la résidentialisation n'aille pas à l'encontre de l'usage diversifié des espaces publics, le risque étant que cette délimitation favorise un usage mono-fonctionnel de ces espaces. C'est pourtant dans les rues avec de l'activité (commerciales, associatives, services, humaines) que les femmes se sentent le plus en sécurité.

- Bergougnoux L. & Martinache I., La résidentialisation sécurise-t-elle les rapports sociaux (de sexe) ? Réflexions à partir de l'expérience du quartier du Luth à Gennevilliers, *Le genre de la ville*, 2017

- Garoscio A. (2006) « Représentations sociales de l'insécurité en milieu urbain », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, vol. 69, no. 1 pp. 33-46.

- Gosselin C. et Malochet V (2017) « Jusqu'où ne pas aller trop loin ? » *Les bailleurs sociaux face aux enjeux de sécurité*, *Espaces et sociétés*, vol. 171, no. 4, pp. 127-143.

- Luxembourg C. & Moullé F., *Limites du genre : discontinuité socio-sexuée des espaces temps urbains, Le sens de la ville, pour un urbanisme de la vie quotidienne*, *Le temps des cerises*, 2020

- Mucchielli L (2016). « À quoi sert la vidéosurveillance de l'espace public ? Le cas français d'une petite ville « exemplaire » », *Déviance et Société*, vol. 40, no. 1, 2016, pp. 25-50.

- Panerai, P., (2002), « Le chemin de la résidentialisation », in : *Résidentialisation, une nouvelle urbanité ?*, Paris, Direction de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction, Délégation Interministérielle à la Ville.

Inégalités de genre dans le sport

Focus sur les QPV

Quelques définitions¹



Mixité : La mixité désigne la coexistence des deux sexes dans un même espace social, sans impératif d'équilibre numérique strict entre hommes et femmes. Parce qu'elle ne cherche pas à corriger les dynamiques sociales existantes, cette conception tend à reproduire la domination masculine et générer des discriminations sexuées : en

ce sens, la mixité, qui s'oppose au principe de séparation, ne garantit pas l'égalité.

Parité : La parité pose comme principe la représentation égale, dans sa forme numérique, des hommes et des femmes dans les institutions afin de lutter contre les disparités sociales entre les deux genres. Si la parité renvoie à une approche correctrice des inégalités de genre, elle n'implique pas nécessairement des interactions entre les uns et les autres.

Femmes et sport : état des lieux en France

En France, **les femmes sont un peu moins nombreuses que les hommes à pratiquer une activité sportive** : en 2018, elles sont 63 % à avoir pratiqué au moins une activité sportive contre 69 % des hommes. La pratique est également plus fréquente chez ces derniers : si les femmes sont plus nombreuses à pratiquer une fois ou moins d'une fois par semaine une activité sportive, la tendance se renverse au-delà de deux ou trois fois par semaine (Figure 1).

Si l'on constate des inégalités en termes de fréquence de pratique entre hommes et femmes, les écarts sont cependant relativement restreints. **Les écarts de**

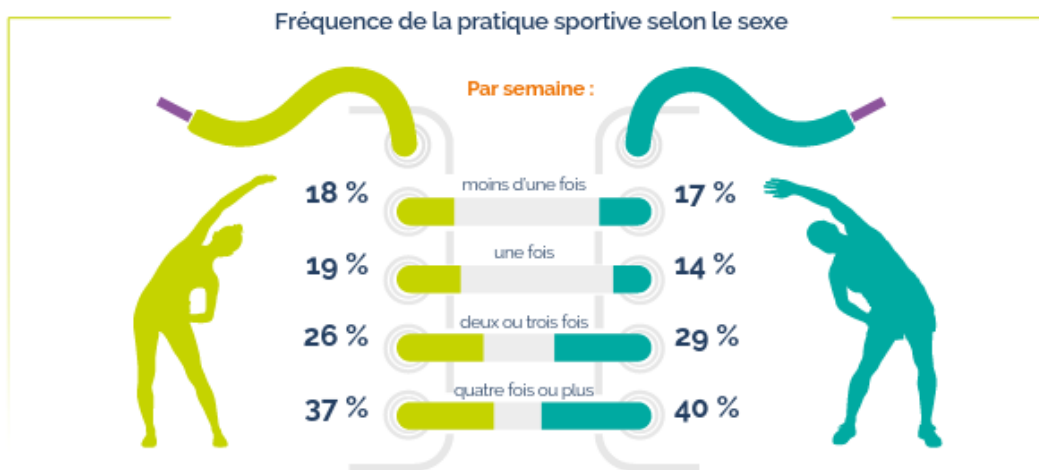
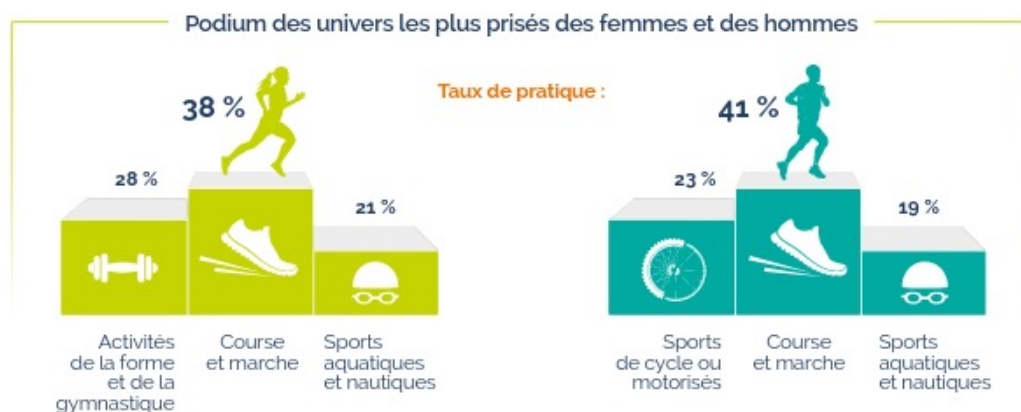


Figure 1: Source : INJEP. Ministère des sports, CRE-DOC : Baromètre national des pratiques sportives, 2018 (Champ : ensemble des pratiquant-es âgée-es de 15 ans et plus résidant en France, DROM compris)

Figure 2: Source : INJEP. Ministère des sports, CRE-DOC : Baromètre national des pratiques sportives, 2018 (Champ : ensemble des pratiquant-es âgée-es de 15 ans et plus résidant en France, DROM compris)



mixité et de parité se creusent en revanche lorsque l'on se penche sur la nature des activités : les femmes privilégient les activités de la forme et de la gymnastique, quand les hommes privilégient les sports de cycle ou motorisés (Figure 2).

Les femmes sont également moins nombreuses à participer à des tournois ou des compétitions sportives que les hommes, et sont un peu moins nombreuses à disposer d'une licence. D'autre part, les pratiques sportives sont extrêmement genrées, ce qui détermine l'inégale représentation des hommes et des femmes dans les fédérations sportives. Sur 87 fédérations seules 10 sont composées à majorité de femmes, lesquelles sont des fédérations de sports associés à la pratique féminine : l'équitation, la gymnastique et les sports de glace, qui comptent plus de 80 % de femmes parmi leurs licencié-es².

Les principales explications concernant ces écarts sont :

- **Le manque de temps**, les femmes ayant en charge, encore à l'heure actuelle, une part plus importante des activités éducatives et domestiques³
- **Le manque de couverture médiatique du sport au féminin**⁴
- **L'éducation et la socialisation genrée du sport**

- Ou encore **le manque d'investissements et de considération pour la mise en œuvre de politiques sportives locales égalitaires**⁵.

Femmes et sport en QPV

D'après les études de démographie sportive en banlieues, **seules 32 % des habitant-es des ZUS (Zones Urbaines sensibles) font du sport en club. Le lieu d'habitation influe donc fortement sur la pratique sportive, mais si l'on ajoute d'autres critères, comme l'âge, le genre, ou encore le niveau de diplômes des parents, les inégalités en termes de pratique sportive se creusent.** La différence est particulièrement accrue concernant les plus jeunes, et notamment les adolescent-es : les jeunes filles issues des quartiers prioritaires dont les parents n'ont aucun diplôme sont particulièrement touchées. En effet, « En 2001, 77 % des garçons et 60 % des filles âgés de 12 à 17 ans pratiquent du sport. Mais le niveau de diplôme des parents affecte la pratique des adolescent-es. Tandis que 92 % des garçons et 76 % des filles dont un des parents est diplômé du supérieur ont une activité physique, c'est le cas de seulement 64 % des garçons et 44 % des filles dont les parents n'ont aucun diplôme. En revanche, le niveau de revenus de la famille discrimine davantage les filles. Ainsi, « Appartenir aux classes populaires

et vivre dans une cité apparaît doublement discriminant pour la pratique sportive des filles.⁶»

Les jeunes filles : un tournant marqué à l'adolescence

Pour les garçons, la pratique du sport reste relativement stable avec l'avancée en âge, celle des filles baisse de 30 % entre 12 et 17 ans. Ce décrochage est particulièrement marqué pour les filles des milieux populaires urbains. L'impact du milieu de vie est tel que l'on parle d'un « effet quartier », qui s'explique par la socialisation différenciée des jeunes filles (qui fréquentent moins les espaces publics, dont les activités sont plus contrôlées par leur milieu familial, mais aussi par une offre d'activités sportives moins adaptée à leurs envies)⁷.

Les émeutes urbaines : un tournant vers la pratique sportive des jeunes hommes ?

Les émeutes urbaines des années 1980 marquent le constat du déclin des formes traditionnelles d'intégration (comme le travail) et le développement des offres de loisirs sportifs à destination des 'garçons de cité' 'issus de l'immigration' dans le cadre d'une politique dite d' 'intégration par le sport'. **Le sport joue un rôle crucial dans la représentation des jeunes personnes vivant en banlieues, et devient une voie de réalisation de soi et d'ascension sociale, à l'opposée de la délinquance masculine, constitutive de la figure du 'bon jeune'. Ce discours est non seulement aux prises avec de nombreux préjugés, mais renforce également la violence symbolique à l'égard des jeunes hommes des milieux urbains sensibles, limitant fortement les voies d'intégration sociale. De plus, le développement des politiques publiques visant l'intégration par le sport des jeunes hommes a contribué à modeler le paysage urbain en faveur de l'occupation masculine, à travers notamment la multiplication des city-stades en QPV, et involontairement renforcé les inégalités entre les sexes, les jeunes filles étant les grandes oubliées de ces actions publiques.** Cependant, à partir des années 2000, des politiques et des institutions nationales et locales de plus en plus sensibilisées aux questions de l'égalité femmes/hommes encouragent des initiatives visant à promouvoir la pratique féminine des jeunes filles de cité⁸.

Vers une pratique sportive plus paritaire ?

Voici quelques pistes, non exhaustives, présentant différentes initiatives visant à développer la parité dans les pratiques sportives ; si elles concernent les femmes en général, plusieurs cibles particulièrement les jeunes filles des milieux urbains sensibles.

Adapter l'offre de sport : si de nombreux facteurs expliquent le décrochage sportif des jeunes filles à

l'adolescence, un des principaux freins est l'inadéquation à leurs besoins de l'offre de sport. **Adapter l'offre de sport aux attentes spécifiques des filles consiste par exemple à prêter attention aux conditions matérielles de la pratique (créneaux horaires, accessibilité en transports, présence de vestiaires...) ou aux disciplines majoritaires plébiscitées par les jeunes filles (danse, gym, voire l'équitation).** Si cette approche ne remet pas en question la position sociale dominée et intériorisée de l'ordre social du genre, elle a néanmoins le mérite de chercher à 'mettre au sport' les adolescentes⁹. Cela peut notamment se faire par le biais de budgets sportifs genrés.

Encourager la pratique, mais aussi faciliter l'accès aux fonctions de direction, de formation, ou encore d'entraînement par les femmes : si les femmes sont globalement moins nombreuses à pratiquer une activité sportive, elles le sont encore moins à exercer des fonctions de direction, de formation ou d'entraînement¹⁰. **Il existe différents leviers pour encourager des jeunes filles ou des femmes à se former, à passer un diplôme ou brevet d'enseignement : par exemple, faciliter l'accès à la pratique au travers de budgets genrés, ou faciliter la capacité des femmes à se projeter, via divers supports de communication (flyers, affiches, réseaux sociaux...).** De nombreuses ligues sportives, que ce soit à l'échelle nationale, régionale ou locale (club), ont fait le choix de faire figurer des sportives sur leurs supports de communication ; montrant ainsi que les activités s'adressent également au public féminin, et facilitant la projection de ces dernières sur des sports parfois socialement considérés comme « masculins »¹¹.

Adapter la pédagogie du sport : les modalités de l'apprentissage du sport peuvent se diversifier, et notamment passer par les canaux de la lecture et de l'écriture. « les pratiques d'écriture sont fortement féminisées au sein de l'espace domestique, les incitations à lire et à écrire émanant le plus souvent des mères. De fait, par 'déduction pratique', les garçons associent la culture écrite à la 'version féminine' de la réalité et s'y opposent afin de se construire en tant qu'hommes. A l'inverse, les filles s'identifient pleinement et avec plaisir (preuve d'une intériorisation réussie de la disposition) à cette pratique. **Les explications avec support écrit sollicitent donc des compétences plutôt détenues par les filles ou les garçons dotés en capital scolaire. Mettre par écrit les indications principales concernant la figure à effectuer permet aux filles et aux garçons discrets et 'scolaires' de situer leur performance et de corriger leur pratique.** Cependant, l'usage de cet outil pédagogique ne semble pas adapté aux élèves en échec scolaire et peu sportifs.¹²»

La formation des enseignant-es des activités sportives : quel que soit leur genre, les enseig-

nant·es et encadrant·es sportives, par leurs apprentissages, leurs discours, leur manières de s'adresser aux pratiquant·es, transmettent involontairement leurs préjugés, renforçant parfois les stéréotypes de genre concernant le sport. De plus, la sensibilité aux inégalités de genre est encore peu présente parmi les éducateurs sportifs en général, et celle-eux qui s'y intéressent ont généralement été formés, lors de leur parcours, à la sociologie du genre.

Changer les mentalités peut passer par des campagnes de communication, mais aussi par la formation et la sensibilisation des dirigeant·es sportives, encadrant·es et enseignant·es aux stéréotypes de genres, aux rapports sociaux de sexe ou plus généralement à la connaissance des publics encadrés.

Un levier spécifique, la formation et l'accompagnement des mères à la pratique du vélo : Si la pratique sportive est liée à des facteurs de genre, d'âge, ou encore de lieu d'habitation, elle peut aussi

être abordée par le prisme des relations intergénérationnelles. Nous nous référons ici aux travaux de David Sayagh, maître de conférence à l'Université de Paris-Saclay, et dont les travaux de thèse portent sur les socialisations sexuées au (et par le) vélo durant l'adolescence.

Il souligne que le vélo n'est pas qu'une activité sportive ou un mode de déplacement, il agit également « contre le sentiment d'insécurité comme un remède 'libérateur d'accès' à la ville. ». De plus « la sexuation des capacités relatives aux pratiques urbaines du vélo ne semble jamais aussi prononcée que dans les quartiers prioritaires, dans lesquels nombre de mères ne savent pas faire de vélo. »¹³ Ainsi, il propose d'encourager le développement des vélos écoles dans les zones urbaines sensibles, à destination des adultes et notamment des femmes, afin de développer à la fois leur mobilité, et accès à une pratique sportive, mais également de faciliter la transmission de cet apprentissage à leurs enfants, et notamment à leurs filles.

1 Issues du premier chapitre de l'ouvrage de Guérandel, Carine. « Le sport fait mâle: la fabrique des filles et des garçons dans les cités ». Sports, cultures, sociétés. Presses universitaires de Grenoble, 2016.

2 INJEP, Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire. « Les chiffres clefs du sport », 2020. <https://injep.fr/wp-content/uploads/2020/11/Chiffres-cles-sport-2020.pdf>.

3. Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances. « Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. L'essentiel », 2021. <https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/sites/efh/files/migration/2021/12/Chiffres-cles-Egalite-femmes-hommes-02-12-2021.pdf>. Concernant les tâches domestiques, 80 % des femmes et 36 % des hommes déclarent consacrer au moins une heure par jour à la cuisine et au ménage, et concernant le soit au proche, 46 % des femmes et 29 % des hommes consacrent au moins une heure par jour à leurs enfants ou à un proche dépendant (Observatoire des inégalités. « Analyse : Le partage des tâches domestiques et familiales ne progresse pas », 5 mai 2020. <https://www.inegalites.fr/Le-partage-des-taches-domestiques-et-familiales-ne-progresse-pas>.)

4. Selon l'Unesco, les femmes ne reçoivent que 4 % de la couverture médiatique sportive, et principalement lors des jeux olympiques, UNESCO. « Egalité des genres dans les médias sportifs », 2018. <https://fr.unesco.org/themes/egalite-genres-medias-sportifs>.

5. Guérandel, Carine. « Le sport fait mâle: la fabrique des filles et des garçons dans les cités ». Sports, cultures, sociétés. Presses universitaires de Grenoble, 2016.

6. Guérandel, Carine. « Le sport fait mâle: la fabrique des filles et des garçons dans les cités ». Sports, cultures, sociétés. Presses universitaires de Grenoble, 2016 :pages 77 à 79.

7. Guérandel, Carine. « Le sport fait mâle: la fabrique des filles et des garçons dans les cités ». Sports, cultures, sociétés. Presses universitaires de Grenoble, 2016 :page 80.

8. Guérandel, Carine. « Le sport fait mâle: la fabrique des filles et des garçons dans les cités ». Sports, cultures, sociétés. Presses universitaires de Grenoble, 2016 :pages 23 à 24.

9. Guérandel, Carine. « Le sport fait mâle: la fabrique des filles et des garçons dans les cités ». Sports, cultures, sociétés. Presses universitaires de Grenoble, 2016 :page 41.

10. Barbusse, Béatrice. Du sexisme dans le sport. Paris: Anamosa, 2016

11. Voir à ce titre le travail réalisé par des ligues d'arts martiaux, notamment la commission nationale féminines de la Fédération Française d'Aikido et de Budo (<https://www.ffabaikido.fr/fr/les-commissions-f-minines-166.html>), ou Leclercq et Michalski, 2014, « La pratique féminine en Aikido. Etude auprès des pratiquantes de la ligue Flandre-Artois », 17 pages.

12. Guérandel, Carine. « Le sport fait mâle: la fabrique des filles et des garçons dans les cités ». Sports, cultures, sociétés. Presses universitaires de Grenoble, 2016 :page 191

13. Sayagh, David. « Construction sociospatiale de capacités sexuées aux pratiques urbaines du vélo ». Les annales de la recherche urbaine, n. 112 (2017): 126-37, page 1 »4

Les circulations différenciées au sein des espaces urbains entre les femmes et les hommes

Quelques définitions



Mobilité : Nombre moyen de déplacements par personne et par jour. La mobilité est l'expression d'un besoin ou d'une nécessité, elle peut donc être choisie ou subie.

Mobilité pendulaire : La mobilité pendulaire désigne les déplacements effectués entre le lieu de travail et le domicile. Selon l'INSEE, les français·es faisaient en moyenne 3 trajets par jour en 2019, intégrant le déplacement vers et depuis un tiers lieu que n'inclut pas le concept de mobilité pendulaire : on parle alors de mobilités triangulaires¹.

Mobilité douce : Les mobilités douces désignent les déplacements ou modes de transports très faiblement ou pas du tout carbonés : la marche, le vélo, la trottinette. Les modes de transport collectifs comme le bus ou le métro sont généralement comptés comme des mobilités douces.

Chaîne de déplacement : Le déplacement consiste à pouvoir se rendre d'un point A à un point B, avec le moyen de déplacement de son choix, en arrivant en toute sécurité à son point d'arrivée et en toute autonomie. La chaîne de déplacement accessible, telle que prévue par la loi n°2005-102 du 11 février 2005, dite « loi handicap », s'assure que les logements, les abords, les trottoirs, le parking, l'arrêt de métro... doivent être accessibles, sans qu'aucun maillon de cette chaîne soit rompu, ce qui rendrait le déplacement impossible.

Des motifs de déplacements différenciés entre les hommes et les femmes

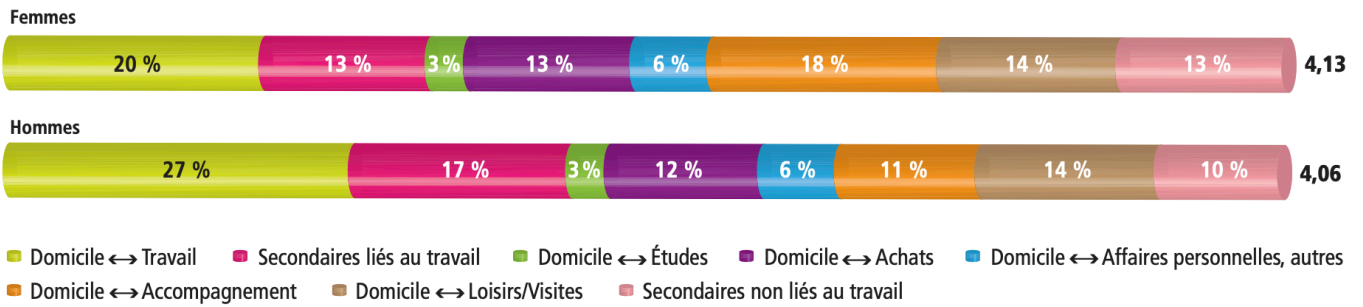
Les femmes et les hommes, de par leur socialisation ainsi que leurs rôles sociaux différenciés, **ne pratiquent pas les mêmes activités dans la ville,**

et n'ont pas les mêmes mobilités liées à ces activités. Une étude de 2011 portant sur l'usage de la ville par les femmes à Bordeaux conclut par exemple que les femmes ont des déplacements professionnels moins importants que les hommes, alors qu'**elles sont trois fois plus nombreuses que ceux-ci à utiliser leur voiture dans des déplacements d'accompagnement (enfants, personnes âgées) ainsi que liés aux tâches domestiques**².

Les mères de famille par exemple, principales responsables du "jonglage" entre les divers emplois du temps et lieux de scolarisation ou d'activités extra-scolaires des enfants, doivent davantage accorder leur mobilité et leurs horaires, aux impératifs du foyer. Les femmes sont par ailleurs bien plus nombreuses que les hommes à occuper des activités à temps partiel, ce qui participe à la multiplicité des motifs de déplacements et à la charge des tâches domestiques : sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille, d'après une enquête sur les déplacements de 2016, elles sont 78% des personnes occupant une activité à temps partiel, contre 22% d'hommes³.

Tout ceci amène à un constat de "**sur-mobilité**", **caractérisant une mobilité importante et contrainte, obligeant les femmes à se déplacer davantage que les hommes et plus qu'elles ne le souhaiteraient**, au travers d'une mobilité génératrice de nouvelles iniquités et inégalités sociales⁴.

Motifs des déplacements de la journée en 2010 selon le sexe



Source : Observatoire de la mobilité en Île-de-France, Enquête Globale Transport 2010, Femmes et hommes : une mobilité qui reste différenciée

Des modalités de déplacement elles aussi inégales

Leurs modalités d'usage des transports (voiture, transports publics, mobilités douces...) sont donc fortement marquées par leurs activités régies par des schémas normatifs liés à leur genre. **Pour adapter leurs déplacements, aux motifs cités plus hauts, les femmes effectuent des trajets davantage segmentés, courts et locaux que les hommes.** Leurs chaînes de déplacements sont ainsi plus complexes, nécessitant de l'adaptation ainsi que de l'anticipation aux réseaux de transports disponibles ainsi qu'aux tâches devant être accomplies. Ces déplacements sont représentés dans le schéma ci-dessous, réalisé par les sociologues de l'équipe de Genre & Ville lors d'une étude sur les déplacements différenciés dans le 20e arrondissement parisien⁵. A gauche, les trajets d'un homme de 44 ans travaillant à temps plein et ayant la garde partagée d'un enfant, et à droite, les trajets d'une femme de 31 ans, salariée, ayant deux

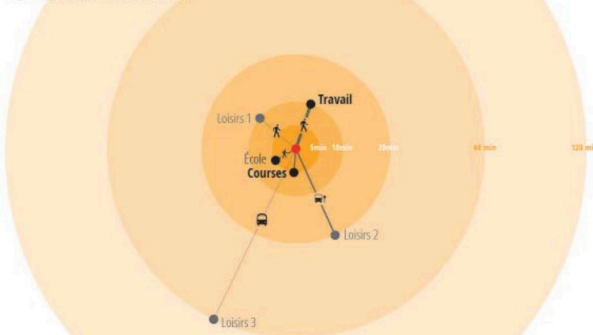
enfants. On constate ainsi que les trajets de l'homme sont moins nombreux, mais se déploient cependant sur un périmètre plus large. Ils sont davantage pendulaires (lieu de travail vers maison / loisir vers maison), quand la chaîne de déplacement de la femme est plus complexe, les trajets s'enchaînant sans forcément repasser par la maison.

Par ailleurs, découlant de ces activités liées au « care » et aux tâches domestiques, les femmes sont généralement plus encombrées (poussettes, sacs...) que les hommes dans l'espace public, et sont donc davantage entravées dans une mobilité fluide (Enquête Globale Transport, 2013)⁶.

Pour autant, tous motifs de déplacements confondus, les femmes sont moins motorisées que les hommes : 71 % des femmes ont le permis de conduire contre 83 % des hommes en 2013. En 2010, d'après l'enquête OMNIL sur les modes de déplacement, 37 % d'entre elles utilisaient quotidiennement

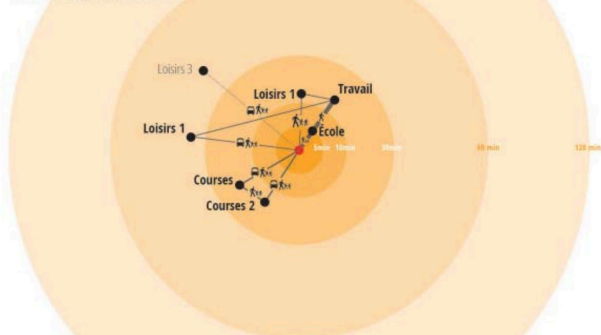
ENTRETIEN N°02

PROFIL :
Homme, 48 ans
Salaire temps plein
Séparé, garde ponctuelle d'1 enfant



ENTRETIEN N°04

PROFIL :
Femme, 31 ans
Salaire
Famille monoparentale, 2 enfants



Source : Genre et Ville (2017), Cartographie des déplacements différenciés en Quartier Politique de la Ville, Paris.

la voiture, contre 45 % des hommes. **Elles prennent davantage les transports en commun** : d'après l'enquête susmentionnée menée par la Métropole Européenne de Lille en 2016 sur les déplacements, les possesseurs d'abonnement aux transports en commun sont plutôt des femmes, et l'écart entre les étudiants et les étudiantes possédant un abonnement aux transports est le plus significatif, puisque 66 % des étudiantes possèdent un abonnement de transports en commun, contre 55 % des étudiants. Les femmes pratiquent davantage la marche, et elles prennent moins le vélo que les hommes : une enquête d'Yves Raibaud sur Bordeaux comptabilise 38 % de cyclistes femmes, avec un pic de trafic pour ces dernières en fin de journée quand les cyclistes hommes sont plus présents aux heures de loisirs⁷.

Enfin, l'enquête sur les déplacements menée par la MEL en 2016 souligne que les hommes sont davantage « nocturnes » que les femmes, c'est-à-dire se déplacent davantage la nuit que ces dernières.

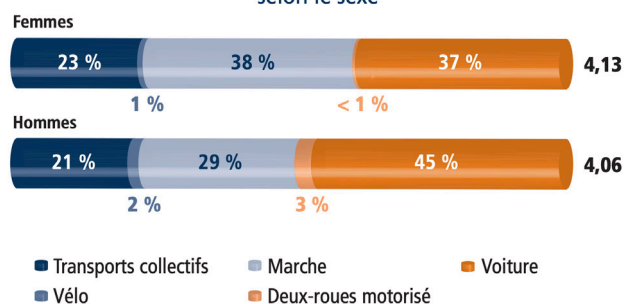
La question des mobilités genrées en QPV

La question des mobilités, centrale dans les opérations d'aménagement urbaine, l'est particulièrement

en quartiers en politique de la ville. **La mobilité est un levier important de désenclavement des quartiers situés en zone péri-urbaine qui conditionnent l'accès aux soins, aux loisirs, à l'éducation, la culture...** Par ailleurs, les terrains conduits à Wattignies, ou encore à Mons-en-Barœul dans le cadre de notre mission⁸ nous apprennent que la sortie du quartier est un levier important d'indépendance pour les jeunes filles, s'émancipant ainsi de la forte interconnaissance régnant dans leurs quartiers et jouissant de davantage d'anonymat et de liberté. Le vélo, comme a pu le montrer David Sayagh dans sa thèse récente, est aussi un enjeu de taille en QPV, sa pratique étant particulièrement faible chez les jeunes filles⁹.

Observer les mobilités en quartier prioritaire sous le prisme du genre permet de mettre en lumière les différentes inégalités liées à l'accès à la ville et aux déplacements, en évitant de recréer des stéréotypes qui proposeraient des solutions en termes de mobilités spécifiques aux femmes mais en prenant en compte ces usages différenciés (Genre et Ville, 2018). Cela permet aussi de questionner les enjeux de demain liés à la ville durable et à la place des transports publics et mobilités douces dans la réflexion sur la ville inclusive, et inversement.

Modes utilisés pour les déplacements de la journée en 2010 selon le sexe



Source : Observatoire de la mobilité en Île-de-France, Enquête Globale Transport 2010, *Femmes et hommes : une mobilité qui reste différenciée*

1. Ministère de la transition écologique, « Marcher et Pédaler : les pratiques des français », décembre 2021, https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/datalab_essentiel_266_marcher_pedaler_decembre2021.pdf
2. A'Urba – ADES CNRS, « L'usage de la ville par le genre », <https://www.aurba.org/productions/lusage-de-la-ville-par-le-genre-les-femmes/>, 2011
3. Enquête déplacements 2016, Exploitations thématiques dédiées aux genres, Juillet 2021, Métropole Européenne de Lille
4. Gibout, Christophe. « La "sur-mobilité" : une question de genre ? ». Texte initialement publié dans Femmes et Villes, textes réunis et présentés par Sylvette Denèfle, Collection Perspectives « Villes et Territoires » no 8, Presses Universitaires François-Rabelais, Maison des Sciences de l'Homme « Villes et Territoires », Tours, 2004, pp. 155-166
5. Garantir l'égalité dans l'aménagement des espaces publics, méthodes et outils, Genre & ville, 2019, <http://www.genre-et-ville.org/wp-content/uploads/2019/06/Egalite-espaces-publics-septembre2018.pdf>
6. Enquête Globale Transport, « Femmes et hommes : une mobilité qui reste différenciée », Janvier 2013, https://omnil.fr/IMG/pdf/egt2010_femmes_hommes_bd-2.pdf
7. Yves Raibaud, « femmes et hommes osnt-ils égaux à vélo ? », Le journal du CNRS, Mai 2020
8. Mission d'accompagnement sur la prise en compte des usages dans la conception de l'Espace Public dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain
9. Sayagh, David. « Pourquoi les adolescentes ont moins de possibilité réelles de faire du vélo que les adolescents », thèse de doctorat, 2018, <https://www.theses.fr/2018PESC1090>



EN MARS
ça repart

-CHA CROTTE PAS
ICHI
- Tenir la barrière
en position FERMÉE

TOUS AU
JARDIN!

Un (non) droit à la ville ? Genre, insécurité et sentiment d'insécurité

25%

des femmes âgées de 18 à 29 ans ont peur dans la rue
(étude INSEE)

76%

des femmes déclarent avoir été suivies au moins une fois dans la rue
(HCEfh - Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes)

100%

des femmes ont été harcelées au moins une fois dans les transports en commun
(HCEfh - Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes)

Face à ces statistiques, comment aborder la question de l'insécurité et du sentiment d'insécurité des femmes et minorités de genre dans l'espace public ?

Le regard de la sociologie

1/ LA DIVISION SEXUÉE DE L'ESPACE ET DU TEMPS

Si les femmes sont relativement peu nombreuses à déclarer spontanément leur peur de sortir seules (Cordon & al, 2005)*, l'étude de leurs pratiques permet de nuancer ce discours :

- De par la **division sexuelle du travail**, un certain nombre de femmes ne sont pas confrontées à la question de sortir seules, et encore moins le soir ;
- Celles qui sortent seules conditionnent leurs déplacements nocturnes au déploiement d'un arsenal de **stratégies plus ou moins conscientes d'**

évitement et de vigilance mentale, qui renforce l'expérience de la victimisation et la construction du sentiment d'insécurité (Lieber, 2021).

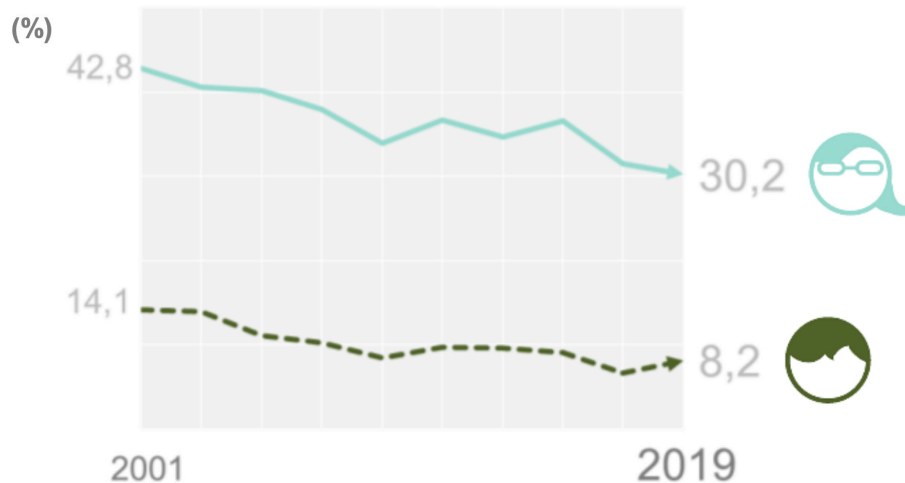
Les femmes sont moins enclines à **franchir certaines limites spatiales** car elles s'y sentent moins légitimes ou autorisées.

- La mise au jour de ces interdits spatiaux fractionne la ville entre territoires jugés attractifs et confortables, et secteurs à risques classés comme « repoussoirs » (Raibaud, 2015).

Le temps est tout aussi sexué que l'espace (variations selon l'heure de la journée).

- Dans le rapport de 2019 de l'enquête « Victimation et sentiment d'insécurité en île de France », il est noté que **31,1 %** des Franciliennes interrogées déclarent avoir **peur** d'être seules dans leur quartier **le soir** contre 6,8 % des hommes.

La peur d'être seul dans son quartier le soir



© L'Institut Paris Region 2020

Sources : enquêtes Victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France 2001 à 2019, L'Institut Paris Region.

2/ COMPRENDRE LA CONSTRUCTION SOCIALE DE LA PEUR DES VIOLENCES

Pourtant, les femmes ne sont pas plus victimes de violences dans l'espace public que les hommes : 7,0 % des Franciliennes et 7,3 % des Franciliens interrogés déclaraient en 2012 avoir été victimes d'agressions au cours des trois années précédant l'enquête, qu'il s'agisse d'atteintes sexuelles, par des proches ou d'autres types de violences (Heurtel, 2012).

Dans l'imaginaire collectif, les agressions sexuelles seraient commises le plus souvent dans des lieux déserts, de nuit. Or :

- **Les agressions se déroulent autant de jour que de nuit.**
- Les **espaces publics ne sont pas le principal lieu d'agression** : plus de 60 % d'entre elles ont lieu au domicile de la victime ou de l'agresseur.
- En outre, **les agressions dans des lieux publics considérés comme sûrs** (ex : hôpitaux) **sont toutes aussi nombreuses que dans des lieux considérés comme non sûrs** (ex : rue) (Morbois, 2000).

Comment comprendre l'articulation entre victimation réelle et construction des peurs féminines autour de l'espace public ?

Ces faits sont à mettre en perspective selon **ce qui « fait violence »**

- Le harcèlement de rue quotidien dont la plupart des femmes témoignent fait office de **“rappels à l'ordre” permanents** : regards dérangeants, remarques non sollicitées, être suivie, attouchements...
- Les femmes subissent des atteintes différentes et

“Après la journée ça va , c'est plutôt le soir qu'ils arrivent, là Ils sortent les voitures, ils sortent les chiens, mais après 20h - 20h30, nous on n'est plus dehors. S'ils font ça aux horaires auxquels mes enfants ne sortent pas, si mes enfants ne voient pas, ça ne me gêne pas plus que ça.”

A. , 35 ans , habitante du quartier Les Oliviers , à Loos , depuis 8 ans , vit avec son mari et ses enfants

sont bien plus exposées que les hommes aux **violences sexuelles** : les atteintes à caractère sexuel représentent 27,9 % des agressions subies par les femmes contre 2,2 % pour les hommes

Par ailleurs, elles sont **davantage victimes de violences dans la sphère privée** :

- 82% des victimes décédées de violence au sein d'un couple sont des femmes
- 91% des victimes de viol sont des femmes (sources INSEE-INED)

Pour comprendre le décalage entre sentiment d'insécurité des femmes et victimation réelle dans l'espace public, il faut **prendre en compte la so-**

“Moi je voulais finir ma vie ici, j’ai jamais eu peur de rien, j’ai énormément voyagé toute seule... Mais je prends des risques calculés . Vous voyez, je sors jamais après 18 heures, je sais que sinon je pourrais crier au secours et que personne ne viendrait .”

P. 73 ans , habitante du quartier de Blanc Riez , à Wattignies , depuis 25 ans



cialisation aux violences dans l’espace privé et reconnaître l’interaction entre l’espace public et l’espace privé dans la construction des peurs.

« L’insécurité dans la sphère privée peut conditionner en partie ce qui se produit dans l’espace public, notamment du point de vue du sentiment d’insécurité. La réciproque s’applique aussi. »
Hélène Heurtel, IAU Ile-de-France, Novembre 2012.

Tout ceci participe à **une expérience de la violence “allant de soi” pour les femmes**, renforcée par l’éducation, l’image de femmes-victimes véhiculée par le cinéma, les discours tenant responsables les femmes de la violence sexiste et sexuelle... qui facilite leur mise en place de stratégies pour éviter cette violence.

3/ DES STRATÉGIES IN-CONSCIENTES DÉPLOYÉES DANS L’ESPACE PUBLIC

La récurrence du harcèlement rend obligatoire la **mise en place de stratégies** par ses victimes (et par la plupart des femmes qui le sont potentiellement) face à ce sexisme.

Leur comportement s’adapte afin **d’éviter les situations à risque**, ce qui nécessite le déploiement d’une véritable et permanente « vigilance mentale » (Gardner, 1995).

L’attitude la plus courante est une stratégie d’évitement volontaire visant à éviter certains lieux à cer-

tains moments de la journée, mais aussi :

- **en faisant des détours** pour ne pas passer par un parc ou par une ruelle mal éclairée ;
- **en adaptant sa tenue** ;
- **en adaptant son rythme de marche** : démarche assurée qui laisse transparaître un but précis, signalant que l’occupation de l’espace public n’est que temporaire et sert un but de mobilité ;
- **en portant des écouteurs** pour prévenir toute interaction sociale, etc.

4/ DES POPULATIONS FÉMININES INÉGALES FACE À LA QUESTION DE L’INSÉCURITÉ ET L’AMBIANCE URBAINE

Certaines femmes apparaissent sur-représentées en matière de **sentiment d’insécurité**.

Les critères l’augmentant sont :

- avoir un faible bagage éducatif ;
- avoir moins de 25 ans et plus de 55 ans ;
- disposer de ressources modestes ;
- résider dans des communes de plus de 10 000 habitant·es plutôt que dans des plus petites ;
- vivre dans un quartier de type barres / grands ensembles plutôt qu’en centre ville.

Urbanisme sécuritaire
agit sur les ressenti, en renforçant la séparation entre les espaces et les groupes sociaux

Urbanisme inclusif et participatif
agit sur à la fois sur les faits et les ressentis, vise à réconcilier le dissonances urbaines

5/ DÉPASSER L'APPROCHE SÉCURITAIRE ET LIMITER LES PROCESSUS GENTRIFICATEURS ?

Penser ce sentiment d'insécurité d'après la construction sociale de la peur des violences et sur leur transversalité permet de dépasser une approche sécuritaire dans l'espace public.

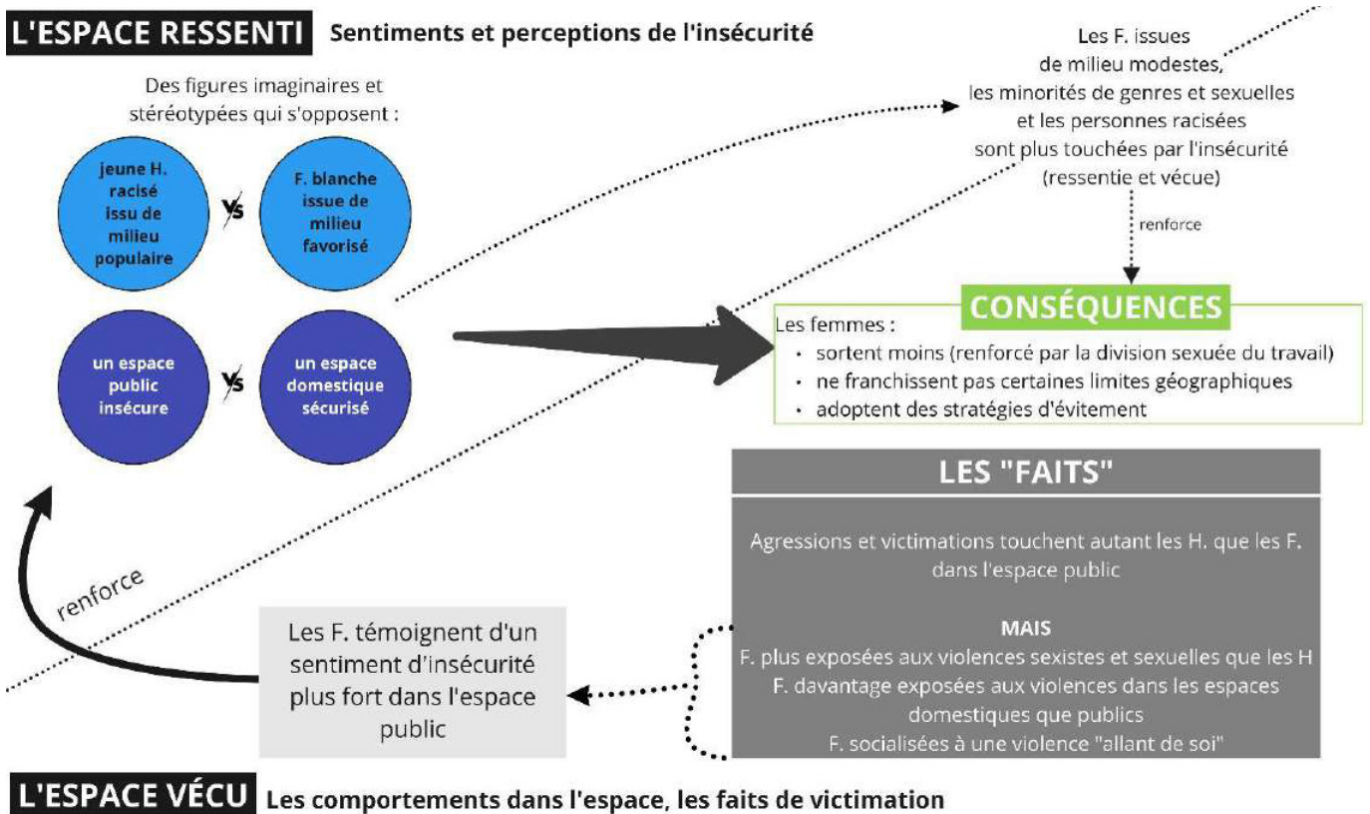
Les discours sur l'insécurité se focalisent généralement sur la médiatisation des violences dans les quartiers prioritaires, sur la pratique du « harcèlement de rue », sur l'espace de la rue ou des transports en commun, sur la vie nocturne... ce qui contribue à viser comme particulièrement dangereuse une masculinité racisée, de classe populaire, jeune, en y opposant une figure de femme blanche, de milieux favorisés, qui ne subit de la violence que dans l'espace public mais est protégée par l'espace privé.

Le continuum de la violence qui crée le sentiment d'insécurité est pourtant bien partout (Lieber, 2021).

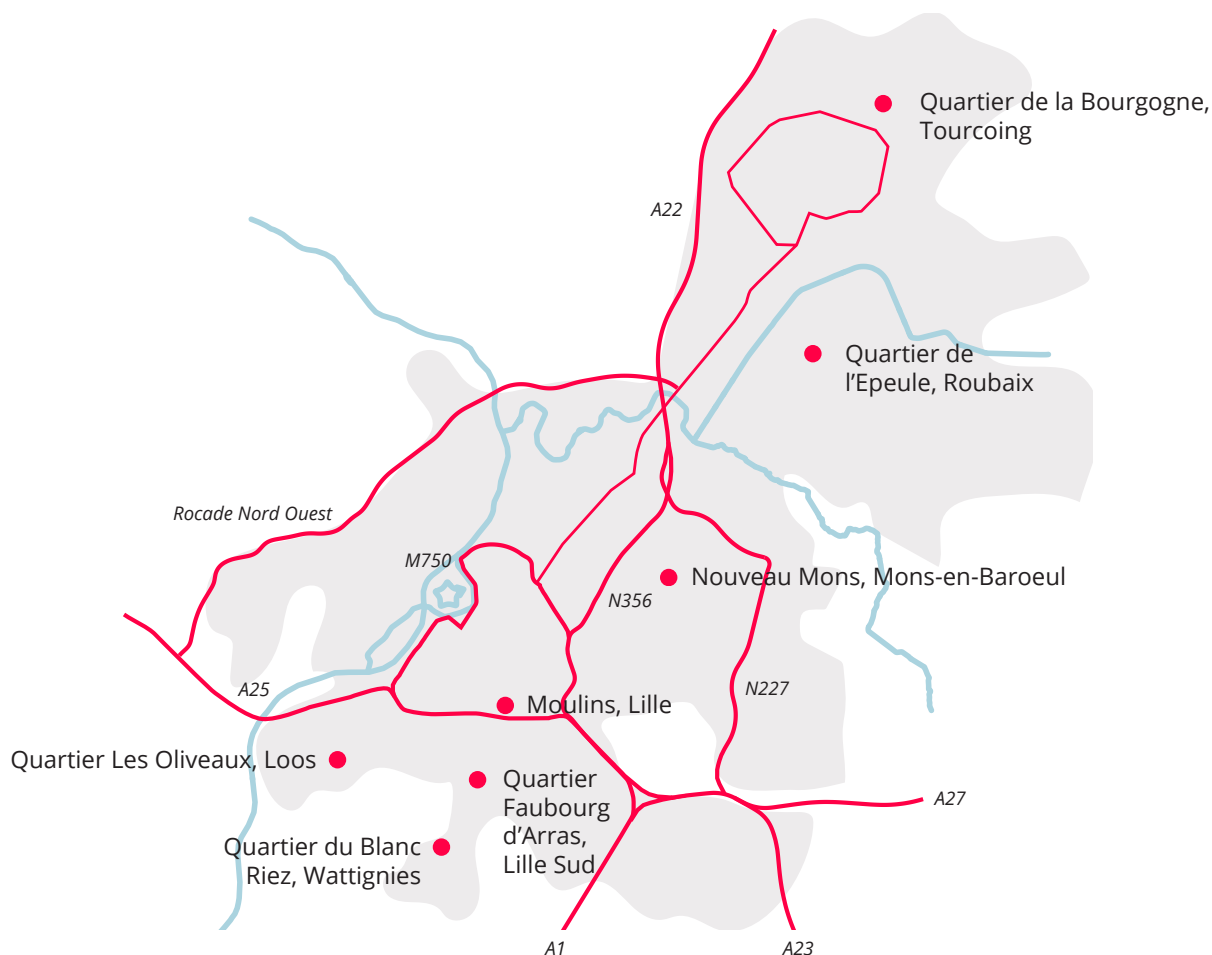
Ce discours participe à la vision d'un urbanisme sécuritaire favorisant la construction d'espaces fermés, privés, sécurisés, ou la marginalisation de personnes considérées comme indésirables.

Cette approche sécuritaire peut donc indirectement renforcer l'exclusion de certaines populations de milieux populaires en favorisant les modes de vie des catégories de populations favorisées au nom de la « qualité de vie » (Epstein, 2013, Kern, 2010).

Si agir directement sur le spatial et l'aménagement de l'espace public ne résout donc pas complètement la question de l'insécurité, il demeure possible d'agir pour créer des environnements confortables, favorisant l'appropriation par tou·tes et la constitution de lieux de sociabilité féminins.



**ETUDES
DE CAS
SUR LA
MÉTRO-
POLE
DE LILLE**



UNE DIVERSITÉ DE CONTEXTES : DES QUARTIERS NPNRU LOIN DE REPRÉSENTER UN ENSEMBLE HOMOGÈNE

Si l'ensemble des études ont été réalisées sur des quartiers prioritaires politiques de la ville, qui constituent **une catégorie unitaire en matière de politiques publiques**, regroupés sous l'acronyme NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain), **ces quartiers sont loin de représenter un ensemble homogène.**

De part leur localisation géographique centrale ou plus ou moins excentrée, leur différence d'accessibilité et le degré d'efficacité de leur desserte en transports en commun, la pluralité des formes urbaines et typologies architecturales, les différences d'offres de commerces et services, ou encore l'hétérogénéité des profils sociologiques et démographiques d'un quartier à l'autre, ils présentent chacun **des identités propres bien**

spécifiques. Chacune de ces variables occasionne des inégalités ou constitue des leviers à activer pour favoriser l'inclusion et le confort de tou.tes.

Malgré leurs spécificités, plusieurs de ces quartiers partagent une ou plusieurs difficultés urbaines et sociales (qui ne sont pas réservées aux quartiers NPNRU) : deal et trafics, taux de chômage important, manque de mixité sociale, stigmatisation et sentiment d'abandon. Plusieurs d'entre eux se caractérisent aussi souvent par **une forte interconnaissance, des réseaux de solidarité et des modes de socialisation qui s'apparentent à ceux d'un village**, occasionnant des logiques de solidarité et d'entraide fortes (peut-être davantage que dans d'autres quartiers), quelquefois pondéré par un sentiment de surveillance. En effet, à la Bourgogne à Tourcoing ou au Blanc-Riez à Wattignies par exemple, les espaces publics ne permettent pas de rester anonymes, les occupantes s'y sentent regardées et/ou surveillées, et les femmes, et en particulier les jeunes filles, préfèrent donc sortir du quartier pour investir d'autres espaces de sociabilité. A l'inverse, aux Oliveaux à Loos, les femmes investissent certains espaces publics : les pieds d'immeubles ou le jardin partagé des Olivettes, principalement géré par des femmes d'un certain âge.

Quartiers et sites étudiés

Localisation géographique

Accessibilité & desserte

Forme urbaine et typologie architecturale

1

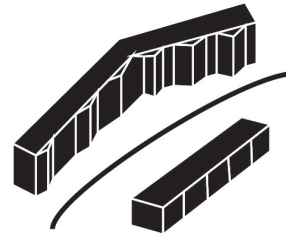
Quartier de la Bourgogne,
Tourcoing

site étudié :
place de la Bourgogne



Accessible **M** **B**
Excentré

Proximité avec l'A22 et
le boulevard industriel



Grand ensemble :
Barres d'immeubles en R+3/4
et maisons individuelles
groupées

Période de construction :
années 1950

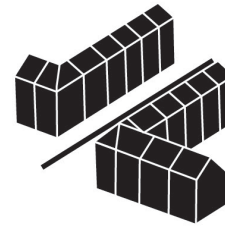
2

Quartier de
l'Epeule
Roubaix

site étudié :
rue de l'Epeule



Accessible **M** **B**

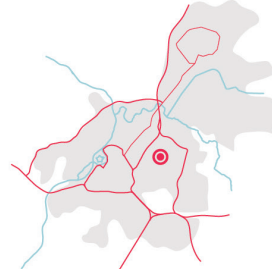


Quartier ancien :
Maisons de ville et de courée
(R+1 / +2 + combles) du
début du siècle et
immeubles collectifs en R+8
des années 1960

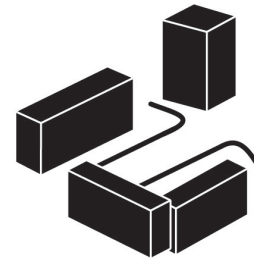
3

Nouveau Mons
Mons-en-Baroeul

sites étudiés :
Mail Henri Dunant
et Parvis Lamartine



Très accessible **M** **B**



Grand ensemble :
Barres en R+7 et tours
d'immeubles de grande
hauteur en R+14

Période de construction :
années 1960

4

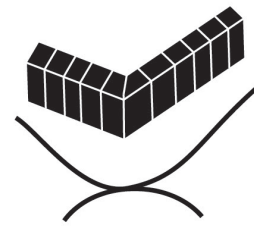
Moulins,
Lille

sites étudiés :
Places Jacques Fébvrier
& Vanhœnecker



Très accessible **M** **B**

Proximité de l'A25

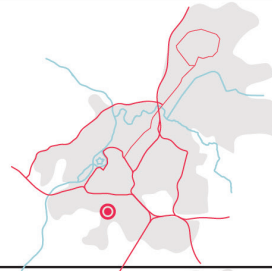


Quartier ancien :
Maisons de ville et de courée
(R+1 / +2 + combles) et
immeubles collectifs en R+4
des années 1970

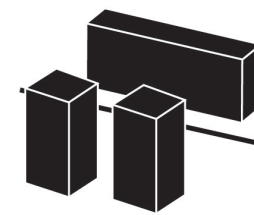
5

Quartier
Faubourg d'Arras
Lille Sud

sujet étudié :
la résidentialisation



Peu accessible **B**
Excentré



Grand ensemble :
Barres en R+4 et tours
d'immeubles en R+8

Période de construction :
années 1970

6

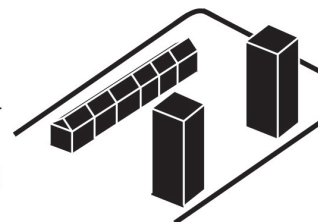
Quartier Les
Oliveaux,
Loos

site étudié :
la dalle



Peu accessible **B**
Enclavé

Séparation du centre-ville par une voie ferrée, espace naturel cloisonnant



Grand ensemble :
Barres en R+3 et tours
d'immeubles en R+10 à 12,
maisons individuelles en
bande

Période de construction :
années 1960

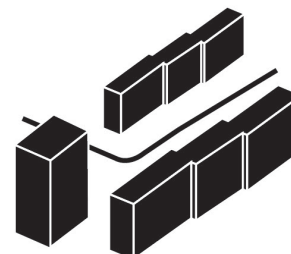
7

Quartier du
Blanc Riez,
Wattignies

site étudié :
la dalle



Peu accessible **B**
Enclavé



Grand ensemble :
Barres en R+3 et tours
d'immeubles de grande
hauteur en R+10 à 13

Période de construction :
années 1970

Offre commerciale et de services	Confort et qualité des espaces verts	Constats sur le volet humain
<ul style="list-style-type: none"> Pharmacie, commerces, Cafés / salons de thé école Sainte-Clothilde Maison médicale Centre hospitalier G. Dron Ludomédiathèque Colette 	<ul style="list-style-type: none"> Des espaces verts peu nombreux, aujourd'hui délaissés et peu mis en valeur mais avec un potentiel (square Derrick) Un jardin partagé et un square approprié 	<ul style="list-style-type: none"> Sentiment de surveillance Réseaux de sociabilité féminins Interconnaissance forte Sortie/éloignement des jeunes filles du quartier
<ul style="list-style-type: none"> Nombreux commerces, notamment alimentaires Services et équipements culturels et sportifs : Le Colisée et Thalassa Stade et city-stade 	<ul style="list-style-type: none"> Un quartier très minéral avec un poumon vert : le Parc Brondeloire, un parc peu qualifié et le square Catteau, un espace vert qualitatif et apprécié 	<ul style="list-style-type: none"> Stratégies d'évitement ou de contournement Espace(s) traversé(s) et non approprié(s)
<ul style="list-style-type: none"> Ecoles Lamartine et Les Provinces, collège François Rabelais Salle de sport Rabelais, salle de gymnase, boulodrome, salle d'escalade 	<ul style="list-style-type: none"> Des espaces publics faisant progressivement place à la nature, des espaces verts ou déminéralisés de plus en plus nombreux 	<ul style="list-style-type: none"> Espaces de sociabilité féminins Interconnaissance forte Espace(s) traversé(s) et non approprié(s)
<ul style="list-style-type: none"> Coiffeur, café, locaux associatifs Centre de la petite enfance Crèche Parentale les Petites Canailles 	<ul style="list-style-type: none"> Des espaces publics très minéraux : quelques arbres mais une strate intermédiaire peu développée 	<ul style="list-style-type: none"> Stratégies d'évitement ou de contournement Espace(s) traversé(s) et non approprié(s) Sentiment de surveillance
<ul style="list-style-type: none"> Ecole Wagner Complexe sportif Antoine Blondin 	<ul style="list-style-type: none"> Des espaces publics peu qualifiés : peu de couvert végétal, mobilier limité Un traitement peu paysager des pieds d'immeubles : pelouse rase 	<ul style="list-style-type: none"> Sentiment d'insécurité Manque de gradation entre l'espace privé et public
<ul style="list-style-type: none"> Pharmacie Ecole Georges Sand Ecole Marcelline Desbordes Valmorez Ecole Sévigné Victor Hugo Gymnase Daudet Sand Salle Léo Légrange 	<ul style="list-style-type: none"> De grands espaces verts, une couverture végétale importante du quartier mais des espaces vieillissants, à revaloriser 	<ul style="list-style-type: none"> Réseaux de sociabilité féminins Interconnaissance forte Espaces de sociabilité féminins
<ul style="list-style-type: none"> Pharmacie Ecole Simone Veil Collège Jean Moulin Groupe scolaire Bracke Desrousseau Salle de sport R. Garros Citystade 	<ul style="list-style-type: none"> De grands espaces verts, une couverture végétale importante du quartier (arbres) mais des espaces vieillissants, à revaloriser 	<ul style="list-style-type: none"> Sentiment de surveillance Sortie/éloignement des jeunes filles du quartier Sentiment d'insécurité

Tableau comparatif des contextes des quartiers étudiés :
des quartiers NPNRU avec une richesse de situation, des variables vecteurs d'inégalité ou leviers pour favoriser l'inclusivité et le confort de tous.

Accessibilité
M8
 Accessibilité en transports en commun : métro, bus

Programmation
 Proportion de :

 - de 2 / quelques uns / plusieurs

Commerces et services
 Equipements scolaires, culturels et de santé
 Equipements et installations sportives
 Services et équipements de rayonnement communal, intercommunal ou métropolitain

Proportion d'espaces verts et qualité (d'usages, de biodiversité)

- espace public minéral
- espace public végétalisé mais délaissé
- espace public végétalisé qualitatif

 (+)

Huit enjeux transversaux dans la conception d'espaces publics inclusifs

Les principaux résultats :
Les grands enseignements ressortis de l'analyse croisée des huit espaces publics et quartiers NPNRU de la métropole lilloise

Les diagnostics genrés des huit espaces publics ont permis de faire émerger **huit enjeux transversaux de la conception d'espaces publics inclusifs**.

Quatre enjeux relatifs aux aménagements urbains à proprement parler :

- **L'usage sportif et ludique inclusif :**
> l'aménagement des espaces ludiques posent **la question de la place des enfants dans la ville** : les couleurs et matériaux employés, la manière dont ils et elles mobilisent leurs corps, les types d'apprentissages permis (motricité, jeux de coopération, mobilisation des 5 sens...). C'est également **la question des accompagnants**, qui sont souvent des accompagnantes et de la manière dont ces lieux peuvent devenir des lieux de sociabilités ;
> **la question de l'usage sportif concerne tout particulièrement les jeunes filles** dont la pratique sportive baisse de 30% entre 12 et 17 ans. Plus que le traditionnel citystade, quels aménagements imaginer pour concerner un public plus varié et inciter à la pratique sportive de toutes et tous, et notamment des adolescent.es
- **Le partage et le dimensionnement de la voirie** conditionne les parcours, la place qu'il reste sur un trottoir pour se croiser a des conséquences sur le confort d'usage voire sur **le sentiment de légitimité ou d'(in-)sécurité à être dans l'espace public**, en particulier pour les publics féminins souvent chargés ou accompagnés. La question du dimensionnement des espaces traversés, le confort d'usage et la visibilité qu'ils offrent, constituent des critères essentiels de l'aménagement inclusif.
- **L'animation et la programmation des rez-de-chaussée** a des effets en termes de division genrée de l'espace et pose la question du **rapport entre espace privé et espace public**, avec l'opportunité de déploiement possible de l'espace intérieur vers l'es-

pace public (terrasses, étals) et des conditions d'occupations : à qui profitent-ils ?

- **Les espaces de sociabilités et de voisinage** : inviter les publics féminins (et pas seulement) à s'installer dans l'espace public, ce n'est pas seulement installer des bancs mais se poser la question des typologies de bancs choisies (hauteur, avec ou sans dossier ou accoudoir, nombre d'assises), des différents corps auxquels ils s'adressent et de leur modalités d'implantation (positionnement, configuration entre plusieurs assises, vues et perspectives, ombrage ou non...) de manière à créer le cadre de véritables espaces de sociabilité.

- **Les démarches transitoires** apparaissent comme un outil privilégié au sein de ces quartiers où les projets se déroulent selon des temporalités longues pour tester des usages, permettre à certains publics de se réappropriier l'espace public, animer différemment les espaces.

De ces aménagements urbains et de leurs configurations, découlent des perceptions de l'espace plus ou moins propices au déploiement des femmes dans l'espace public :

- **La transition entre l'espace privé et l'espace public** : sortir du modèle stéréotypé de l'espace domestique associé aux femmes et de l'espace public dédié aux hommes invite à **s'interroger sur la porosité entre ces deux milieux, de manière à assurer une transition, une gradation entre le degré d'intimité des espaces publics**. C'est souvent l'espace du voisinage, celui du pied d'immeuble, de la ruelle ou du parvis d'école, qui peut devenir cet espace intermédiaire, lieu des sociabilités de voisinage.

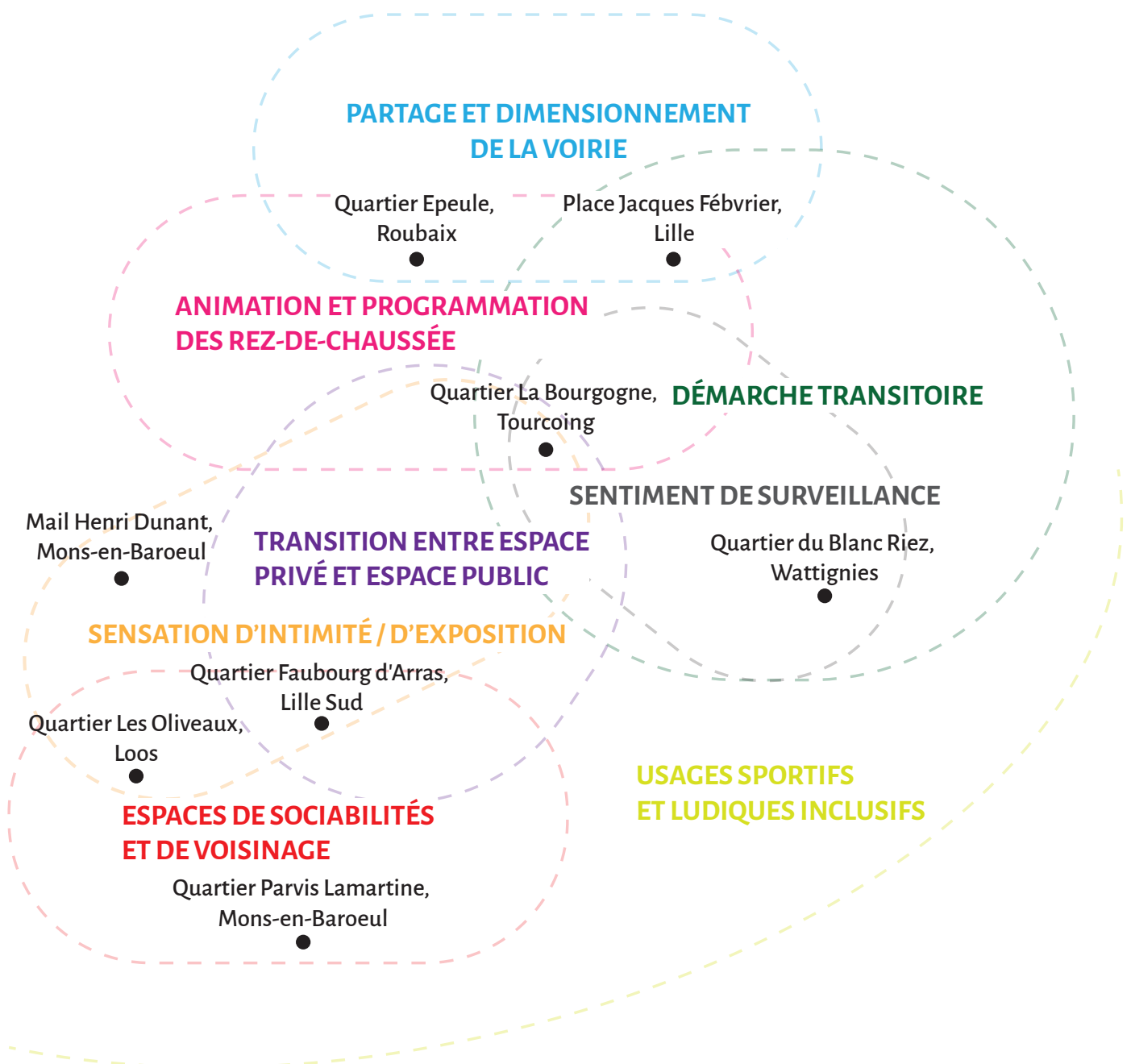
- **La sensation d'intimité et d'exposition** : difficile de trouver l'équilibre entre des espaces suscitant un sentiment d'intimité, où l'on se sent protégé, abrité et les recoins délaissés procurant un sentiment d'insécurité, ou les espaces trop ouverts, occasionnant le sentiment d'être à découvert ou surveillé. L'éclairage, le champ de vision ou encore le travail des ambiances urbaines (strates paysagères notamment)

sont autant de leviers à mobiliser. Le besoin d'intimité est en effet à mettre en lien avec le sentiment de surveillance, particulièrement ressenti dans deux quartiers étudiés.

- **Le sentiment de surveillance** : A noter que la question de la sécurité, ou de l'insécurité, n'est pas prégnante, c'est davantage la légitimité des femmes à occuper l'espace public qui est questionnée: "on a rien à y faire" ou le sentiment de surveillance qu'elle ressentent dans certains espaces publics, qui les dissuade de les fréquenter.

Agir sur ces huit enjeux transversaux influe sur le sentiment de légitimité à occuper l'espace public, s'y installer, y flâner... et ainsi de créer des espaces inclusifs ou non. Si l'aménagement est important, l'animation des espaces publics et la médiation constituent également des moyens essentiels pour influencer sur la « dimension humaine », la manière dont les espaces publics sont vécus et ressentis par ses usager.es, ce qu'ils et elles s'autorisent ou non à y faire.

SCHÉMA DES ENJEUX TRANSVERSAUX PAR QUARTIERS







Ce chapitre présente les diagnostics genrés de 3 sites de la Métropole : Le quartier La Bourgogne à Tourcoing, le quartier de l'Epeule à Roubaix et le quartier du Faubourg d'Arras à Lille.

Ces diagnostics sont issus de l'analyse des observations réalisées sur chacun des sites à différents créneaux horaires ainsi qu'un travail d'entretiens et micro-entretiens auprès des habitantes et habitants. Ils permettent de faire ressortir les grands principes d'occupation de l'espace public et de comprendre les logiques d'occupation / d'évitement / d'appropriation.

Afin de faciliter la compréhension du document, nous utiliserons les termes hommes et femmes pour qualifier les personnes perçues comme telles, mais nous considérons bien ici toutes les usag.ère.s et identités.



Diagnostic gen- ré du quartier La Bourgogne, Tourcoing

La Bourgogne, Tourcoing

Éléments d'analyse du quartier

Toponymie des lieux : Malgré des efforts récents de la part de la Municipalité pour promouvoir des personnages féminins célèbres (Médiathèque Colette), les rues et équipements portent aujourd'hui majoritairement des noms masculins, ce qui participe à l'invisibilisation des femmes dans l'espace public. Le projet urbain, les nouveaux espaces publics et équipements qui seront créés, offrent la possibilité de renverser la tendance.

Toponymie, signalétique et facilité à se repérer : le quartier est desservi essentiellement par deux rues principales : la rue du Dr. Schweitzer et l'avenue Roger Salengro qui dessert la centralité du quartier (pharmacie, centre social, Aldi, médiathèque...)

Nom des rues	Nom des équipements
Rue du Dr. Schweitzer	Ecole Sainte-Clotilde
Rue Roger Salengro	Centre Social La Bourgogne
Rue de Bottrop	Ecole Albert Camus
Place de la Bourgogne	Parc Edmond Derick
Rue Colbert	Salle des sports / Groupe scolaire Paul Claudel
Allée Charles Quint	Ludomédiathèque Colette
Rue Claude Perrault	Crèche Calin Caline
Rue Monseigneur Leclerc	

Analyse de l'occupation de l'espace public

Méthodologie

Pour comprendre et analyser l'occupation genrée des espaces publics du quartier La Bourgogne à Tourcoing, l'équipe s'est rendue **à plusieurs reprises sur site sur des créneaux de 45 minutes à une heure** :

- le 29 septembre entre 16h15 et 17h30
- le 7 novembre entre 15h et 16h

Ces temps sur place ont été menés à l'aide de la **grille d'analyse de l'inclusivité des espaces publics**, outil développé par le groupement et complété au fil des différentes observations afin de guider la récolte de données sur site.

A partir d'un positionnement fixe dans un espace public du quartier (à la sortie de l'école Saint-Clothilde, sur la place de la Bourgogne, à la sortie du métro..) la grille permet de **comptabiliser le nombre de personnes présentes ainsi que de qualifier leur présence** (en mouvement/statique, seul ou accompagné.e,...), via l'annotation d'un plan du quartier. Elle permet de donner une photographie à un instant t de la fréquentation et de l'occupation d'un espace public. Le périmètre d'observation couvre la

partie nord de la future place de la Bourgogne : des abords du métro jusqu' à la pharmacie de la Bourgogne.

Ces périodes d'observations sur place ont été complétées par **un travail sociologique sur le quartier**. L'équipe s'est rendue à plusieurs occasions sur site, auprès d'acteur.rices, d'habitant.es afin de comprendre les enjeux sociaux-spatiaux liés au quartier :

- **le 14 novembre 2022**, atelier au Centre Social la Bourgogne avec 12 femmes bénévoles, toutes habitantes du quartier

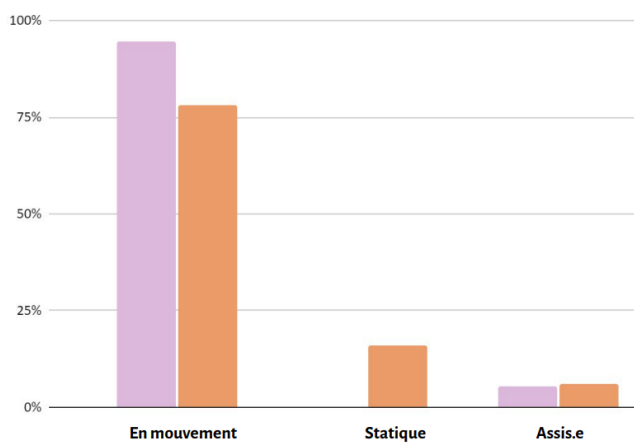
- **le 23 janvier 2023**, atelier avec les adhérentes des après-midis Renoir : une dizaine de femmes, ayant habité ou habitant toujours à la Bourgogne (plusieurs n'y habitent plus mais continuent de le fréquenter régulièrement, d'y avoir leurs réseaux de sociabilité)

Après un début difficile dans la prise de contact des acteur.rices ressources du quartier, la réalisation des ateliers et des observations se sont déroulées avec facilité.

Observation des espaces publics du quartier

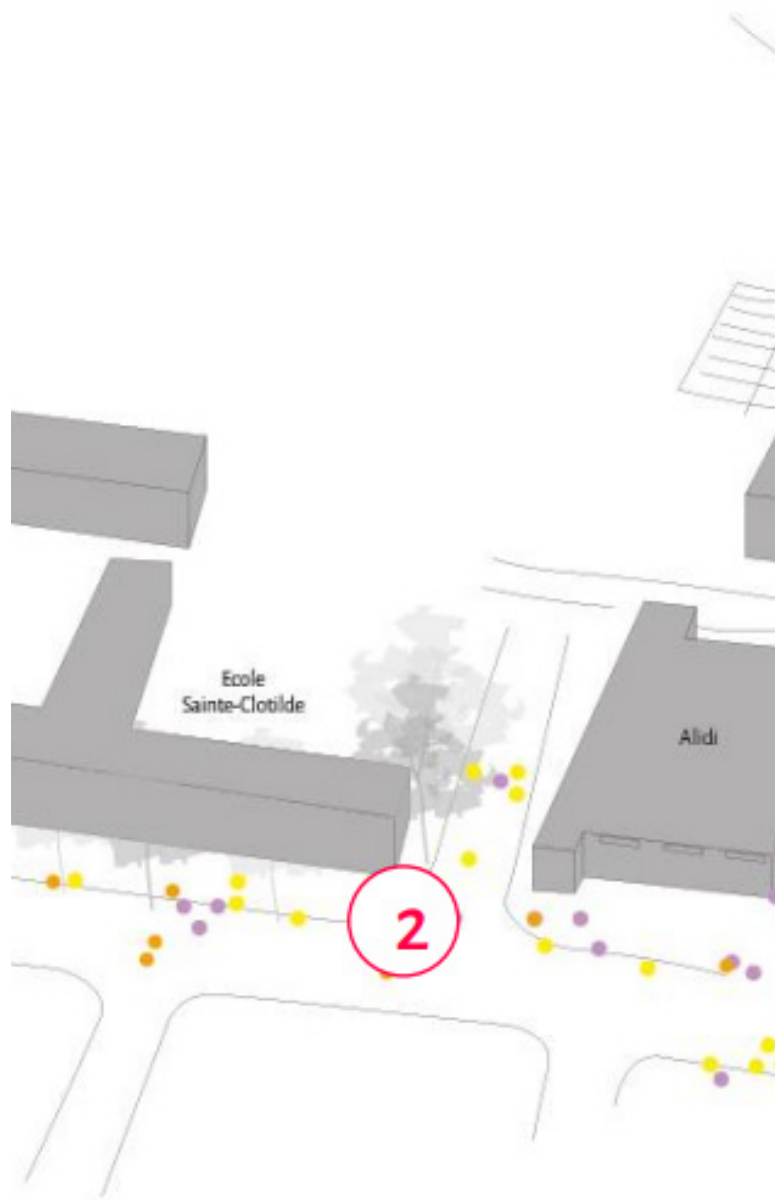
Les observations sur site ont révélé que **48% des personnes** présentes dans les espaces publics du quartier La Bourgogne sont **des hommes**, et que **52% sont des femmes (à ce moment)**.

Sur **les 54 femmes observées**, 94% d'entre elles se déplacent et seulement 6% sont assises. En revanche, 22% des hommes observés sont statiques ou bien assis.



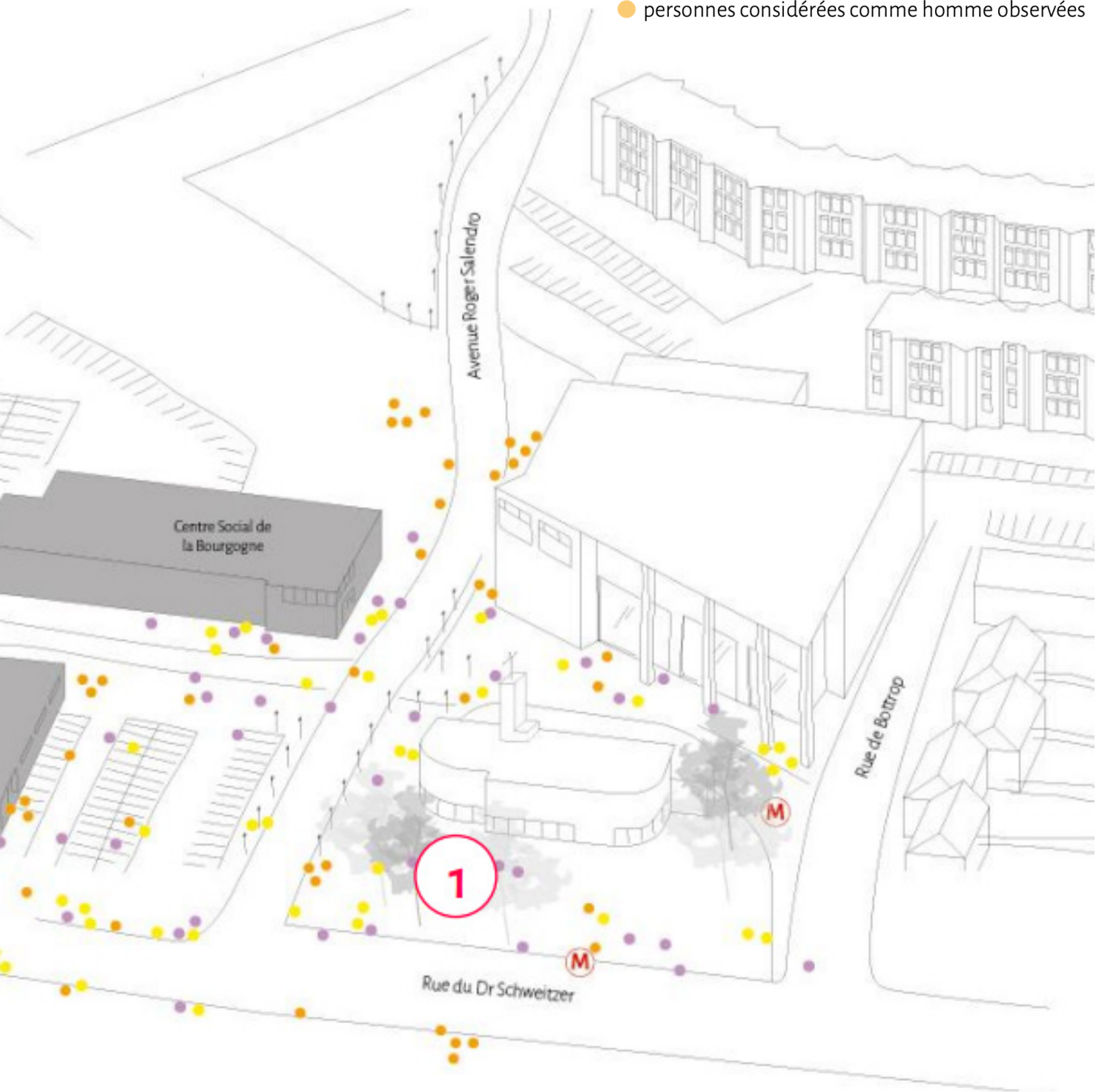
Répartition des pratiques des hommes et des femmes dans l'espace public

- femme
- homme



Jour d'observations : 29 septembre 2022

- enfants observés
- personnes considérées comme femme observées
- personnes considérées comme homme observées





1

Au parc à côté du métro, des femmes assises discutent, une autre attend des enfants qui jouent sur les installations.



2 Un groupe d'hommes installé dans l'espace public, sur la bordure du trottoir, côté ensoleillé. Certains sortent des chaises pour s'y installer plus confortablement

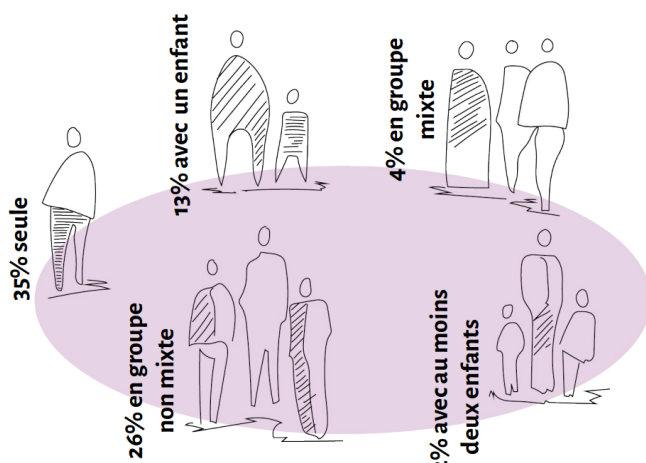


3 Certaines femmes traversent l'espace vert avec leurs enfants mais ne s'y attardent pas

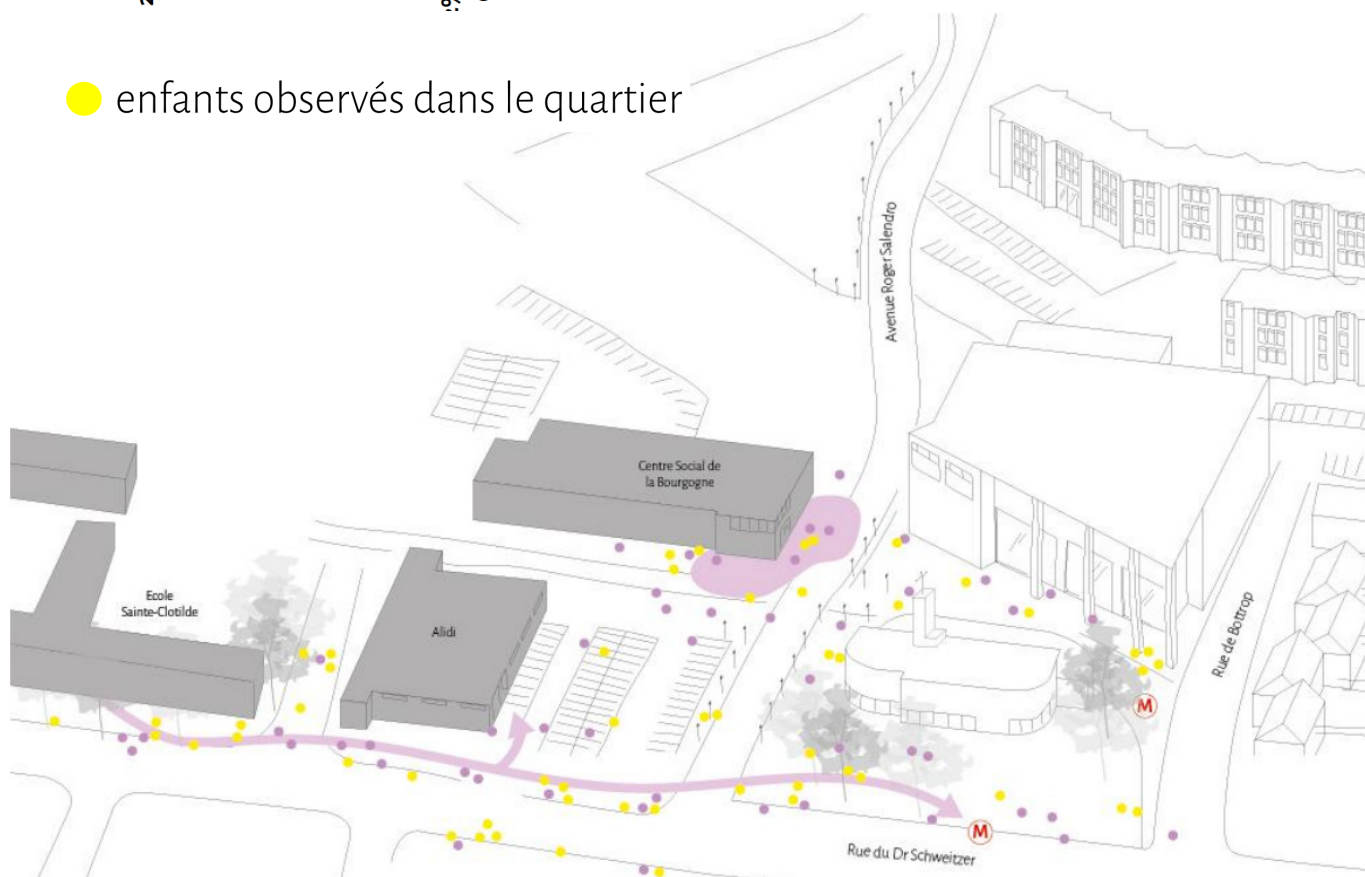
Des femmes souvent en mouvement dans l'espace public.

Retranscription de la session d'observation du 29 septembre 2022. 16h15-17h : 54 femmes observées

Les femmes observées pratiquent principalement: les abords de l'école Sainte-Clotilde, le parking d'Aldi ou encore aux abords du Centre Social et du métro. Souvent mobiles, leurs trajectoires sont liées aux activités domestiques : récupérer les enfants à la sortie de l'école, aller prendre le métro, faire ses courses au magasin Aldi. Les abords du Aldi sont un lieu de sociabilité où elles se rencontrent, s'arrêtent et discutent ponctuellement.



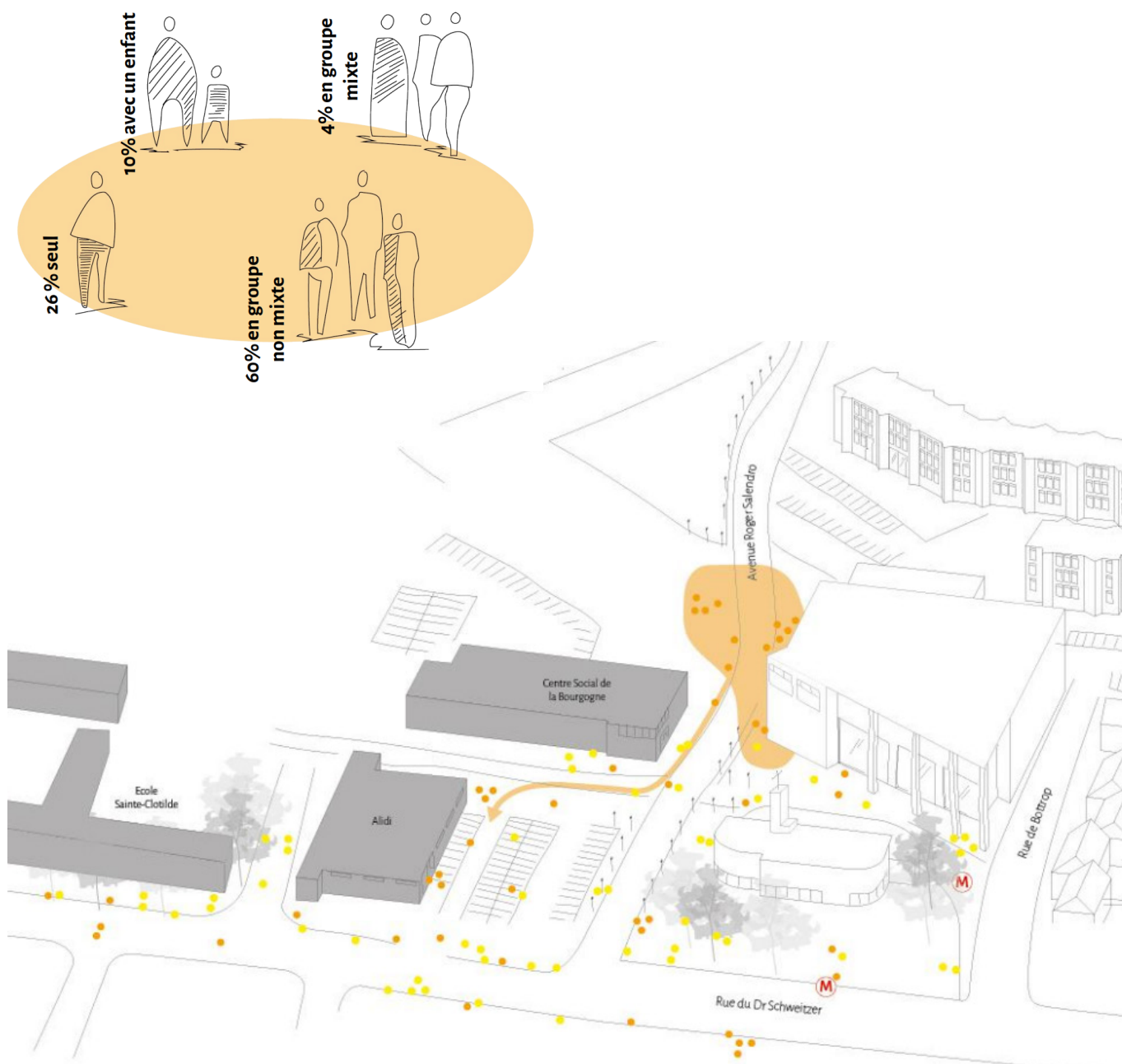
● enfants observés dans le quartier



Une occupation masculine de l'espace public concentrée.

Retranscription de la session d'observation du 29 septembre 2022. 16h15-17h : 50 femmes observées.

Les hommes observés se trouvent majoritairement à l'intérieur du quartier, aux abords du café Mascara, du distributeur de billets et aussi sur le parking d' Aldi, regroupés en non-mixité. Ils sont aussi quelquefois assis sur les trottoirs autour de la Place de la Bourgogne. Les hommes observés sont de différentes générations : les jeunes autour des cafés, les plus âgés autour de la mosquée et de la pharmacie. Ils se mélangent ponctuellement.



Ce qu'on retient des observations

Une différence d'occupation de l'espace public en fonction du genre, avec pour simplifier :

- **les femmes en mouvement ou dans les espaces verts**, seules ou en petits groupes (2 ou 3), souvent chargées ou accompagnées d'enfants. A noter que deux tranches d'âges sont peu observées : les jeunes filles et les femmes d'un certain âge. Ces dernières sont souvent accompagnées (par leur conjoint ou leurs enfants) et en déplacement (pour aller à la pharmacie par ex.) mais ne s'y arrêtent pas (ou très peu) ;

- **les hommes sur les espaces publics**, du cœur du quartier : les abords de la place de la Bourgogne, autour des cafés et commerces existants et de la mosquée. On note une différence d'occupation entre les générations :

- **les plus jeunes** autour du café et du barbi-er et sur le trottoir en face (côté le plus ensoleillé), installés debout (appuyés contre un mur, une barrière ou non) ou assis sur la bordure du trottoir à même le sol ou sur des chaises en plastique ;

- **les plus âgés** se retrouvent dans un local au rez-de-chaussée à côté de la pharmacie (pour jouer aux cartes notamment) et occupent plutôt la partie de la place entre la mosquée et la pharmacie, s'installant sur le muret existant (à l'ombre l'après-midi et plus haut donc plus facile pour s'asseoir).

De manière générale, on note **une division sexuée de l'espace et du temps** : les femmes en intérieur et les hommes en extérieur, chacun.e en non-mixité ;

Les espaces publics du quartier, espaces verts comme places et placettes, **offrent peu de qualités urbaines, de sorte que les usager.es mettent en place des stratégies pour profiter de l'espace public (à l'image de ces chaises rapportées) ;**

Des stratégies d'évitement sont observées : plus ou moins perceptibles, on note des trajectoires modifiées pour éviter de passer devant le café la Mascara (espace très occupé l'été). L'allée des enfants est très empruntée par des publics féminins de différents âges : une allée préférée pour éviter l'avenue ?



Nous constatons une utilisation particulièrement binaire du quartier : les femmes à l'intérieur ou majoritairement en mouvement dans les espaces publics et les hommes les occupant et se les appropriant.

Pourtant de vrais réseaux féminins (Centre social après-midis Renoir) existent dans le quartier. Pourquoi ne se déploient-ils pas hors les murs, dans les espaces publics ? Quelles seraient les conditions pour faciliter un usage plus inclusif de l'espace public, si cela est souhaité ?

Rencontre d'habitantes (et ex-habitantes) du quartier

Méthodologie des ateliers

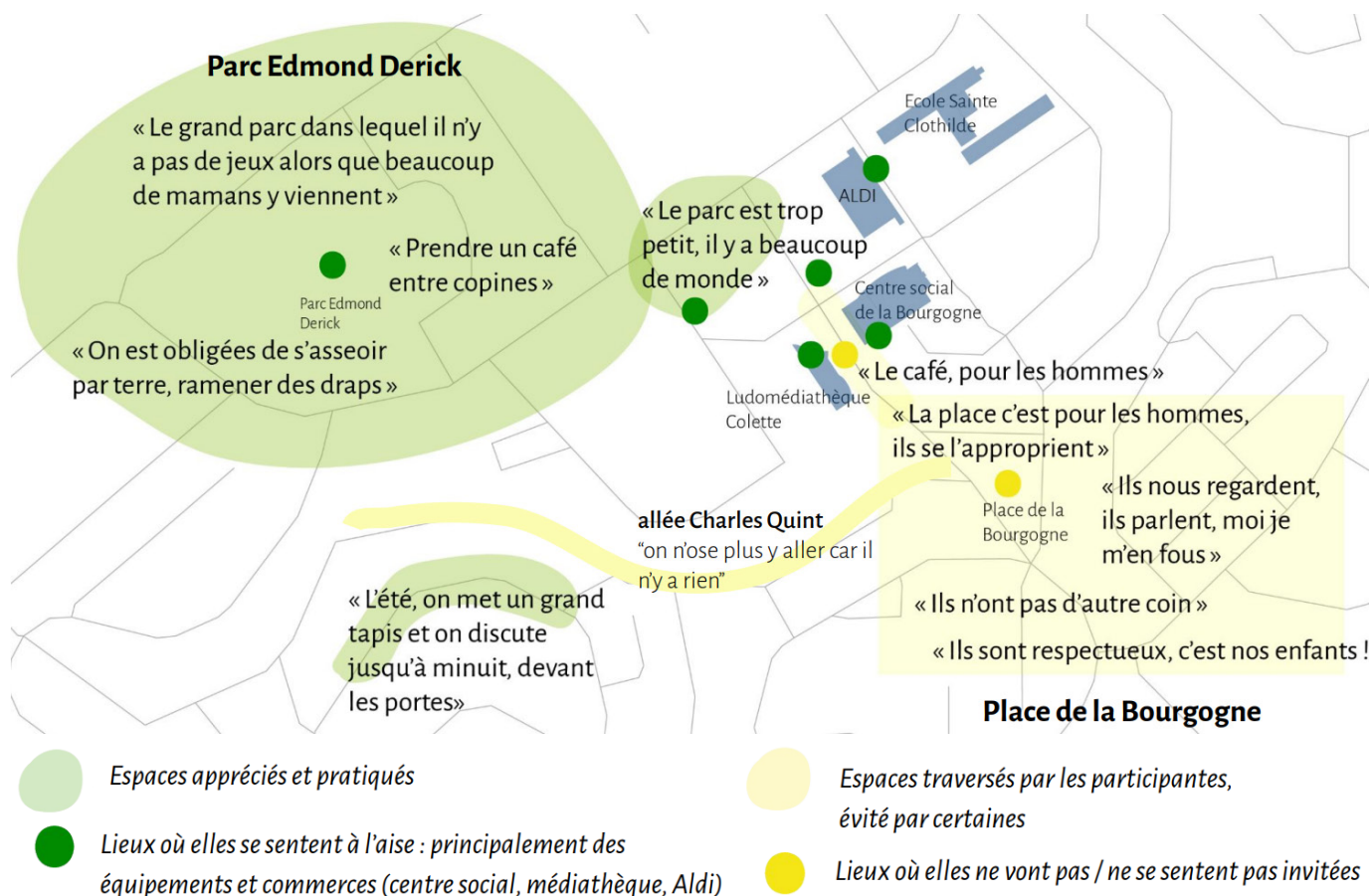
En parallèle des observations de terrain, un travail de terrain a été réalisé pour rencontrer des femmes du quartier et échanger avec elles sur leurs pratiques, leurs visions du quartier et leurs envies pour les futures transformations.

2 ateliers ont été organisés avec deux groupes distincts (réunissant chacun une dizaine de participantes) :

- les femmes se réunissant au centre social les lundis après-midi
- les femmes se réunissant aux après-midis Renoir les lundis et jeudis après-midi

Les rencontres-ateliers se sont déroulées sous la forme de focus group :

- présentation des animatrices et de la mission ;
- discussion autour d'une orthophotographie du quartier avec plusieurs questions de départ : montrez-nous les lieux où vous habitez, vous sentez à l'aise, vous sentez mal à l'aise, où vous n'allez pas. Une fois la discussion lancée l'idée est de les faire parler de leur vision des lieux, de prendre acte des problématiques évoquées et de les interroger sur les "solutions" qu'elles mettraient en place pour y répondre ;
- synthèse des échanges.



Rencontres d'habitantes (et ex-habitantes) du quartier

Ce que l'on en retient (synthèse des 2 rencontres): les lieux les plus abordés

> Les lieux les plus évoqués : les espaces verts au nord du quartier, la place de la Bourgogne, les abords du métro, le parking du Aldi, le parc de l'Yser et le parc du Lion (2 parcs très fréquentés et appréciés par les 2 groupes mais sans comparaison d'échelle avec les espaces verts de la Bourgogne : 17 et 43 hectares).

Les espaces verts au nord du quartier :

- Le 1er groupe évoque les deux espaces verts, considérant que l'un est agréable (celui à l'ouest) tandis que l'autre (celui à l'est) est à éviter (mauvaises fréquentations « ça craint » et considéré comme sale, mal entretenu) ;

- l'autre groupe n'évoque que le square Edmond Derick, mais sans le nommer et avec des difficultés pour faire comprendre à l'ensemble des participantes l'espace évoqué : le parc aux moutons, l'espace avec les jeux (confondu avec le square au pied du métro). **Le nom du square n'est pas connu (il n'est écrit à aucun moment sur place) et peu identifié dans l'imaginaire collectif, possiblement du fait qu'il soit peu qualifié.**

L'ensemble des participantes déplore le manque de jeux pour enfants, jugé insuffisant par rapport à sa fréquentation et de mobiliers, notamment de bancs pour s'asseoir à plusieurs, s'y retrouver pour boire un café, pique niquer...





Photo : Sociotopie/Atelier POWA



Photo : Sociotopie/Atelier POWA

La place de la Bourgogne

On note des positions ambivalentes en fonction des participantes quant à l'occupation de la place de la Bourgogne par des publics masculins :

- **certaines ne sont pas dérangées par cette occupation masculine**, elles reconnaissent se sentir regardées, ne qualifient pas cette occupation d'agréable mais **s'y sont habituées et considèrent que « c'est comme ça »**, que « ce n'est pas un problème » : « Moi je passe hein », « ouais, on s'en fout ». La question de leur âge entre également en considération. Effectivement, elles considèrent que **leur âge leur permet d'avoir gagné en respect dans le quartier, et de les mettre à l'abri de remarques ou dangers potentiels** : « de toute façon on est anciennes ici, on connaît tout le monde », elles reconnaissent que ce n'est pas le cas des jeunes filles : « Moi je me sens en sécurité, mais c'est parce que je suis une maman. Posez la question à une jeune fille, c'est complètement différent »

- **d'autres reconnaissent qu'elles évitent les lieux la majorité du temps ou adoptent des stratégies d'évitement**, non par sentiment d'insécurité mais pour éviter l'inconfort et les désagréments de cette occupation masculine (bavardages) : « Les gens, on les voit tous les jours. Quand je vais au marché, je baisse la tête, je les vois assez »

« Au plus ils sont là, au mieux je me sens en sécurité. Mais quand vous demandez aux jeunes filles, elles vont vous dire autre chose. C'est parce que moi je suis une maman, alors il y a le respect. Je passe, il n'y a pas de problème »

« Moi je crois que la place, ça va être plus les hommes qui vont la fréquenter. Vous avez parlé avec les hommes ? La place c'est pour eux, ils se l'approprient. Ici c'est des familles maghrébines, africaines, et les femmes elles évitent ces endroits là, parce qu'ils parlent, hein »

« l'été, quand on passe, ils nous regardent. Moi je m'en fous hein, mais ils nous regardent »



Quand on leur demande ce qu'elles pourraient imaginer sur la place de la Bourgogne, certaines participantes se résignent à ce que cette place soit « une place pour les hommes ». Elles ne se sentent ainsi pas particulièrement invitées à occuper l'espace et, en même temps, **ne voient pas ce qu'elles viend-**

raient y faire : la perspective d'avoir des espaces distincts pour chaque groupe d'acteur.ices (homme/femme, jeunes/vieux) est appréciée plutôt que de vouloir nécessairement des espaces "mixtes" (qui ne le serait pas dans les faits) (ou des sous-espaces par exemple).

Il faut noter que la place de la Bourgogne n'a, depuis les démolitions et le démarrage des travaux, plus la configuration d'une place. En effet, l'espace est morcelé en plusieurs sous-espaces articulés par l'avenue Roger Salengro, artère relativement circulée : le parking en contrebas du centre social, le parvis de la mosquée et les espaces autour de la pharmacie, les abords du centre social côté rue, la sortie du métro et l'entrée dans la médiathèque. **La différence de niveau avec le parking en contrebas du centre social ne permet pas de considérer l'espace comme une entité et rend difficile pour les participant.es la capacité à projeter une grande place sur ces espaces.**

Il est intéressant de noter que la place de la Bourgogne est un catalyseur de plusieurs problématiques du quartier, **c'est un endroit symbolique important dans les imaginaires des habitant.es.** Parler de cet espace avec les participant.es des ateliers a permis d'aborder plusieurs autres sujets, pas forcément directement liés à l'organisation spatiale des lieux mais au quartier de manière générale :

- l'interconnaissance forte de la vie au sein du quartier de la Bourgogne, l'attachement au quartier de ses habitant.es et ancien.nes habitant.es qui y con-

servent leurs réseaux de sociabilité. Cette interconnaissance est à double tranchant, elle occasionne une forme de "surveillance" mais est également vectrice de solidarités.

- le rapport des hommes dans l'espace public : leur capacité (culturelle) à se sentir plus légitimes, à se l'approprier, contrairement aux femmes ;
- la question de l'insertion professionnelle des habitant.es de la Bourgogne et les problématiques de stigmatisation, notamment à destination des jeunes ;
- l'importance des structures sociales et équipements existants (centre social, médiathèque) appréciés des habitant.es et nécessaire au lien social.

« Même s'il y avait un salon de thé pour les femmes, les femmes elles ne voudraient pas rentrer. Si les femmes n'y vont pas, il n'y en a pas une seule qui ira » / « ici, je suis bien à l'aise. On ne se réunit que ici »

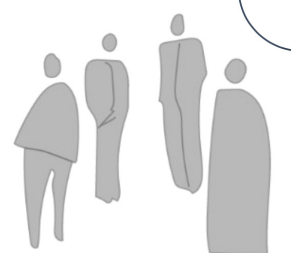


Photo : Sociotopie/POWA



Photo : Sociotopie/Atelier POWA

Ce que l'on en retient : les thématiques évoquées et les pistes de préconisations

Nos observations et les échanges avec les femmes du quartier ont montré des différences d'occupations et de pratiques des espaces publics de la Bourgogne en fonction du genre.

Plusieurs enjeux sont ressortis pour le futur projet d'aménagement :

- Le manque d'espaces verts et le fait que les espaces verts et les espaces publics soient peu aménagés, peu qualitatifs, peu adaptés à leurs usages et leurs besoins et la nécessité de proposer des espaces publics lieux de convivialité et de sociabilités pour le quartier :

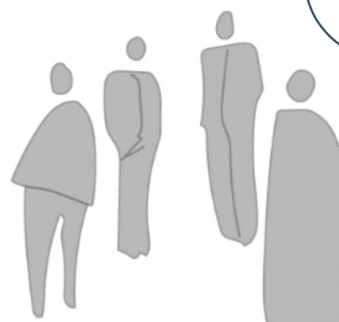
- le besoin d'aires de jeux qualitatives et inclusives
- le besoin de lieux pour favoriser les pratiques sportives de plein air
- le besoin de mobilier urbain qualitatif pour s'asseoir et se retrouver dans l'espace public, adapté à différents publics et configurations... Celui de pouvoir se retrouver seul.e ou en petits groupes pour discuter, prendre un café, profiter du soleil, se poser pendant que les enfants jouent, celui de pouvoir se retrouver en plus grand groupe, en mêlant différentes générations, à l'occasion de festivités (anniversaires, fêtes...) : tables, mobilier plus polyvalent permettant de se retrouver en petit ou grand groupe, de pique-niquer, prendre le goûter, célébrer un anniversaire... Pour permettre que les espaces puissent accueillir des événements festifs et des rencontres conviviales, il faut veiller à ne pas trop aménager les espaces non plus : laisser des espaces flexibles et polyvalents / tester du mobilier (grande pelouse)
- la possibilité de questionner les noms des lieux pour permettre leur appropriation collective : choix

des noms, signalétique

- la nécessité d'éclairer intelligemment les espaces publics, les cheminements piétons
- la nécessité de questionner la programmation des rez-de-chaussée de manière à rééquilibrer l'occupation de certains espaces publics par des publics spécifiques (place de la Bourgogne) : diversifier l'offre commerciale en proposant des commerces avec des clientèles plus féminines et soigner les espaces publics autour de ces commerces ?
- la possibilité d'engager une démarche d'urbanisme temporaire, en partenariat avec les acteurs et actrices locaux (centre social, médiathèque, association) peut être un moyen d'accompagner le changement, de permettre l'appropriation, de tester des usages, de manière événementielle ou temporaire, et redonner de la visibilité à des publics aujourd'hui plutôt invisibilisés sur l'espace public, à l'image du jardin partagé porté par le centre social dans le quartier.
- L'importance d'avoir une méthodologie de projet inclusive et la possibilité d'étudier les moyens d'**introduire de la non-mixité féminine comme moyen** : permettre des espaces d'appropriation pour les publics féminins, 1^{er} jalon pour autoriser les femmes à être plus à l'aise et mieux s'approprier les espaces publics non mixtes (un local en rdc par exemple) ? En effet, des réseaux de sociabilités féminins forts existent d'ors et déjà à la Bourgogne, mais ces femmes se retrouvent principalement dans des espaces intérieurs : Centre social, local des après-midis Renoir ou au domicile des unes et des autres. Se retrouver dans ces espaces leur permettent d'avoir des activités plus facilement praticables à l'intérieur (couture, cuisine), toutefois elles ont exprimé la volonté de pouvoir profiter occasionnellement de l'extérieur ensemble.

« Dans le quartier ici, il y a beaucoup de dames qui viennent à l'association parce qu'elles ne peuvent pas sortir. Les enfants c'est aussi un prétexte pour pouvoir sortir de chez elles. C'est pour ça qu'on parle des enfants »

« Pour les femmes on n'a rien, on n'a qu'ici (le local des après-midis renoir) »





Diagnostic genré du quar- tier de l'Epeule, Roubaix

Epeule, Roubaix

Analyse de l'occupation de la rue de l'Epeule

Méthodologie

Notre analyse du quartier de l'Epeule s'est concentrée sur la rue de l'Epeule : comprendre ses modalités d'occupation, d'accès et de circulation, les dynamiques existantes en fonction des différents types de publics et les éventuelles logiques d'évitement de certain.es. Pour comprendre et analyser l'occupation genrée de la rue de l'Epeule, l'équipe s'est rendue à **plusieurs reprises sur site** :

- le 16 mars après-midi
- le 13 décembre toute la journée

Ces temps sur place ont été menés à l'aide de la grille d'analyse de l'inclusivité des espaces publics, outil développé par le groupement et complété au fil des observations afin de guider la récolte de données sur site.

Ces périodes d'observations sur place ont été complétées par une journée immersive dans le quartier où nous avons arpenté le site, observé et expérimenté la vie rue de l'Epeule.

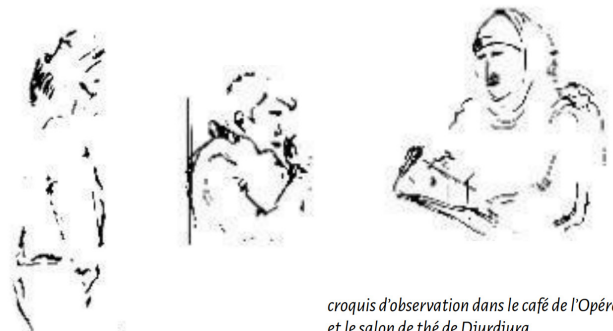
La journée d'observation de la rue de l'Epeule a eu lieu le mardi 13 décembre 2022 et a rassemblé 5 membres du groupement : 2 architectes-urbanistes (POWA) et 3 sociologues (Sociotopie). Nos observations se sont étendues de 10h à 16h, alternant marches et observations rue de l'Epeule et dans le quartier, et arrêts dans les commerces et lieux de restauration. Le périmètre d'observation que nous avons respecté est celui délimité par le NPRU.

Déroulé des observations :

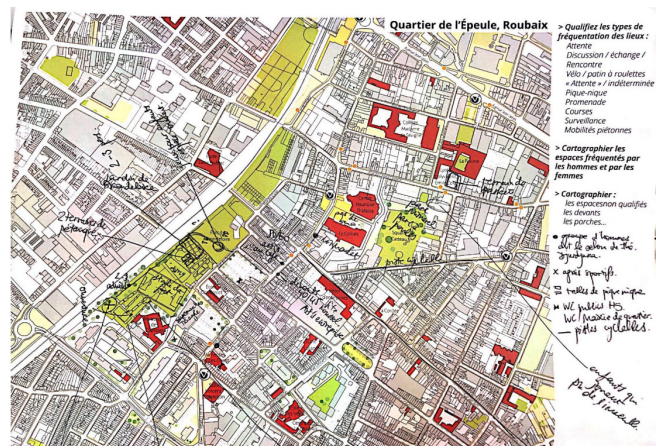
- **10h15-11h** : déambulation dans la partie sud de la rue de l'Epeule : couvent des Clarisses et parc Brondeleire
- **11h-12h** : arrêt dans le salon de thé de Djurdjura. Nous relevons entre 30 et 50 passages, avec des allers-retours de certaines personnes, et notons une population exclusivement masculine. Peu d'individus sont statiques (c'est-à-dire installés à une table comme nous), c'est davantage un lieu de passage et de transit, mais aussi de sociabilité et d'interconnaissance (conversations d'entraide, serveurs et clients s'appellent par leurs noms...). L'essentiel des clients viennent chercher une consommation avec laquelle ils sortent à l'extérieur.
- **12h-13h** : déambulation en remontant la rue de l'Epeule, vers le Colisée, le square Catteau.
- **13h-14h15** : arrêt dans un restaurant rue de l'Epeule (Table 212), un peu plus haut que le Centre Nautique. Le restaurant vient d'ouvrir, il est quasiment vide.

- **14h15-15h15** : déambulation en descendant à nouveau la rue de l'Epeule, maintenant en après-midi, et dans les rues parallèles (vers les écoles Jules Verne, Lakanal).

- **15h15-16h** : arrêt dans le café de l'Opéra. Nous notons à nouveau un lieu exclusivement masculin, rassemblant aussi bien des jeunes hommes (25-30 ans) que des hommes plus âgés (autour de 50 ans). Contrairement au café du matin, c'est un lieu d'ancrage et de rencontres dans lequel les gens sont assis, et restent pour une durée longue (ils discutent, jouent aux cartes et aux dominos).



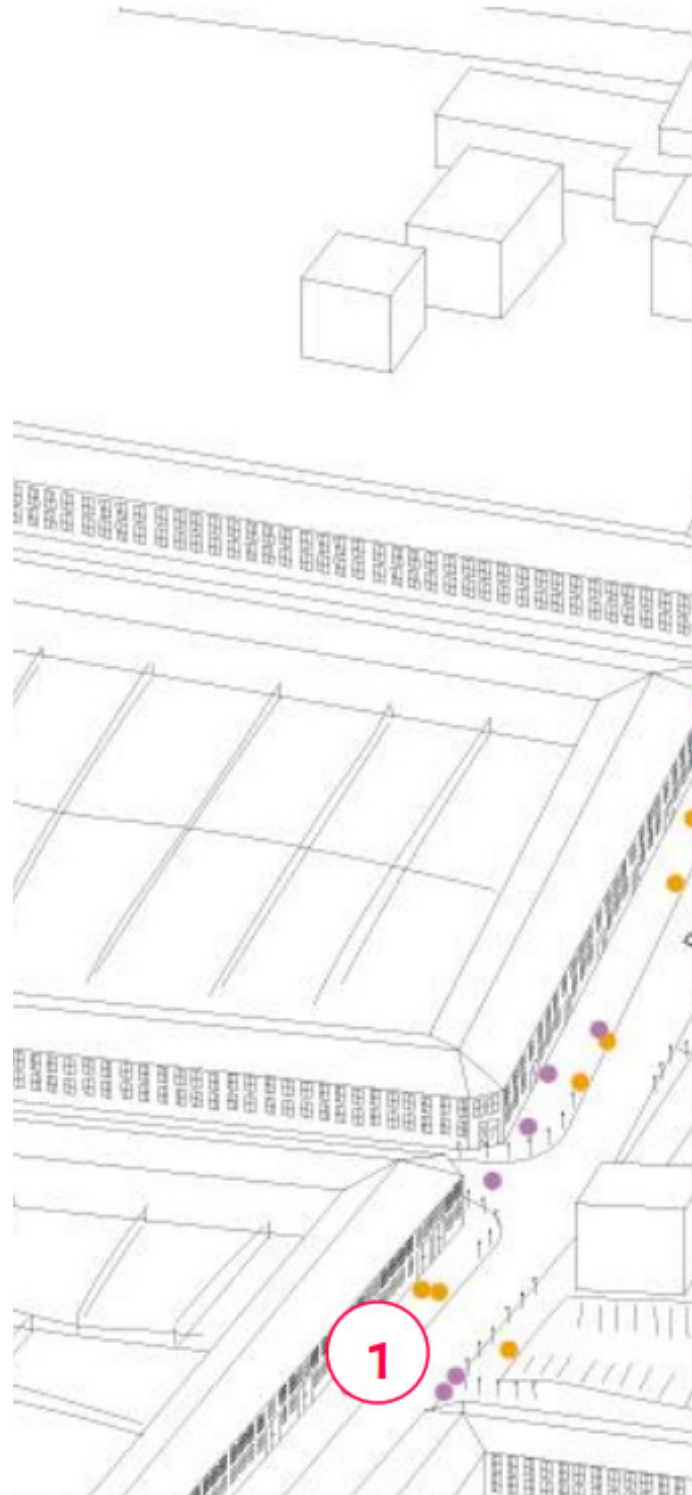
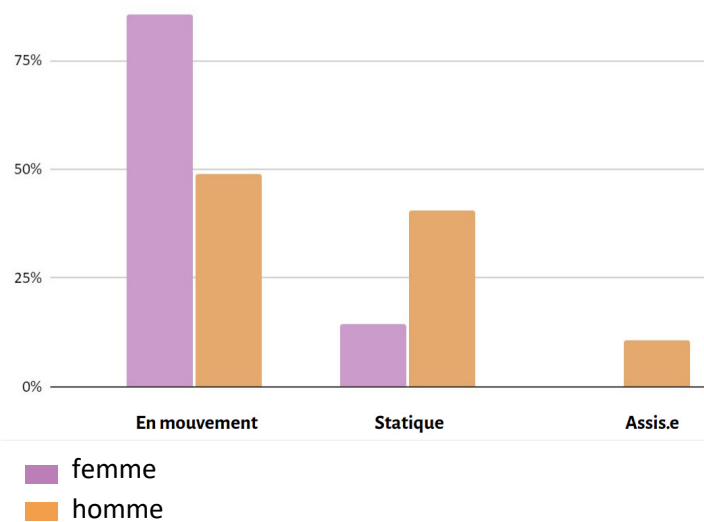
croquis d'observation dans le café de l'Opéra et le salon de thé de Djurdjura



Une occupation peu égalitaire de l'espace public entre la place Vandermeiren et la rue des Ogiers

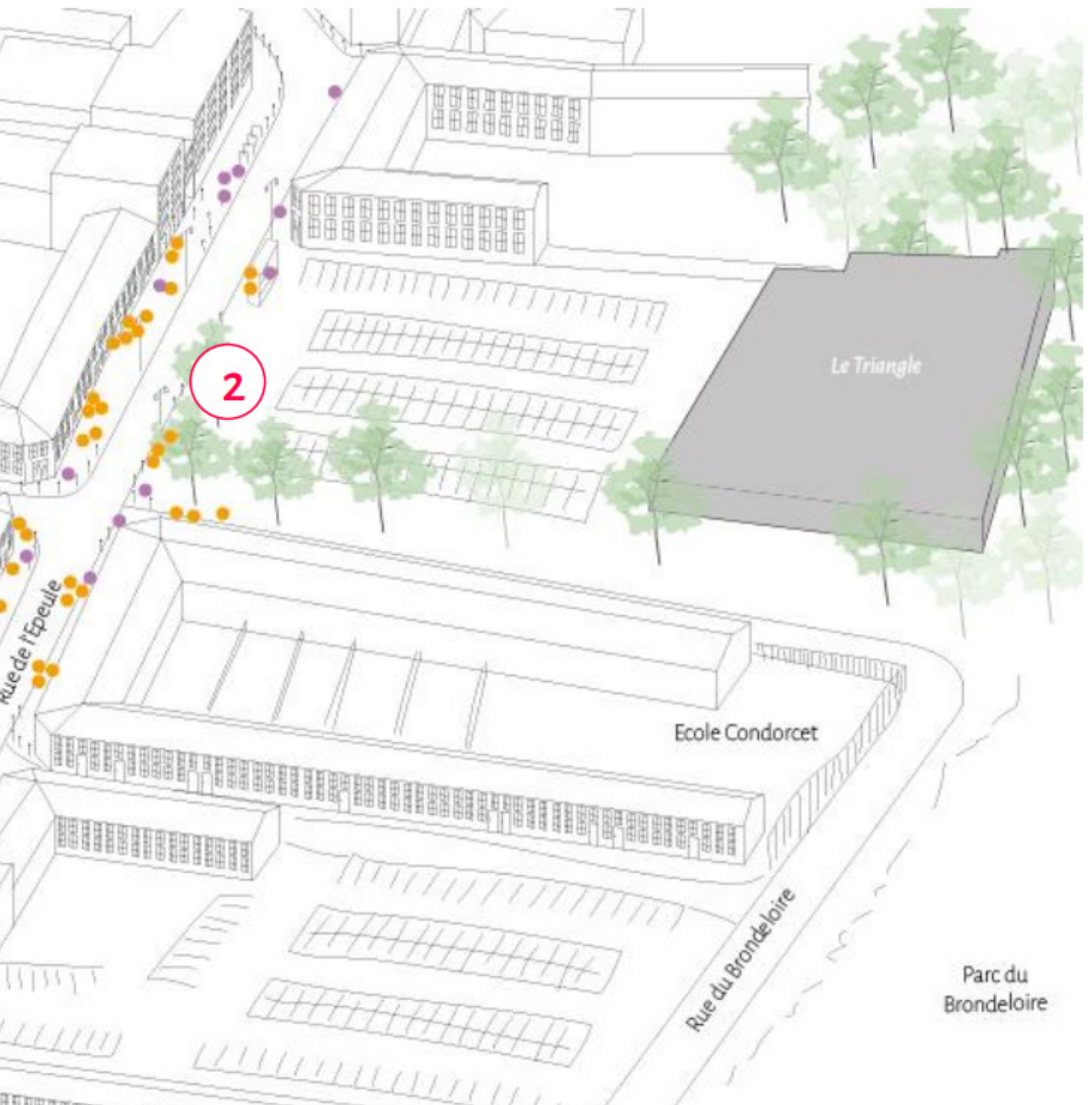
Les observations sur site ont montré que **63% des personnes** présentes dans la rue de l'Epeule sont **des hommes**, et que **37% sont des femmes**.

Sur **les 28 femmes observées**, la quasi totalité se déplacent, souvent chargées d'un caddie ou de sacs de courses. En revanche, la moitié des hommes observés sont soit statiques soit assis dans l'espace public.



Jours d'observations : 13 décembre 2022

- personnes considérées comme femme observées
- personnes considérées comme homme observées



de 10h15 - 12h40 - 75 personnes



1

Un groupe de jeunes hommes statiques discutant sur le trottoir étroit, rendant les déplacements difficiles

2

3



Une femme remontant la rue de l'Epeule : circulation dense et stationnement important



Un groupe de jeunes hommes stationnant devant le bureau de tabac

Le quartier de l'Epeule

Éléments d'analyse du quartier : des ambiances distinctes

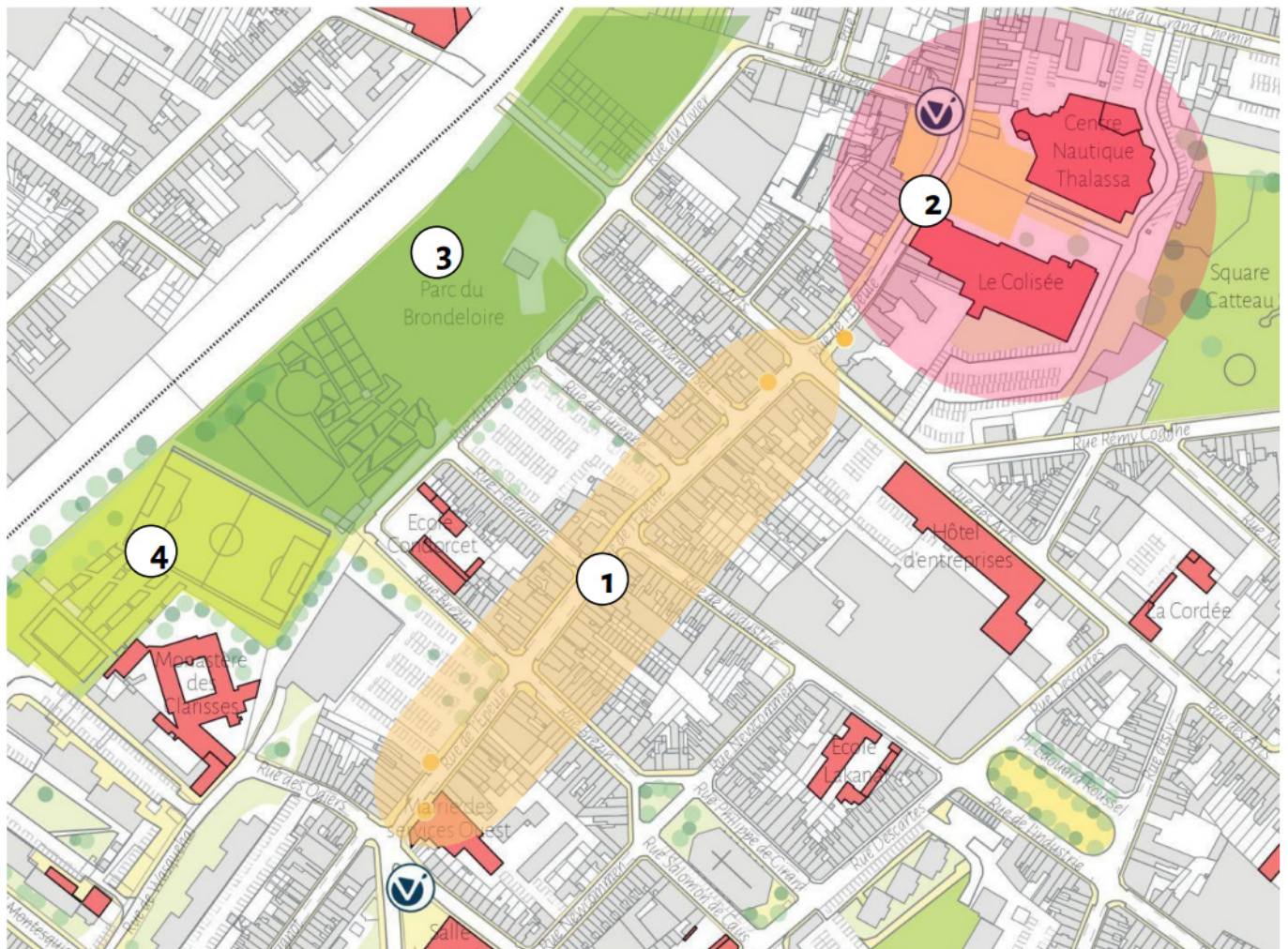
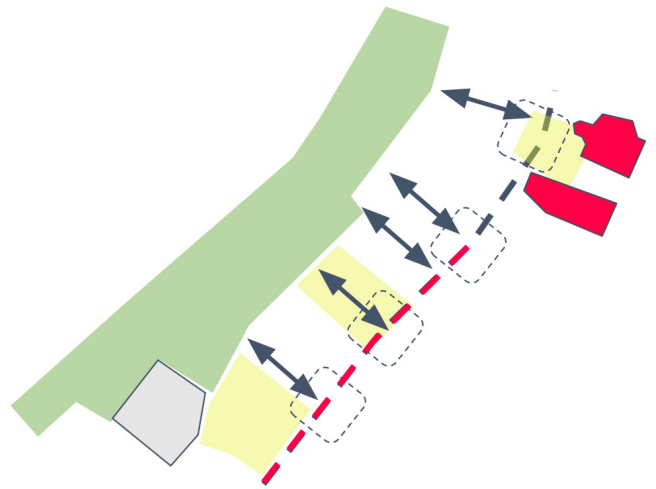
Le quartier de l'Epeule est constitué de plusieurs entités ayant des caractéristiques et ambiances différentes :

1/ le bas de la rue de l'Epeule (rue des Ogiers - rue des Arts) rue des commerces et services, véritable lieu de vie et de sociabilité, avec des cafés ayant une clientèle principalement masculine

2/ le haut de la rue de l'Epeule (rue des Arts - rue du Grand Chemin) : des équipements culturels, le square Catteau, et une typologie commerciale plus variée

3/ le parc du Brondeloire : parallèle à la rue de l'Epeule et adossé à la voie de chemin de fer, un espace d'aération dans le quartier ;

4/ les équipements sportifs : le stade et le citystade, espaces clôturés peu lisibles, depuis la rue de l'Epeule mais très utilisés, par les jeunes du quartier notamment, des tags et illustrations renvoient à l'imaginaire masculin ;



Le parc Brondeloire et le jardin de traverse

Un espace traversé mais peu approprié

3/ Parc Brondeloire, jardin de traverse (partie non clôturée)

- **un parc très emprunté, un espace traversé**, pour se balader seul.e ou à plusieurs, ou avec des chiens, et rejoindre d'autres quartiers de Roubaix (la gare Jean Lebas notamment). **Des chemins des désirs à pérenniser ?**
- une zone calme et silencieuse, en retrait de la circulation, (qui contraste avec la rue de l'Epeule), où les gens marchent d'un pas lent, une quiétude à conserver
- **un espace de jeu restreint (toboggan) et destiné à une seule tranche d'âge** (moyens - grands), ne permettant pas un usage élargi : pas de jeux destinés aux plus petits
- **un espace de jeu peu utilisé** lors de nos différentes visites de site : certainement trop monofonctionnel, trop ouvert et peu accueillant : peu de bancs pour se poser lorsque l'on est accompagnant.e, pas de limites à donner à l'enfant
- **un espace utilisé / emprunté/ traversé par les scolaires**



Le parc Brondeloire et les équipements sportifs

Le stade et le city-stade

4/ Parc Brondeloire : le stade et les équipements sportifs

- le stade et le citystade sont des espaces très utilisés. On constate une fréquentation plutôt mixte de ces espaces (en terme de genre et de tranches d'âges), même s'il est un peu différencié : quelques jeunes filles utilisent le stade, mais la majorité reste à l'extérieur, sur les espaces entre le citystade et le stade, d'autres s'installent sur le citystade, pour écouter de la musique par exemple (en s'asseyant par terre). La proximité entre les deux équipements permet sans doute des usages plus différenciés : jeux de ballons d'un côté (pratiqués principalement par des

jeunes garçons), danse, discussions, etc. de l'autre.

- les quelques jeunes rencontrés déplorent le fait de ne pas pouvoir faire le tour du stade : dans cette partie du parc les espaces sont effectivement très clôturés les uns des autres. Ce caractère en retrait de la rue et sécurisé lors permet cependant de fréquenter l'espace sans leurs parents (ou autre accompagnants) : les parents les laissent descendre dans le parc, les grands accompagnent les petits et chacun peut vaquer à ses occupations.

- du mobilier vieillissant plus utilisé ou détourné (agrès sportifs) : tables de ping pong, assises et tables

- Des tags et illustrations de bâtiments qui renvoient à des codes et imaginaires masculins, autour du football.

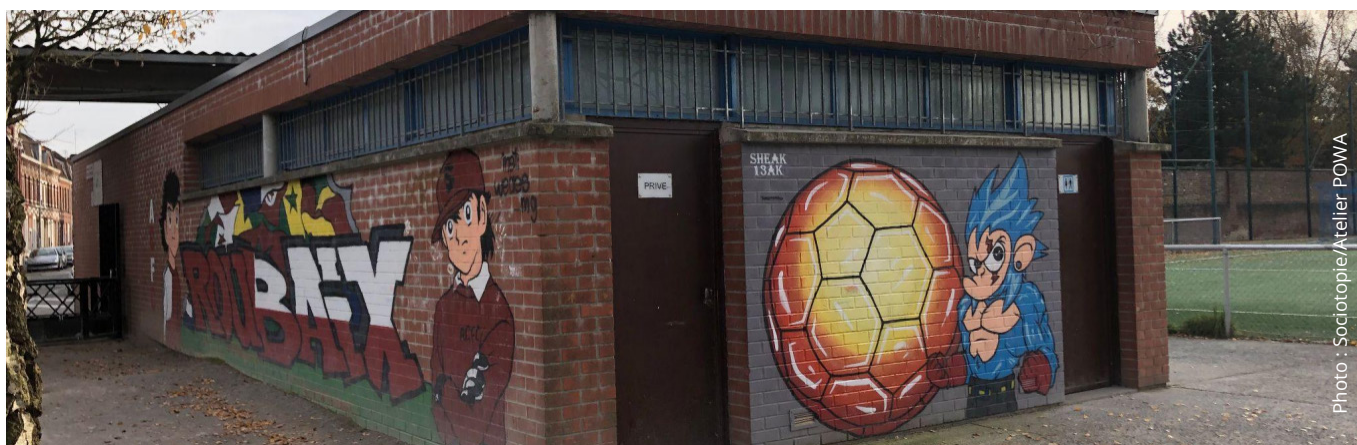


Photo : Sociotopie/Atelier POWA



Photo : Sociotopie/Atelier POWA



Photo : Sociotopie/Atelier POWA



Photo : Sociotopie/Atelier POWA

La rue de l'Epeule

2 ambiances contrastées

La rue de l'Epeule est une longue traversée dans laquelle nos sens sont en éveil et convoquent des **réactions, sentiments et stratégies d'adaptations** selon chaque espace de la rue. **Les attitudes des usagers évoluent entre le haut et le bas de la rue de l'Epeule.**

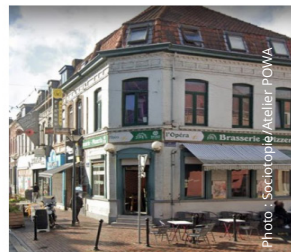
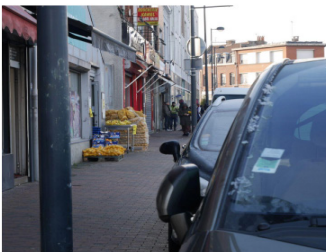
1/ Rue basse : dynamique et fonctionnelle

- **commerces principalement alimentaires** qui convoquent l'odorat (supermarchés, boucheries, boulangeries, snacks, cafés...) et "débordent" sur l'extérieur
- **espace de transit** (arrêts de bus, commerces et services) : les usagers marchent vite d'un pas assuré et fonctionnel
- **rue très circulée et bruyante** (voitures, bus, scooters), nos sens sont très sollicités quand on y marche : odeurs, bruits, difficultés à se croiser sur le trottoir (étroitesse et stationnement donnent une sensation de couloir)
- **présence d'hommes de tous âges, mais également de femmes**, souvent chargées (sacs de courses) ;
- **augmentation du nombre d'hommes à être statiques** (notamment jeunes hommes) dans la rue au fil de la journée alors que les femmes sont toujours en mouvement.
- **espaces de sociabilité**, de rencontre et d'interconnaissance et de "**familiarité publique**" (Blokland & Nast, 2014), permettant de se sentir chez soi sans nécessairement être avec des proches.

2/ Rue haute : calme et événementielle

- **commerces plus mixtes** : agences de voyages, pharmacies, salons d'esthétique, magasins de prêt à porter...
- **une typologie de commerces moins tournée vers l'alimentaire**, qui engage moins de lien entre l'intérieur et l'extérieur (présence de terrasses, d'étals), qui s'adresse à priori davantage à une clientèle féminine
- **des équipements (le Colisée et Thalassa) ayant une dimension métropolitaine** et amenant une population plus mixte
- des espaces plus vastes (parvis) avec une meilleure portée du regard, et moins encombrés : les usagers marchent plus lentement évoquant la promenade/flânerie
- présence de jeunes filles sur les marches de Thalassa et de femmes dans le square Catteau
- **espaces plus en retrait**, où il est plus facile de profiter des espaces publics (place de l'abreuvoir), des espaces publics toutefois peu qualifiés pour permettre d'en profiter (peu d'assises, d'ombre...)

≠



⇒ La différence de programmation des rez-de-chaussée et le côté mono-fonctionnel de la partie "basse" est un facteur d'explication de son usage très genré

Dans quelle mesure le projet urbain peut-il permettre une plus grande mixité de la rue de l'Epeule ?

Ce que nous avons observé :

- **Les différences d'occupations et de pratiques au sein des espaces publics et des commerces, lieux de restauration, écoles**, ainsi que les espaces de porosité entre ces deux typologies d'espaces : sur les trottoirs, devant les cafés, en sortie d'école...).
- **Les rythmes, caractéristiques et fréquences de déplacement des individus observés** : cause apparente du déplacement, fréquences et durées des arrêts, caractéristiques sensorielles des lieux traversés (luminosité, bruit, odeurs...), sur les identités sociales des individu-es rencontrés-es ou observés-es (genre, âge...), sur leur occupation de l'espace, sur leur chargement ou non (poussettes, sacs de course...). Nous notons aussi les natures et caractéristiques (horaires, fréquentation...) des commerces, services ou infrastructures du périmètre observé.
- **Nous tenons compte des différentes temporalités** (matin / midi / après-midi) ainsi que de la météo

(temps froid / soleil), et de la manière dont cela influence voire conditionne nos observations.

- Nous nous concentrons sur des observations (pas d'entretiens, ni d'entretiens de rue), et notre méthodologie ne comprend pas d'échanges avec les individu-es que nous croisons. Le compte-rendu tient donc compte de **l'analyse menée depuis nos observations et donc notre regard**, à la fois sociologues et urbanistes (regard d'expert, et regard situé), extérieur au quotidien du quartier car habitant toutes dans d'autres quartiers que celui-ci, et dans d'autres villes que Roubaix.

Plus globalement, nous restons concentrées sur l'objet de notre mission, c'est à dire **l'identification de leviers permettant de prendre en compte les problématiques genrées dans l'espace public**, mais cherchons, dans cet objectif, à **comprendre dans un premier temps les ambiances et dynamiques propres au quartier de l'Epeule de manière plus large**.

Les enjeux de la rue de l'Epeule

Un quartier avec des fonctionnements parallèles

> **Un quartier qui fonctionne selon des logiques parallèles : le parc Brondeloire, les îlots bâtis et la rue de l'Epeule**

Le parc Brondeloire est un des atouts majeurs du quartier, un des rares espaces de respiration dans le tissu ancien dense de l'Epeule. Bien qu'au bout de chaque rue perpendiculaire à la rue de l'Epeule, il est



peu lisible ni visible et très peu mis en valeur (en particulier du fait de son caractère clôturé). L'enjeu du projet est bien de faire déborder le parc Brondeloire dans les espaces publics de l'Epeule.

> Il nous paraît important de **concevoir la rue de l'Epeule dans une logique séquentielle** : créer des séquences, des ouvertures, pour casser cette sensation de "rue couloir" et offrir plus d'occasions d'ouvrir le champ de vision, des espaces publics plus confortables pour toutes et tous. C'est à priori bien le sens du futur projet urbain qui doit ponctuer la rue d'espaces publics structurants : place Vandermeeren, place de l'Abreuvoir, place du couvent des Clarisses.

> Dans ces différentes séquences, la programmation des rez-de-chaussée pourra être étudiée pour **apporter davantage de diversité dans les commerces et structurer de véritables espaces de rencontre et de vie**, par exemple autour de commerces.

Confort de déplacement, programmation des rez-de-chaussée et des espaces publics

Nos observations ont montré que la rue de l'Epeule établit des frontières d'occupations et de pratiques en fonction du genre. Plusieurs enjeux sont ressortis de l'étude de la rue et du quartier de l'Epeule pour le futur projet d'aménagement :

- la nécessité de **permettre une liberté de déplacement pour toutes et tous** rue de l'Epeule (notam-

ment les piétons) : facilité à se déplacer quand on est chargé ou à mobilité réduite (nombreuses bordures et irrégularités du trottoirs), largeur suffisante pour pouvoir se croiser facilement (sans se frôler, à plusieurs, avec un fauteuil...), confort de déplacement (circulation apaisée, parcours non accidenté)...

- la nécessité de **questionner la programmation des rez-de-chaussée** de manière à limiter la privatisation ou l'occupation de certains espaces publics par des publics spécifiques : diversifier l'offre commerciale dans la partie basse de la rue de l'Epeule ? Tout en ne supprimant pas les terrasses, qui participent à la vie locale et à l'animation du quartier

- la volonté de mieux **qualifier les espaces publics** (programmation, aménagement, dispositifs et mobiliers choisis) de manière à **permettre une plus grande diversité d'usages par toutes les tranches d'âges, sans distinction de genre** : aujourd'hui plusieurs espaces sont principalement dédiés au stationnement, la voiture occupe une place prédominante et les espaces de jeux ne sont pas adaptés

- la possibilité d'**étudier les moyens d'introduire de la non-mixité féminine comme moyen** : permettre des espaces d'appropriation pour les publics féminins, 1er jalon pour autoriser les femmes à être plus à l'aise et mieux s'approprier les espaces publics non mixtes.





Diagnostic genré du quartier du Fau- bourg d'Arras

Faubourg d'Arras, Lille

Éléments d'analyse du quartier

> **Toponymie des lieux** : des rues et des équipements portant tous des noms masculins, ce qui participe à l'invisibilisation des femmes dans l'espace public.

> **Fonctionnement urbain, signalétique et facilité pour se repérer** : le quartier est organisé autour d'une rue principale (la rue Paul Bourget) à laquelle s'adressent des voies desservant les stationnements. Plusieurs cheminements piétons maillent le quartier ainsi que des espaces publics, peu aménagés ou délaissés.

Les espaces publics ne sont pas nommés, à l'image de la place centrale du quartier (à côté de l'école Wagner). Le système de voies piétonnes est peu lisible

(pas de signalétique, peu éclairé, végétation dense), ce qui ne facilite pas le repérage au sein du quartier et le sentiment de sécurité.

Nom des rues	Nom des équipements
Rue Richard Wagner	Ecole Wagner
Rue Paul Bourget	Complexe sportif Antoine Blondin
Rue François Coppée	Centre social de l'Arbrisseau
Rue Albert Camus	
Rue Paul Parisot	
Rue de l'Asie	
Rue du Vaisseau le Vengeur	

Analyse de l'occupation des espaces publics de Faubourg d'Arras

Méthodologie

Pour comprendre et analyser l'occupation genrée des espaces publics du quartier Faubourg d'Arras à Lille, l'équipe s'est rendue **à plusieurs reprises sur site sur des créneaux de 45 minutes à une heure** :

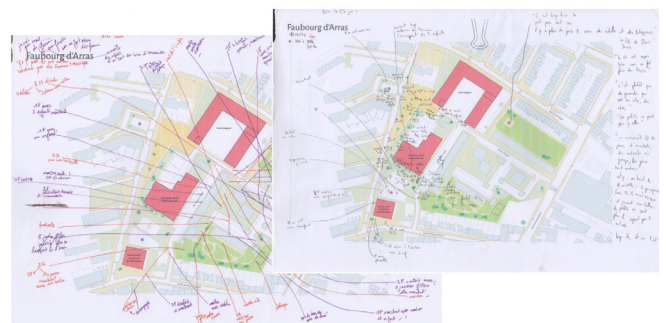
- le 19 mai entre 15h30 et 16h30
- le 1er juin entre 16h à 16h50
- le 15 juin entre 11h45 et 12h15

Ces temps sur place ont été menés à l'aide de la **grille d'analyse de l'inclusivité des espaces publics**, outil développé par le groupement et complété au fil des différentes observations afin de guider la récolte de données sur site.

A partir d'un positionnement fixe dans un espace public du quartier (parvis de l'école Wagner, espaces verts résidentiels, espaces de jeux...), la grille permet de **comptabiliser le nombre de personnes présentes ainsi que de qualifier leur présence** (en mouvement/statique, seul ou accompagné.e,...), via l'annotation d'un plan du quartier. Elle permet de donner une photographie à un instant de la fréquentation et de l'occupation d'un espace public.

Ces périodes d'observations sur place ont été complétées par la **participation à la concertation organisée par la ville sur les espaces publics et l'organisation d'un atelier autour des futurs usages de la résidentialisation et des ambiances souhaitées** le 7 juillet 2022, avec LMH. Celui-ci n'a rassemblé que 3 participants. Lors de cet atelier, les premiers éléments de diagnostic ont été présentés, et un travail sur plan autour d'images de référence a permis de spatialiser les futurs usages et discuter des conséquences de la résidentialisation.

Nous avons constaté une méfiance vis-à-vis de notre présence lors des observations de site, notamment lors de la prise de photographies.



Synthèse de l'atelier du 7 juillet 2022 pour réfléchir aux usages issus de la résidentialisation

Objectifs

Définir à partir d'un cahier de références les futurs usages et ambiances souhaités pour le quartier. Définir la matérialité et le traitement des limites issues du processus de résidentialisation.

Déroulé

L'atelier a eu lieu dans le Centre Social de l'Arbrisseau. Il s'est déroulé le jeudi 7 juillet 2022 de 17h30 à 18h45. L'atelier s'est structuré en 2 temps : un temps de présentation des premiers résultats issus du diagnostic genré et un temps d'échanges autour d'images de références.

Animateur.rices

Lisa Poletti et Tania Coolen - Atelier POWA
Maya Leclercq et Margot Jankowski - Sociotopie
Mathilde Louchard - Métropole Européenne de Lille
Maxime Magnier - LMH

Participants

3 hommes

Outils mobilisés

- Eléments de diagnostic genré
- Fond de plan aérien du quartier et fond de plan du projet de résidentialisation de LMH
- Cahier de références répartis en 4 thématiques : clôture, stationnement, cheminement piéton et usages ludiques et sportifs

"Ils (les jeunes) viennent de l'extérieur et détruisent tout"

H. habite le quartier



"Avant il y avait des bancs et il y avait toujours beaucoup de monde qui les utilisaient"

H. habite le quartier



Des constats généraux à l'issue de la concertation

- **Une incompréhension du projet** de résidentialisation de la part des habitants du quartier. Au delà du manque de compréhension c'est aussi **un manque d'information et une sensation de ne pas être entendus** malgré de nombreuses réunions publiques faites par LMH

- **Une nostalgie générale** pour ce qu'était le quartier avant, en stigmatisant la jeune population sur des mésusages existants

- **Des problématiques de sécurité et de propreté pregnantes** : les habitants étaient principalement préoccupés par la problématique du renforcement de la sécurité, il a été difficile de travailler sur d'autres thématiques. Il semble qu'apporter des réponses sur ces deux sujets qui ont un impact important sur le quotidien des habitant.es apparaît donc comme un préalable pour engager d'autres réflexions. Et, bonne nouvelle, c'est justement l'objectif du projet actuel de résidentialisation !

"Ma seule exigence c'est une place de parking handicapé, sinon tout va bien"

H. habite le quartier



"C'était un beau quartier, il fallait montrer patte blanche pour habiter là"

H. habite le quartier depuis 60 ans



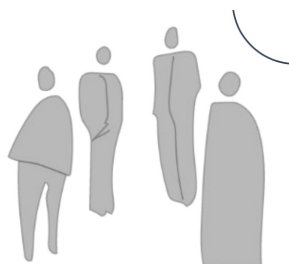
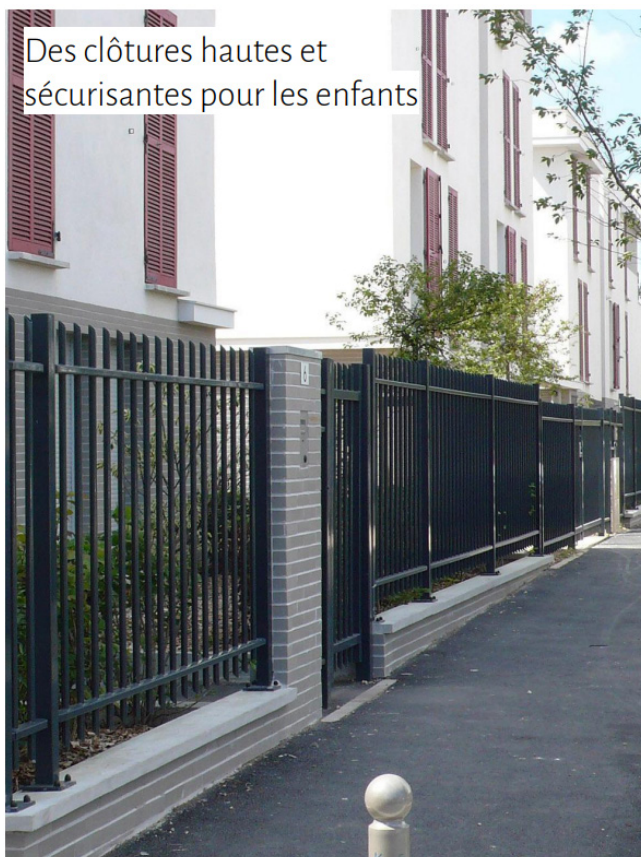
Les usages souhaités à partir des images de références

Une volonté de fermer les espaces résidentiels de manière à sécuriser le quartier



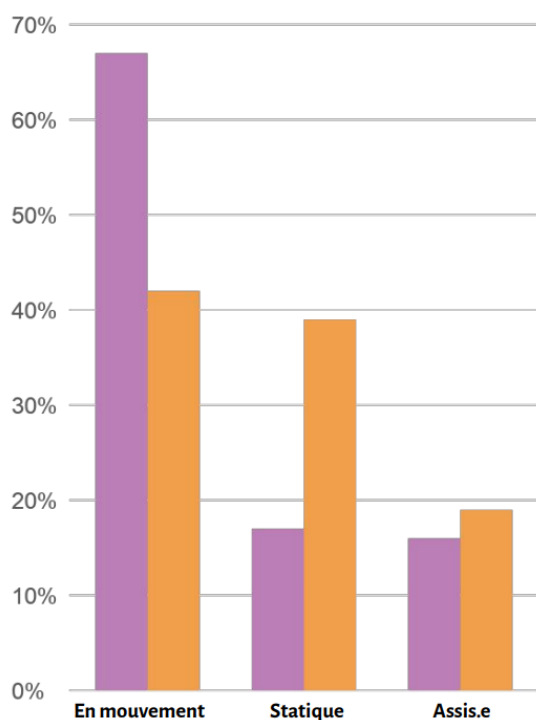
"Il y a le seul endroit de verdure, c'est là où nos enfants jouent. Vous devriez le connaître c'est là que vous voulez mettre le parking"

H. habite le quartier depuis 60 ans



Les observations sur site ont révélé que **55% des personnes** présentes dans les espaces publics du quartier sont **des hommes**, et que **45% sont des femmes**.

Sur **les 117 femmes observées**, 67% d'entre elles se déplacent et 33% sont soit statiques ou assises. En revanche, 58% **des 142 hommes observés** sont statiques ou assis et 42% sont en mouvement.

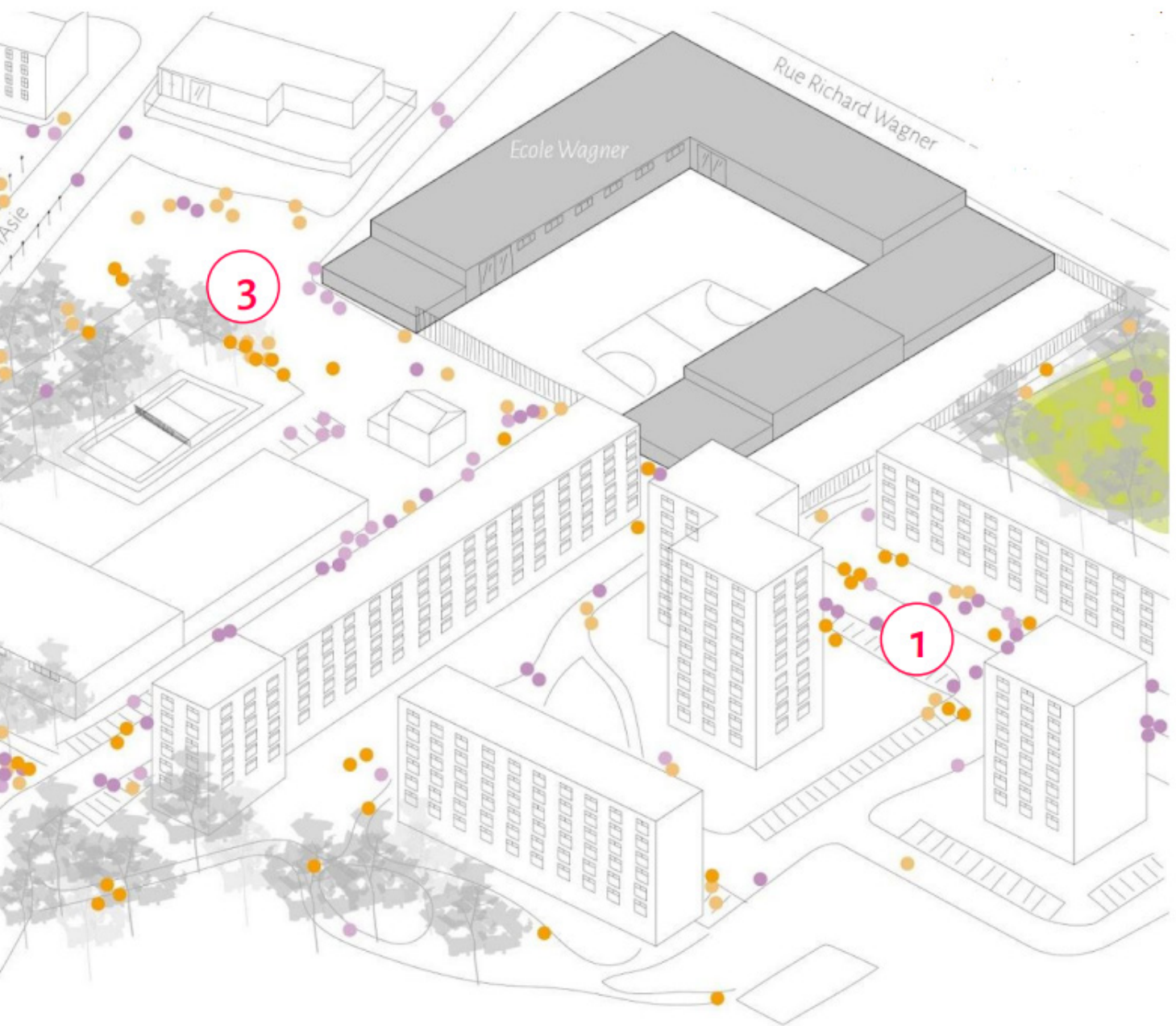


Répartition des pratiques des hommes et des femmes dans l'espace public

- femme
- homme

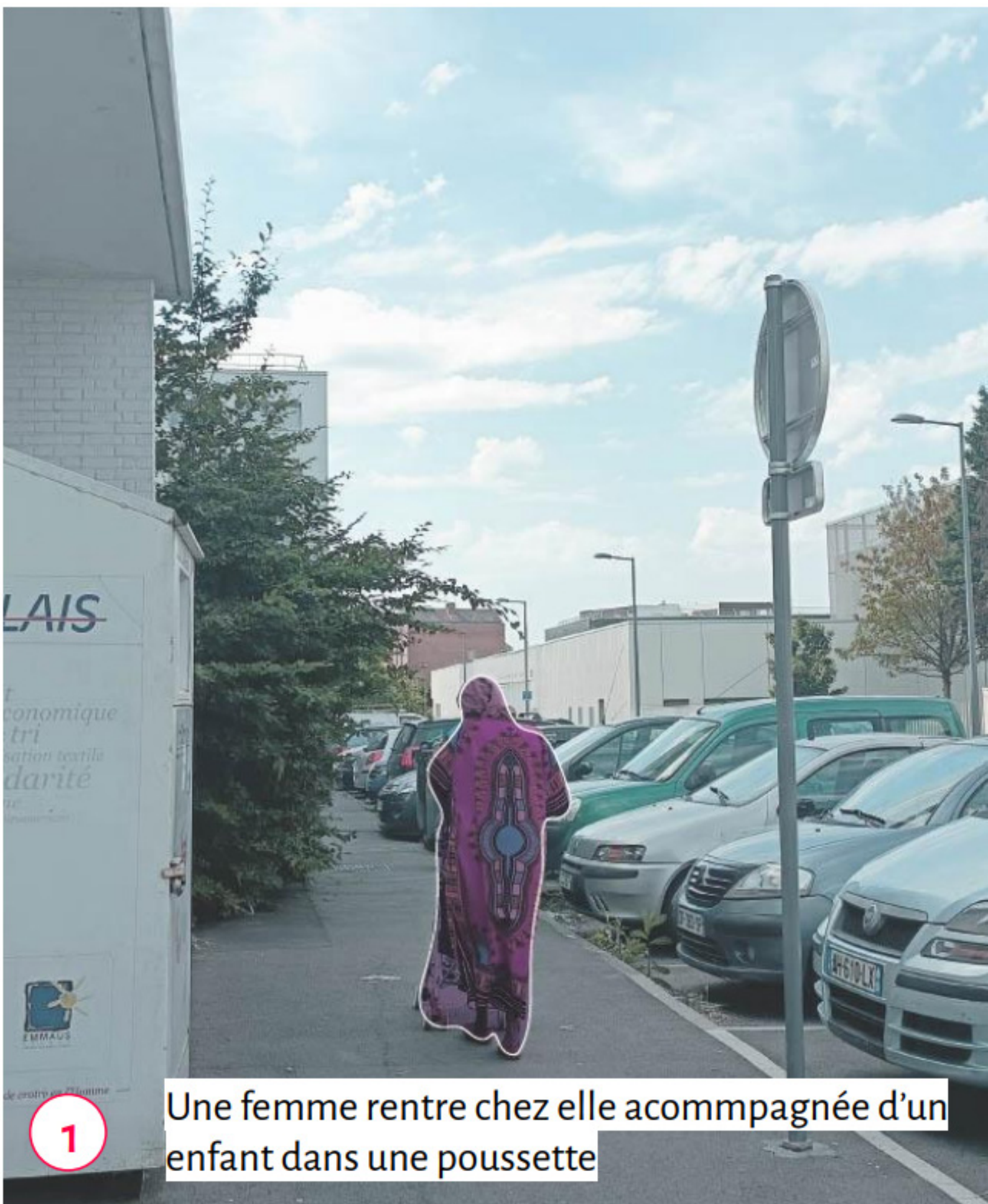


Jours d'observations : 1^{er} et 15 juin 2022



- personnes considérées comme femme observées
- personnes considérées comme homme observées

2 : 259 personnes observées



1 Une femme rentre chez elle accompagnée d'un enfant dans une poussette



2 Des femmes, des mamans accompagnant leurs enfants sur les aires de jeux

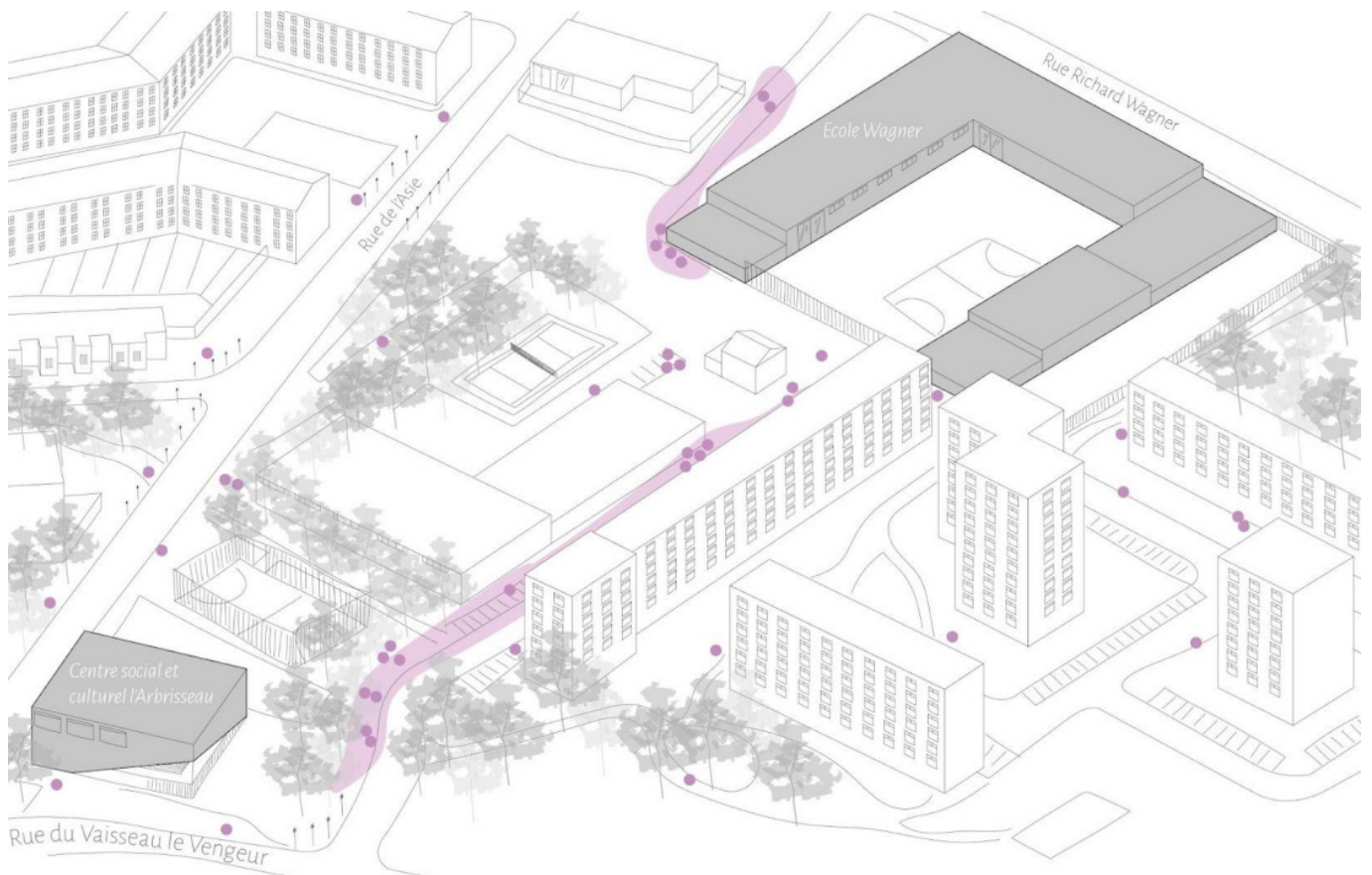
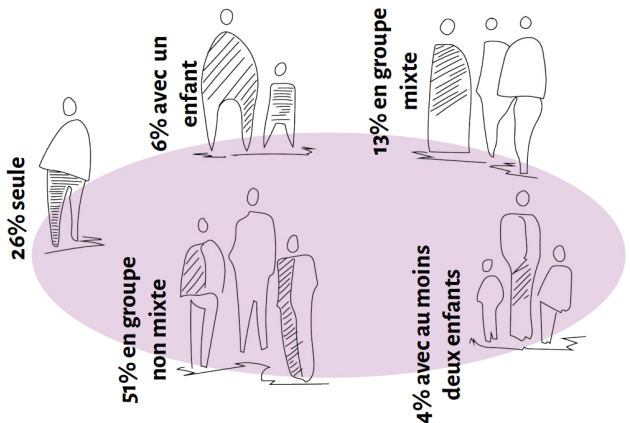


3 Quatre jeunes hommes sont assis sur la place du quartier, tandis qu'une femme se tient debout et à l'opposé

Une présence féminine, souvent en mouvement, associée aux équipements

Retranscription de la session d'observation du 1er juin 2022. 15h30-16h30 : 47 femmes observées

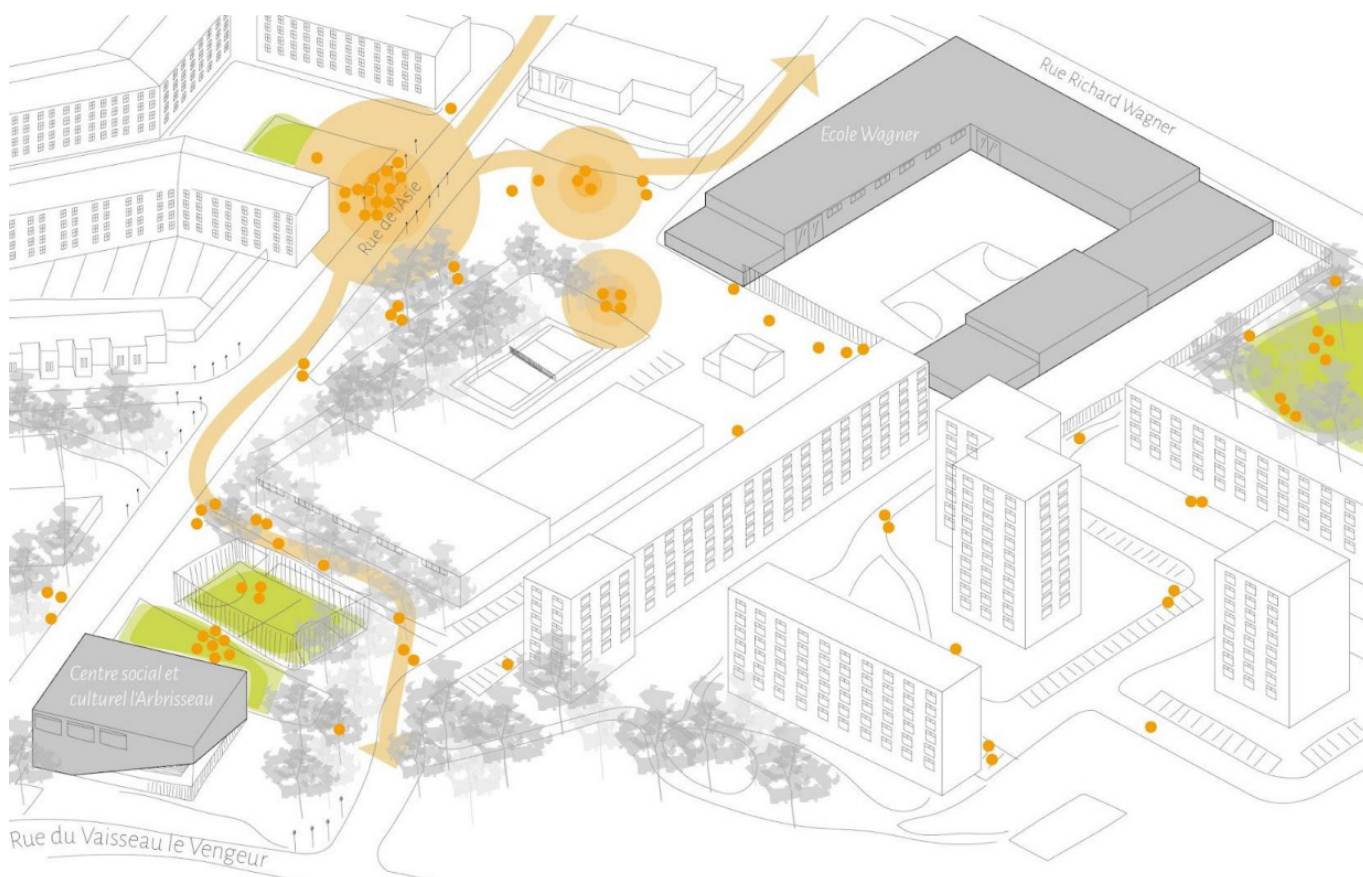
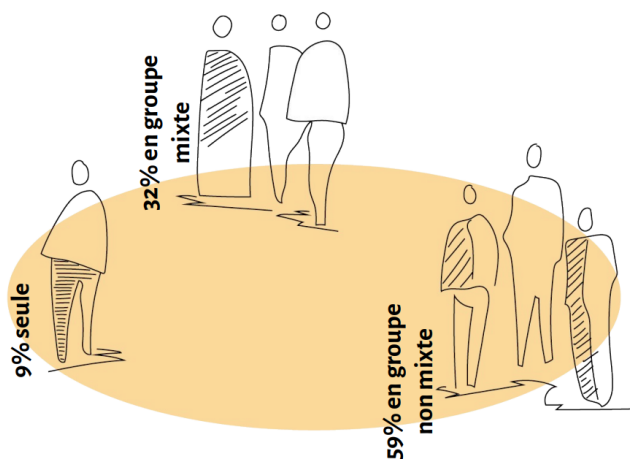
Les femmes et les filles observées occupent majoritairement les abords des équipements publics (école et centre social). Elles sont majoritairement mobiles dans l'espace public (à pied), et dispersées. L'occupation des pieds d'immeubles des résidences du quartier est essentiellement féminine : elles discutent entre elles et surveillent les enfants.



Une présence masculine, souvent statique, associée aux espaces publics

Re transcription de la session d'observation du 1er juin 2022. 15h30-16h30 : 81 hommes observés

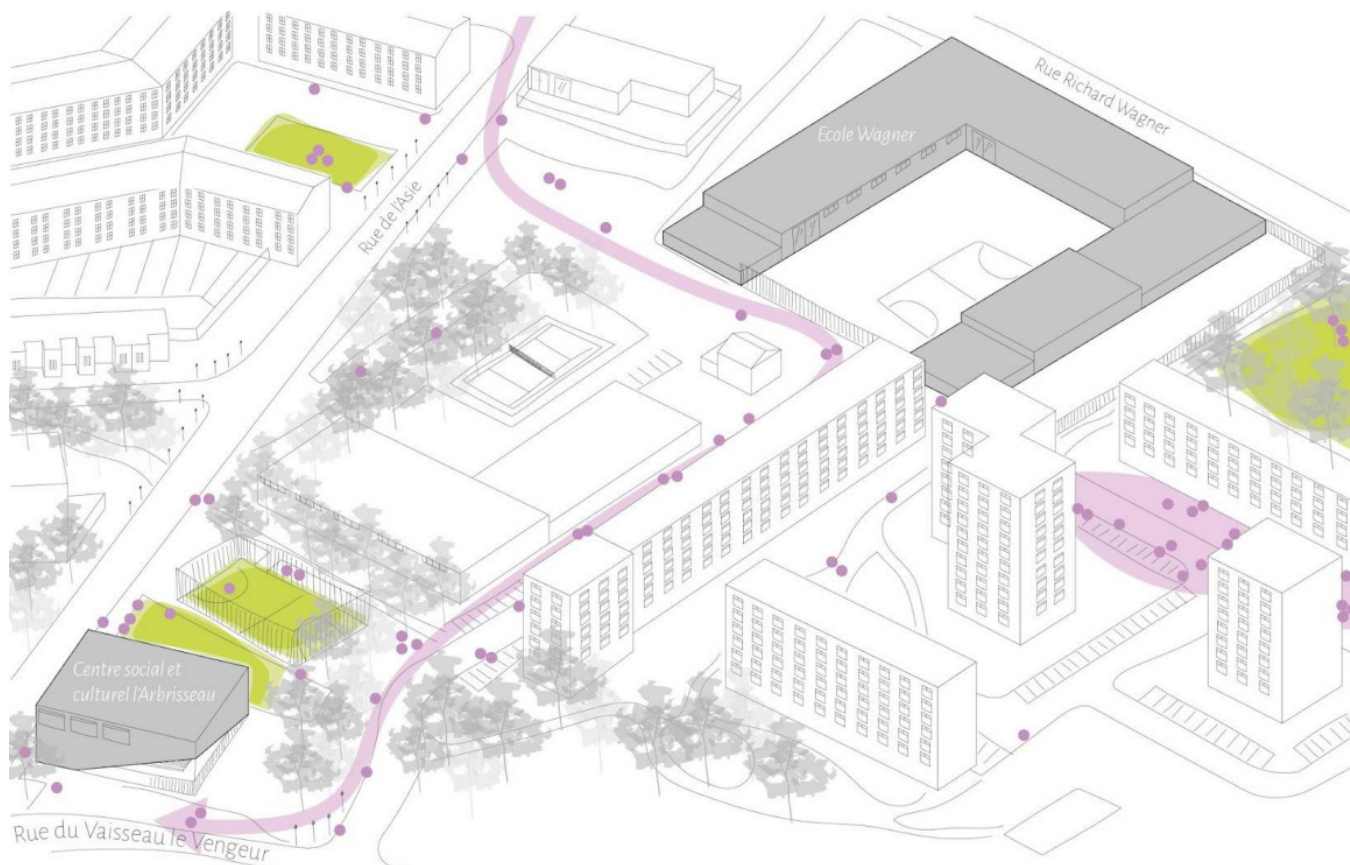
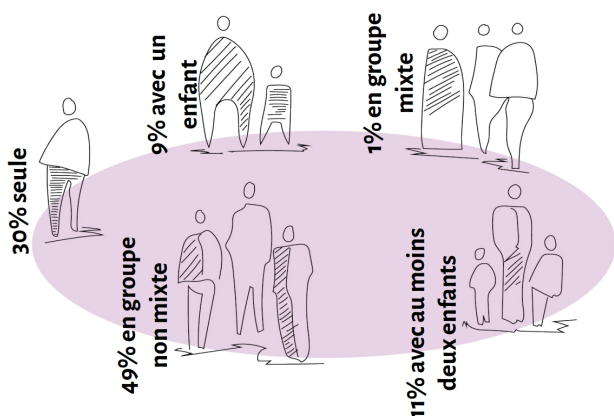
A l'inverse, les hommes observés vivent en occupant plusieurs endroits par groupe, tout en restant et traînant dans l'espace public. Ils font l'usage majoritaire de trottinette et de scooter pour se déplacer.



Une présence féminine, souvent en mouvement, associée aux équipements et à la vie domestique

Re transcription de la session d'observation du 15 juin 2022. 16h00-16h50 : 70 femmes observées

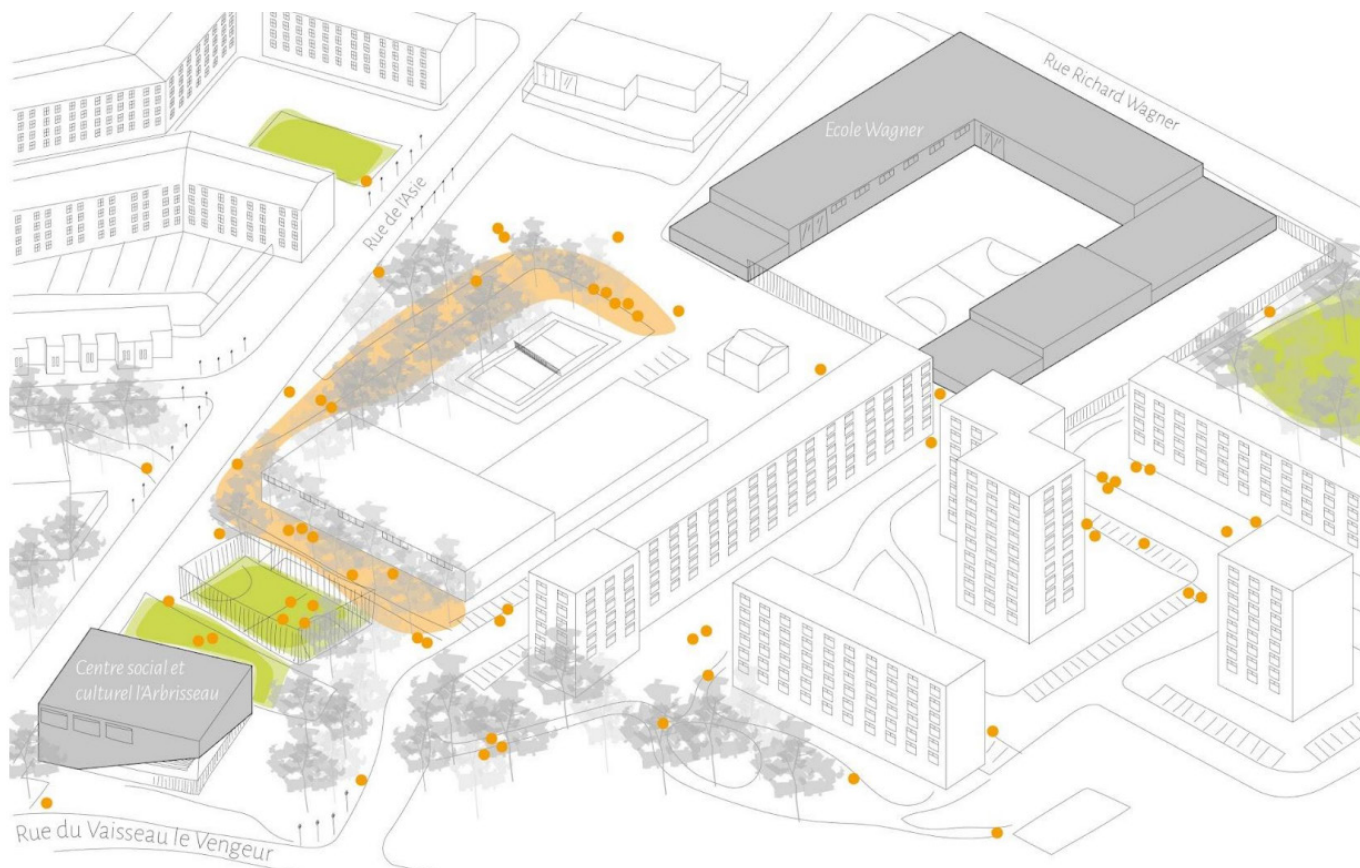
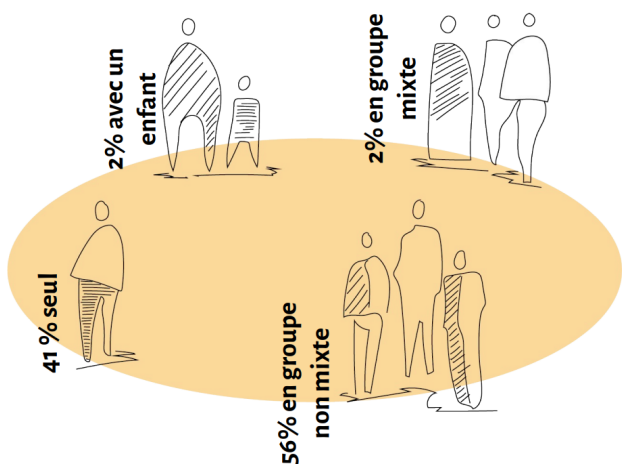
Selon les observations du jour, les femmes sont souvent en déplacement dans les espaces publics du quartier, très souvent accompagnées d'enfants. Elles s'attardent aux pieds des immeubles en discutant. Parfois en surveillant leurs enfants du haut de leur fenêtre.



Une présence masculine, souvent statique, associée aux espaces publics

Retranscription de la session d'observation du 15 juin 2022. 16h00-16h50 : 61 hommes observés

Les hommes occupent les espaces de jeux et de loisirs, privatisant souvent les lieux en étant assis et statiques, sans forcément y jouer. Ils s'installent en groupe non mixte à l'abri des regards (recoins, buissons...).



Les enjeux du quartier Faubourg d'Arras

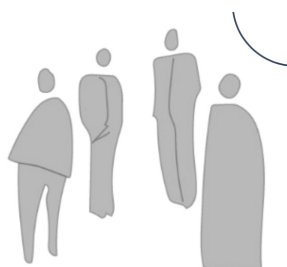
Plusieurs enjeux sont ressortis de l'étude du quartier Faubourg d'Arras à Lille Sud :

- la volonté de questionner la place des filles et des femmes dans l'espace public ou au contraire l'occupation statique (et la privatisation) de certains espaces par des publics masculins ;
- la nécessité de questionner les conséquences de la résidentialisation : ce qu'elle va venir changer dans les perceptions et les usages du quartier ;
- la volonté de qualifier certains espaces publics, par leur programmation, l'aménagement de dispositifs ludiques, l'installation de mobiliers en permettant une pluralité d'usages (et d'usager.ères) ou d'aménités (toilettes, point d'eau...)
- les enjeux concernant les espaces publics ont été travaillés au cours de nombreux ateliers organisés par la participation de la ville de Lille, nous nous sommes concentrées sur la question de la résidentialisation

“Dehors malheureusement il n’y a rien pour s’asseoir ou profiter de l’extérieur”

“J’aimerais que les parcs et les jeux soient sécurisés avec des barrières parce qu’il y a des jeunes du quartier qui roulent en moto et en voiture dans les parcs .”

“On a l’impression que le quartier c’est juste pour les garçons. en plus il y a des problèmes avec les guetteurs devant l’école de mon petit frère. Les enfants ne veulent plus jouer tout seul, il faut les parents dehors.”





Éléments d'analyse des usages et mésusages existants

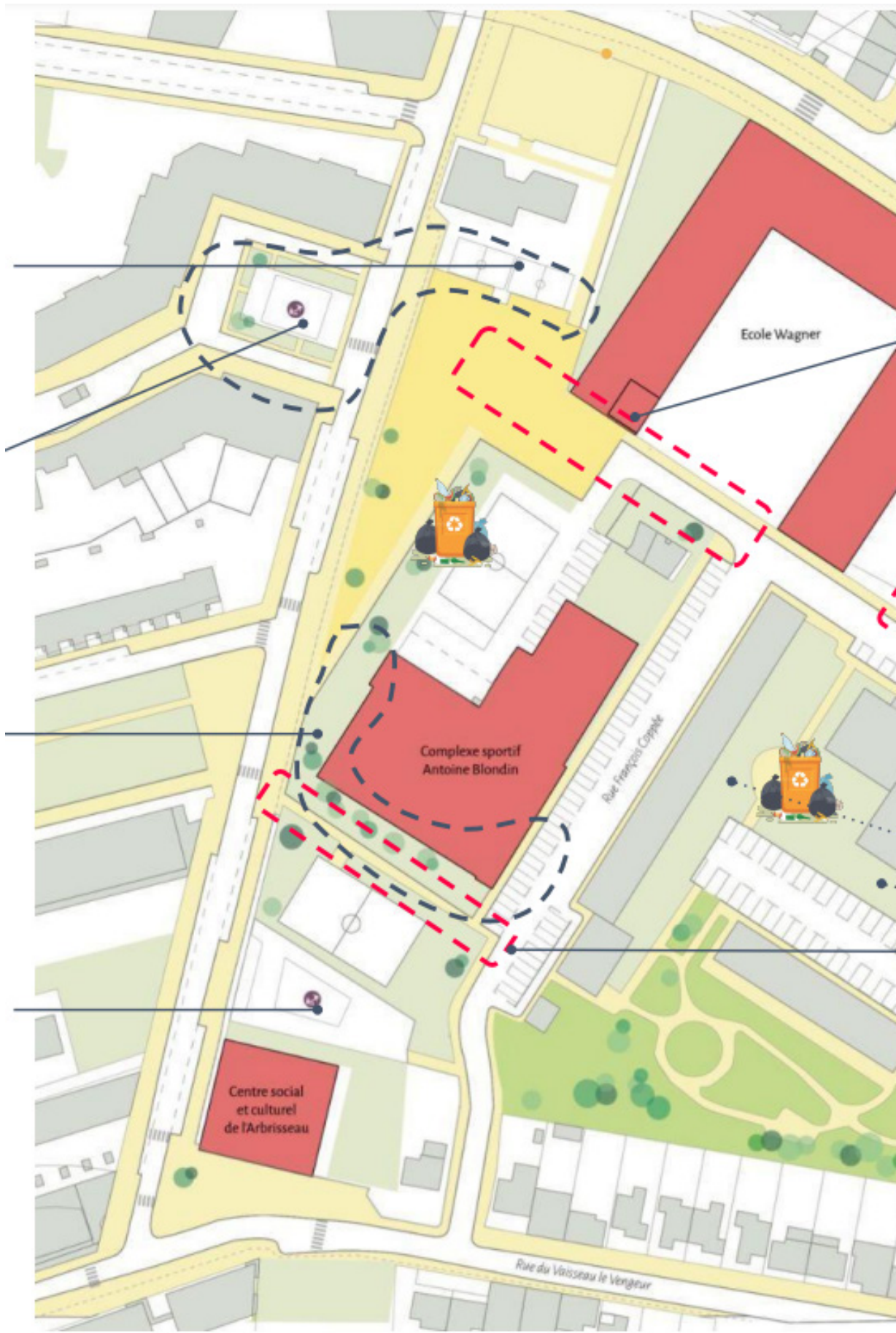
Document nourri des observations de terrain et du diagnostic participatif réalisé par la participation citoyenne de la ville de Lille

Espaces sportifs sous utilisés

Lieu d'occupation masculine et deal

Point de consommation et deal de drogues

Espace de jeux apprécié et utilisé





Parvis de l'école fermé à la circulation, Passage identifié comme provoquant un sentiment d'insécurité (chez les femmes et jeunes filles)

Cheminement peu aménagé et peu éclairé, sentiment d'insécurité, notamment la nuit/en soirée

Rue Paul Bourget : une rue au fonctionnement anarchique (stationnement désordonné, pas de locaux poubelles, très minéral)

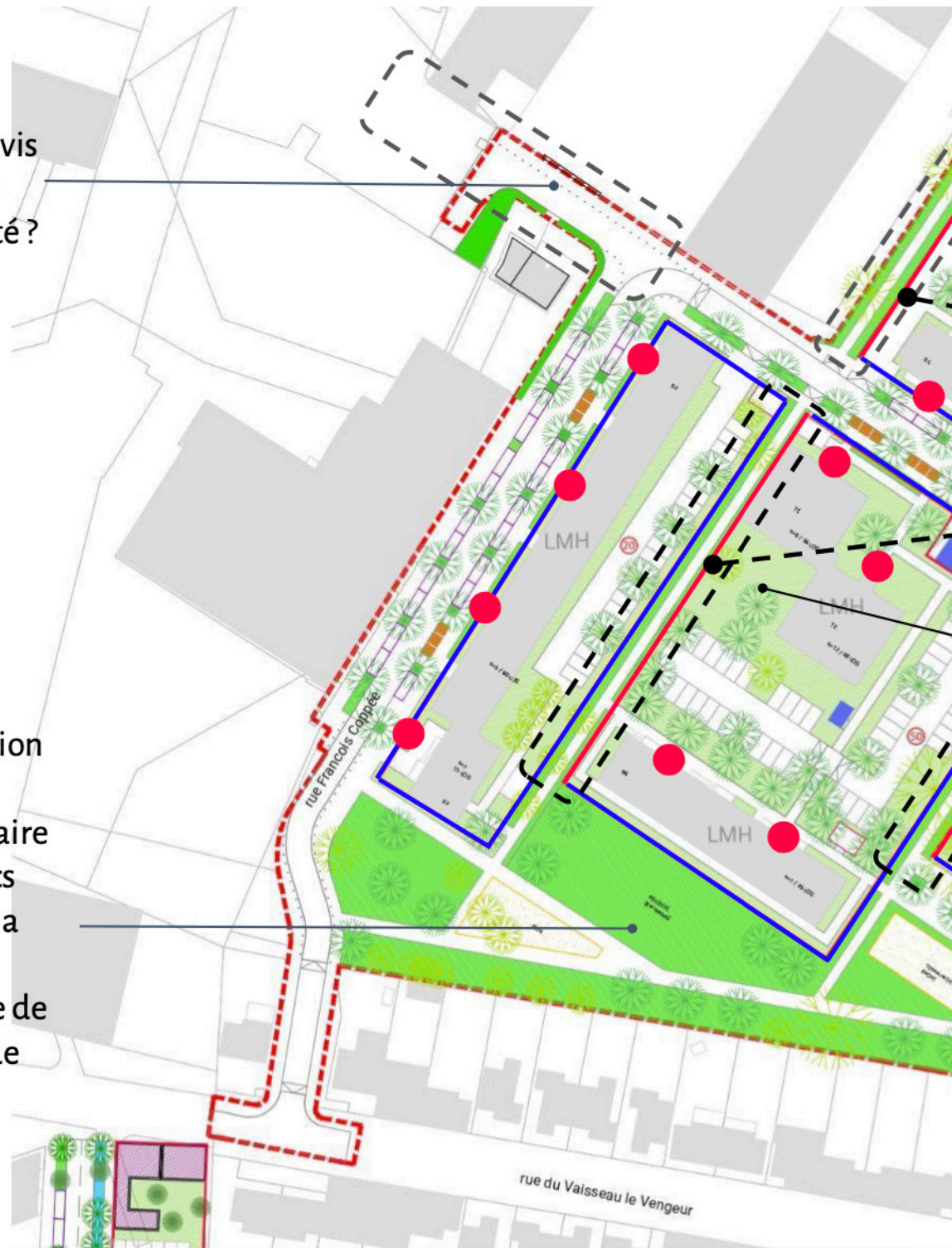
Cheminement peu sécurisant, de nuit notamment

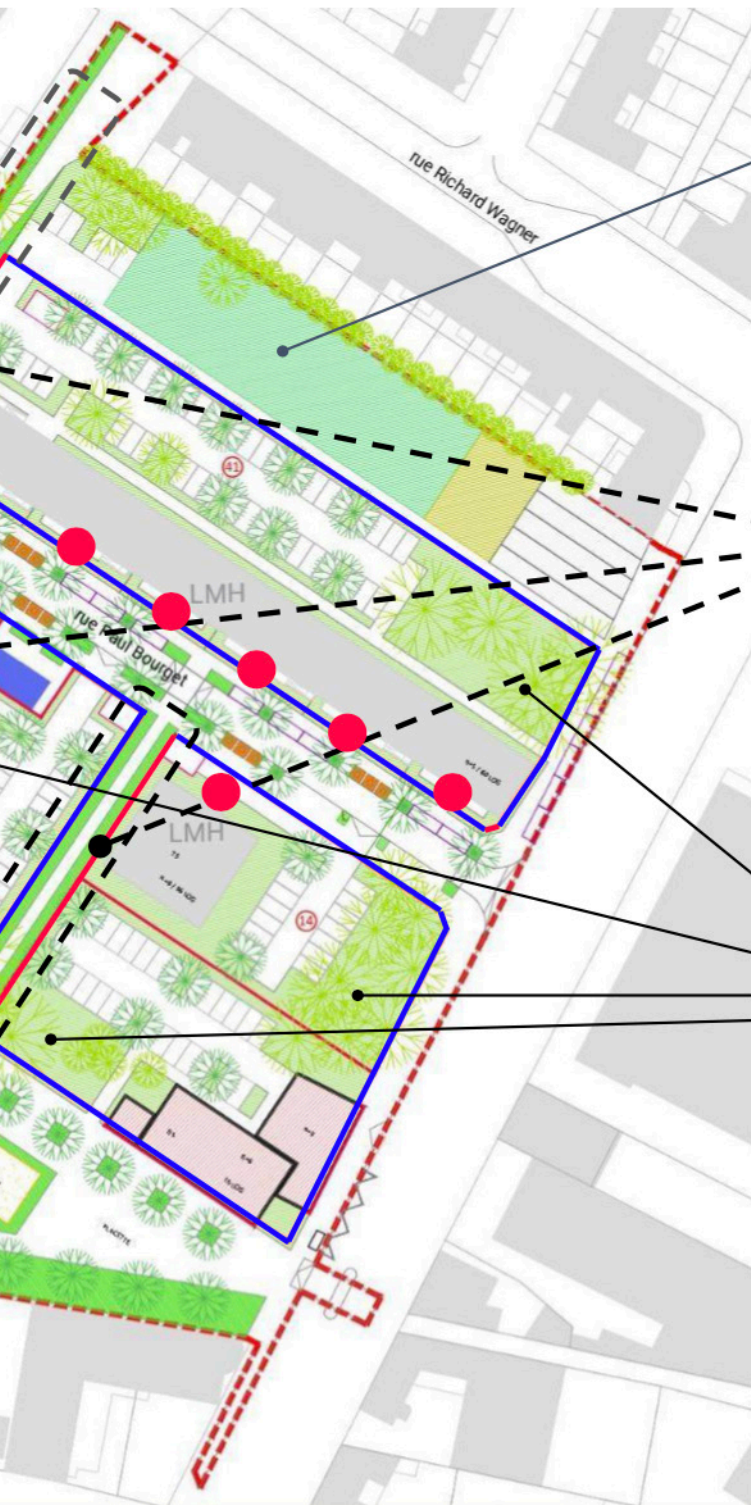
Les pieds d'immeubles : des espaces aujourd'hui peu qualifiés voir délaissés : végétation pauvre (pelouse rase), lieu de dépôt d'ordures

Analyse du projet de résidentialisation et points de vigilance

Traitement spécifique du parvis de l'école comme lieu de convivialité ?

Atténuer la sensation "d'arrière" de ces espaces verts, en faire des espaces publics structurants pour la vie du quartier (à l'image de l'espace de jeu proche du CS de l'Arbrisseau)





Future ferme urbaine (Growsters) :
une grande parcelle réservée aux
habitant.es du quartier en
partenariat avec LMH

La résidentialisation va créer
plusieurs **cheminements piétons**
au sein du quartier. Attention à
améliorer le cheminement
existant et à ne pas créer des
espaces accentuant le sentiment
d'insécurité ("coupe-gorge") :
éclairage, visibilité/perspective,
possibilité de voir et être vu.e...

La résidentialisation va ménager
des espaces privés collectifs :
quelle politique de gestion
partagée entre bailleur,
collectivité et habitant.es pour
que ces espaces participent à la
vie collective tout en ne
demandant pas beaucoup
d'entretien ?

● **Pieds et halls d'immeubles** :
comment en faire des seuils et
des lieux de sociabilité ?

Quels impacts aura la résidentialisation sur la perception et les pratiques au sein de quartiers ? Quel devenir, gestion et fonction des espaces communs semi-privés ?

Des enjeux multiples, à la fois sécuritaire, de gestion et sociaux

La résidentialisation de Faubourg d'Arras répond à des enjeux de sécurité et de gestion :

- Enjeu de gestion à travers **une meilleure lisibilité dans la répartition et la domanialité de l'espace** : éviter les recoins, limiter les espaces publics à gérer...

- Enjeu de **sûreté et de sécurité**, en limitant les intrusions (sécurité technique, tranquillité publique, stationnements) : éloigner les immeubles des circulations, contrôler les accès...

- Enjeu de **mutabilité urbaine** par une réorganisation du foncier et une clarification des responsabilités de gestion : installation de points de collecte, réorganisation du stationnement...

Mais elle répond également à des enjeux sociaux et humains à ne pas négliger :

- Enjeu **d'amélioration du fonctionnement** de l'espace urbain et du cadre de vie.

- **Enjeu de changement dans la vie sociale** : en contribuant à une plus grande sérénité dans les rapports de voisinage, à l'appropriation de l'espace par les habitant.es et à une évolution des rapports entre bailleur et locataires.

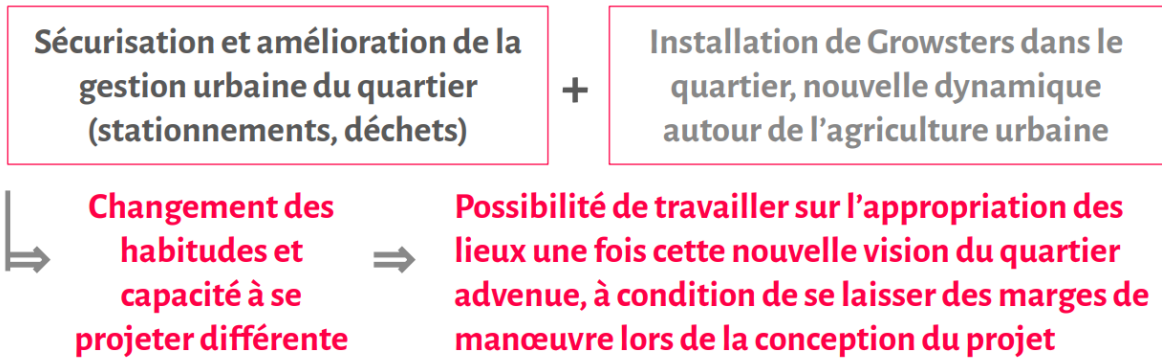
Préoccupations des locataires :
→ **Maîtrise des charges**
→ **Attentes variées (parking, jardins...)**

Concertation

Appropriation

⇒ coordonner le travail sur la qualité paysagère à celui sur les usages des habitant.es

Hypothèse
à tester :



Pistes méthodologiques et exemples de bonnes pratiques

Montgeron, Résidence La Forêt, Logement Francilien

- création d'un Conseil de Concertation locative (1 à 2 habitant.es référent.es par bâtiment)
- Visites de résidentialisation pour comprendre le concept
- Ateliers pour travailler sur le contour des îlots, leur fonctionnement ainsi que le calibrage des stationnements
- Suivi de l'avancée du chantier
- Continuation de l'instance pour travailler sur d'autres sujets : signalétique, dénomination des espaces, charte de voisinage,...

Si le plus tôt est le mieux, il n'est jamais trop tard pour concerter / impliquer les habitant.es !

La concertation peut avoir lieu aux différents stades du projet (de sa conception au chantier), à **condition d'être très transparent sur les sujets sur lesquels on concert, sur les marges de manœuvre :**

- visites de chantier collective,
- ateliers d'appropriation des espaces publics...

Interroger l'effet de la résidentialisation sur les rapports sociaux de genre

Dans la mesure où la résidentialisation soulève les questions de frontière entre espace public et espace privé, mais aussi de sécurité, il est pertinent de le questionner à la lumière du genre : **permet-elle aux femmes de se sentir en sécurité, ou au contraire ces dispositifs leur bloquent-elles l'accès à une fluidité dans l'espace public ? Leur permet-elle de naviguer entre les différents espaces ou leur limite-elle l'accès à une sociabilité de quartier ?**

Une enquête de terrain menée par la sociologue **Ludivine Bergougnoux en 2017 à Gennevilliers** pointe l'impact direct de ce genre de mesures sur le quotidien des femmes, en particulier celles n'occupant pas d'emploi. En notant la présence de jeunes femmes avec des enfants ainsi que de personnes âgées sur les pelouses aux pieds des résidences, ces dernières occupant notamment des bancs à ces endroits, elle montre **comment ces espaces deviennent des lieux de sociabilité et de mise en réseaux entre des individus éloignées de la**

sociabilité que peut représenter une vie active rémunérée, et potentiellement isolées. La spécialisation des espaces amenée par la résidentialisation, et la fin des cheminements fluides entre les espaces publics et les espaces privés se fait donc au dépend de **ces zones hybrides pouvant accueillir des rencontres du quotidien.**

D'autres exemples de résidentialisation ont permis de **créer des espaces plus intimes et verts dans lesquels ces rencontres peuvent cependant se faire : en trouvant des usages aux grilles** (expositions artistiques, arbres fruitiers), **en permettant aux habitant.es de s'approprier les espaces intermédiaires** (aires de jeux, tables). (Luxembourg & Moullé, 2020). Dans cette logique, il faut par ailleurs veiller à ce que la résidentialisation n'aille pas à l'encontre de l'usage diversifié des espaces publics, le risque étant que cette délimitation favorise un usage mono-fonctionnel des espaces. C'est pourtant dans les rues avec de l'activité (commerciales, associatives, services, humaines) que les femmes se sentent le plus en sécurité.

***CE QU'ON
RETIENT : LES
BONNES
QUESTIONS À
SE POSER POUR
CONCEVOIR UN
URBANISME
INCLUSIF***

Concevoir les espaces publics de manière égalitaire, c'est d'abord remettre en question la manière dont on conçoit et on fabrique la ville, de manière à **intégrer la question du genre de manière transversale, et infuser tous les temps de fabrication de l'urbain**. "Chausser les lunettes du genre", c'est permettre aux différent.es acteur.rices de la fabrique urbaine de se questionner sur leurs pratiques, faire preuve de réflexivité individuelle et collective, reconnaître et prendre en compte la diversité des points de vue et les mettre en relief dans les propositions d'aménagement plutôt que de chercher à les homogénéiser. **C'est reconnaître qu'il y a des différences dans la pratique de l'espace suivant le genre (mais également l'âge, la classe sociale, l'origine...), et pouvoir y répondre concrètement dans l'élaboration des projets urbains.**

« L'espace public est à la fois miroir des inégalités sociales et agissant sur celles-ci. Miroir, car dans l'espace public s'ancrent historiquement et s'actualisent des conceptions inégalitaires des rôles des femmes et des hommes dans la société. Agissant, car l'espace et ce qu'il propose influencent nos perceptions et nos comportements. » *Elise Chane et Elise Vinet*

Pour parvenir à atteindre cet objectif ambitieux de l'urbanisme inclusif et égalitaire, il s'agit d'intégrer la question du genre aux différentes étapes et échelles de fabrication du projet urbain.

QUELS OUTILS ET MÉTHODES POUR UNE APPROCHE INCLUSIVE ET ÉGALITAIRE DE LA CONCEPTION URBAINE ?

1. Partager une culture commune transversale sous le prisme du genre et de l'égalité

Concevoir la ville de manière inclusive et égalitaire c'est embarquer toutes les actrices et tous les acteurs de la fabrique de la ville, de manière transversale, à **questionner leurs pratiques, à comprendre les enjeux et développer des outils à la prise en compte de la diversité dans les projets**. C'est le début du travail qui a été engagé avec la partie sensibilisation de la mission, et qui devra être poursuivi pour faciliter l'émergence d'une culture commune afin que **cette préoccupation infuse tous les domaines de l'action publique** : cycle de formations, conférences, mise à disposition de ressources, visites et rencontres autour de projets inspirants... À terme, les notions de genre et d'égalité devront être intégrées aux marchés publics, la demande de compétences croisées genre et urbanisme peut devenir systématique dans les équipes recrutées, des réflexions peuvent être engagées sur les modes de communication, l'affichage public, la budgétisation genrée...

2. Faciliter la collecte de données genrées : faire des diagnostics sensibles et genrés

Tout d'abord, ce que cette mission nous apprend c'est la nécessité de **prêter attention au contexte et à la diversité des usages des sites : le préalable pour agir, c'est de comprendre !** Comprendre les dynamiques genrées des quartiers, comprendre la manière dont on y vit, dont on s'y déplace, ce qu'on y ressent. Et pour cela, rien de tel que d'observer ! Observer le territoire et l'analyser, apprendre à véritablement le regarder, y passer du temps pour le décrypter : où se placent les personnes, par où passent-elles ? quels sont les chemins les plus empruntés ? ceux qui semblent être évités... ? Y-a-t-il des différences d'usages en fonction du genre,

de l'âge, de l'origine... ? Une grille d'observation a été développée par le groupement (cf. Boîte à outils) pour aider à dresser cet inventaire de la vie dans les espaces publics. Inclure un volet étude des usages selon des indicateurs sexués, en intégrant cette question aux cahiers des charges par exemple, apparaît comme essentiel pour faciliter la collecte de données, identifier précisément les problématiques, et pouvoir y répondre.

3. Intégrer les habitant·es dans la conception des projets : il n'est jamais trop tard pour concerter

Pour compléter les observations et avoir une lecture sensible des quartiers, **capter le "ressenti" des usagères et usagers et avoir une meilleure compréhension des besoins**, il est également nécessaire **d'associer les habitant.es** (adultes, jeunes, enfants) à la conception des projets. Les processus de concertation doivent s'inscrire dans la durée et **diversifier les dispositifs pour toucher des publics variés** : micro-trottoirs et porte-à-porte, entretiens individuels ou collectifs, organisation de marches sensibles et de diagnostics en marchant, ateliers usager.es... permettant de partager les constats collectivement, de recueillir le ressenti des habitant.es et d'élaborer collectivement des pistes d'actions. L'un des critères de réussite de la mobilisation est que ces dispositifs s'appuient sur les associations et structures du quartier plutôt que de créer des nouvelles instances, de nouveaux moments (avec le risque de sur-solliciter les participant.es) : étudier la possibilité de se greffer à des activités existantes ou envisager de créer des outils et former les animateur.rices et acteur.rices locaux pour permettre aux structures d'intégrer la concertation à leurs activités ?

Pour assurer davantage d'inclusivité dans les dispositifs de concertation, il est nécessaire de :
- veiller aux horaires, en fonction des horaires d'école notamment ;



Pas de

1. Vérifiez le branchement du câble d'a...
2. Vérifiez le statut d'allumage des périph...
3. Appuyez sur la touche [C] de la télécommande, vérifiez le périphérique d'entrée

Photo : Sociotopie/Atelier POWA/Strategie Design Scenarios

- offrir une solution de gardes d'enfants, en partenariat avec les centres sociaux et centres de jeunesse, ou en permettant à ces derniers de participer en même temps que leurs parents (en adaptant les dispositifs par exemple) ;
- développer des supports de communication visuels (dessins, pictogrammes) ou des formats facilitant la compréhension par tou.tes (présence de traducteur. rices, réunions d'appartement...);
- mettre en place des temps de dialogue non-mixtes

pour permettre la mise en confiance.

En outre, expérimenter et tester des usages par l'urbanisme transitoire est un des leviers pour permettre la réappropriation des espaces, notamment par les femmes.

De la conception à la réalisation du projet, les thématiques et les bonnes questions à se poser...

COMMENT AMÉNAGER DES ESPACES PUBLICS PLUS ÉGALITAIRES ET ACCUEILLANTS POUR TOUTES ET POUR TOUS ?

Les différentes questions ci-dessous permettent d'analyser l'espace public au prisme de l'inclusivité mais peuvent également servir de guide pour évaluer les aménagements en cours de conception, en étant utilisé comme pense-bête ou grille d'évaluation "A-t-on pensé à... ?".

Un traitement graduel des espaces publics selon les degrés de sociabilité

L'aménagement de l'espace public doit **accompagner les différents niveaux de sociabilité du quartier et permettre des transitions entre ces différents espaces**. C'est souvent l'un des objectifs des processus de résidentialisation mis en œuvre dans plusieurs quartiers NPNRU, à l'image de Faubourg d'Arras.

Plusieurs des sites observés ont en effet montré l'absence d'espaces intermédiaires de transition entre le domaine privé et le domaine public : **il n'existe pas de lieux à proprement parler pour les sociabilités de voisinage**. Cela n'empêche pas ces sociabilités de trouver un ancrage dans l'espace public, en dépit d'aménagements appropriés, à l'image des jardins partagés ou des marches d'accès à certains immeubles appropriés par des groupes de femmes à Loos-les-Oliveaux.

En outre, du fait de la forte interconnaissance de certains quartiers, de "l'esprit village" qui les caractérise, quelquefois c'est l'ensemble du quartier qui porte les caractéristiques du domaine local, forçant certains publics, et notamment les jeunes filles et les femmes, à aller à l'extérieur du quartier pour accéder à l'anonymat, comme c'est le cas à Wattignies et à Tourcoing.

On peut distinguer trois degrés de sociabilité :

- **le domaine privé** : l'immeuble ou la maison sont les lieux de l'intimité et du foyer. Leur aménagement pose la question des communs intérieurs et extérieurs, des lieux pour se rencontrer et partager : entrées, paliers et locaux communs pour le logement collectif ; seuils d'accès pour les maisons, et éventuels locaux communs pour certaines typologies (local poussettes, local vélos...);

- **le domaine local** : les espaces intermédiaires entre le domaine privé et le domaine public, lieux de l'interconnaissance et du voisinage doivent permettre de tisser des liens de voisinage ou amicaux et faciliter un certain contrôle social pour les parents et les enfants, notamment les jeunes filles. Il s'agit de l'aménagement des espaces intermédiaires entre les immeubles, les ruelles, les placettes, les jardins partagés, les squares et espaces verts de proximité mais aussi les parvis d'écoles.

- **le domaine public** : les places publiques et la rue, lieux ouverts et accueillants des personnes de différents horizons doivent constituer des espaces où trouver de l'anonymat, des lieux où on n'est pas confronté à un sentiment de surveillance ou de jugement interpersonnel. Ces lieux sont souvent recherchés par les femmes et les jeunes filles pour leur sorties. Il s'agit des places publiques, des espaces de marché, donnant accès à une variété de commerces et à des équipements de rayonnement communal ou intercommunal.

> *L'aménagement du quartier permet-il une gradation entre les lieux de sociabilité ?*

> *Des lieux de convivialité intermédiaire pour développer les liens de voisinage sont-ils aménagés : pieds d'immeubles, parvis d'école, salons de rues...?*

Des espaces publics qui favorisent la convivialité et la mixité de personnes et d'usages - diversité de mobilier appropriables par toutes et tous

- > Est-ce qu'il y a possibilité de s'asseoir régulièrement: toutes les 3, 5 ou 10 minutes de marche ?
- > Est-ce que les assises sont confortables, qualitatives? Permettent-elles de s'asseoir de différentes façons: seul ou à plusieurs ? Permettent-elles plusieurs usages ? (lire, écouter de la musique, discuter, pique-niquer, ...)
- > Leur emplacement et leur implantation donnent-ils envie de s'asseoir : les assises sont-elles à l'ombre? offrent-elles la possibilité de s'abriter ? sont-elles implantées de manière à voir et d'être vu.e / profiter d'un point de vue (lieux en retrait des flux principaux tout en étant connecté à l'environnement) ?

- programmation des espaces publics et des rez-de-chaussée : des services accueillants pour toutes et tous (toilettes, points d'eau)

- > Quel est le lien entre les rez-de-chaussée et l'espace public ? Est-ce qu'il y a une diversité de commerces et de services ? A quel type de clientèle s'adressent-ils à priori ?
- > Est-ce que l'espace public propose une diversité de commerces ou de services différents ?
- > Existe-il des points d'eau et une possibilité d'accès à des sanitaires ? Les toilettes et points d'eau sont-ils répertoriés, sont-ils indiqués ?
- > Est-ce que l'expérience des sanitaires est agréable ?

Des espaces publics accessibles et agréables pour toutes et tous

Mobilité : largeurs de trottoirs, matérialités,...

- > Est-ce que la circulation est dangereuse, ou perçue comme dangereuse ?
- > Est-il possible de se croiser sans gêne, même quand on est en fauteuil roulant, avec un poussette, accompagné.e d'enfants ou chargé.e d'un cabas de course par exemple ?

Eclairage adapté

- > Est-ce que l'éclairage est adapté : éclairage large et sans trou noir, à échelle humaine (hauteur de 4 mètres maximum), différences d'intensité pour marquer les points d'arrêts et suivre les cheminements (couleurs, capteurs de présence) ?
- > L'espace public est-il aussi accueillant le jour que la nuit ? À différentes heures de la journée ?

Voir et être vu.e

- > Est-ce que l'espace ou le cheminement permet de voir (à quelle distance ?) et d'être vu.e ?
- > Existe-t-il des porosités entre la rue, les espaces publics et les rez-de-chaussée : pas de frontières physiques ou visuelles, grilles ajourées ou barrières basses ?

- > Est-ce que les cheminements et passages sont ouverts? Ne sont-ils pas trop larges ?
- > Peut-on entendre et être entendu.e ?
- > Est-ce qu'il y a des recoins anxigènes, impasses ou passages trop sombres ?

Facilité à se repérer

- > Est-ce que l'espace est bien lisible, peut-on facilement s'orienter ? La signalétique est-elle suffisante, en bon état et bien placée ?
- > Les informations sont-elles claires, visibles et facilement compréhensibles lorsque l'on se déplace dans la ville et le quartier (même quand on ne connaît pas la langue par exemple) ?

Présence symbolique

- > Le nom des rues, des places, des équipements est-elle paritaire ou essaye-t-elle de tendre vers la parité?
- > Est-ce que les femmes apparaissent dans l'espace public, sans stéréotype de genre ?

Des espaces de jeu et de sports pensés pour toutes et tous

- aires de jeux et aménagements ludiques égalitaires pour les enfants et les accompagnantes

- espaces d'activités et de pratiques sportives adaptés pour les jeunes et les adultes

Les constats réalisés dans chacun des quartiers étudiés correspondent aux données nationales: la pratique du sport est moins importante chez les femmes que chez les hommes, et touche en particulier les jeunes filles de 12 à 17 ans dont la pratique baisse de 30%. Plusieurs facteurs relatifs à l'éducation et la socialisation genrée expliquent cela :

- les jeunes ont plus souvent la charge du domicile et de la famille (elles prennent le relais des mères) et fréquentent donc moins les espaces publics,
- leurs activités sont plus contrôlées par le milieu familial : des activités intérieures, encadrées et souvent liées à la culture pour les filles, des activités extérieures, souvent sportives et plus libres pour les garçons ;
- une offre d'activités moins adaptée à leurs envies.

- > Est-ce que l'aménagement ludique propose une variété d'usages : permet de jouer seul.e ou à plusieurs ? mobilise différentes parties du corps ?
- > Est-ce que l'aménagement s'adapte à tous les corps, à différents handicaps ?
- > Est-ce que l'aménagement propose plusieurs formes de jeux ou manières de jouer : coopération, imagination et pas seulement compétition ? s'adresse aux différents sens (toucher, ouïe, mobilité,...) ?
- > Est-ce que l'aménagement ne renforce pas les stéréotypes de genre (couleurs, matériaux...) ?

OUTIL- LOTH- EQUE

**OUTILS PRATIQUES POUR MIEUX PRENDRE
EN COMPTE LES USAGER.ES DANS LA
CONCEPTION DE L'ESPACE PUBLIC**

1

**CARTOGRAPHIE DES
PARTIES PRENANTES**

2

ICI ? OUI. LÀ ? NON !

3

**GRILLE D'ANALYSE DE
L'INCLUSIVITÉ D'UN
ESPACE PUBLIC**

4

**GUIDE D'ENTRETIEN
D'USAGER.E**

5

**TEST D'INCLUSIVITÉ
DES ESPACES PUBLICS**

***Il faut aller
au-delà des
"TLM" !***

Les "TLM" ?

Dans les démarches participatives, c'est "Toujours Les Mêmes". Les mêmes usager.es qu'on consulte et qui s'implique... Les "TLM" ont les voit tout le temps, ce qui est important c'est d'aller chercher la parole de ceux qui ne viennent pas, ceux qui ne se sentent pas légitimes pour s'exprimer...

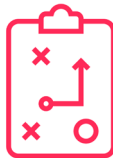
CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES

Outil d'identification des usager.es et parties prenantes d'un quartier/territoire



OBJECTIF

L'outil cartographie des parties prenantes a vocation à identifier l'ensemble des usager.ères d'un quartier pour pouvoir mieux les consulter, les impliquer dans une démarche de diagnostic ou de co-crédation de scénarios d'aménagement d'un espace public. L'outil permet en particulier d'identifier les parties prenantes à la fois les moins faciles à impliquer et/ou celles qui le sont le moins souvent.



COMMENT ÇA MARCHE ?

Cet outil se déroule en deux étapes. La première consiste à lister l'ensemble des usager.ères d'un lieu, d'un espace donné (voir ci-contre une capture d'écran Google Map d'un ensemble de rues) via 4 questions :

- Quelles sont les usager.ères & parties prenantes auxquelles on pense spontanément quand on pense au lieu ?
- Quel.les usager.ères & parties prenantes ont des intérêts ou dont les intérêts sont impactés par l'aménagement de l'espace public ?
- Quel.les sont les usager.ères & parties prenantes qui sont touchées de manière secondaire ou collatérale ?
- Quel.les usager.ères & parties prenantes sont influentes et de quelle nature est cette influence (politique, environnementale, sociale, psychologique, positive, négative, etc.)

La seconde étape consiste à placer sur un quadrant l'ensemble des parties prenantes listées en fonction de si celles-ci sont souvent consultées ou jamais et faciles à impliquer ou non. Une fois terminée, les participants sont invités à porter leur attention sur les parties prenantes figurant en bas à droite du quadrant (difficiles à impliquer et jamais consultés).



PARTICIPANT.ES

Cet outil n'a pas de limite de participant.es : il peut se faire en petit ou grand groupe. Par contre, il est important que les participant.es connaissent et fréquentent un minimum les lieux présentés afin qu'ils puissent lister les parties prenantes, usager.ères du ou des quartiers en question.



MATÉRIEL

- Capture d'écran Google Map (ou autre plan) du ou des quartiers choisis et imprimés (A4 ou A3).
- Fiches de parties prenantes à compléter.
- Quatre grands titres pour les axes du quadrant.

TEMPS ESTIMÉ



45-60 min

DIFFICULTÉ





ICI ? OUI. LÀ ? NON !

Outil d'analyse d'espaces publics par la perception de ses usager.es



OBJECTIF

L'outil de "mise en situation dans l'espace public" a été conçu pour que les acteur.ices fassent un autodiagnostic et puissent réaliser quels espaces publics sont identifiés comme étant sécurisants et accueillants, à travers des actions quotidiennes et à différents moments de la journée. Cet exercice permet de construire une perception commune et de mieux comprendre les problématiques et éléments constitutifs d'un espace considéré comme sécurisant et accueillant.



COMMENT ÇA MARCHE ?

Un ou plusieurs lieux sont exposés en photo au mur ou sur des tables avec leurs 4 fiches "moments de la journée". Plusieurs "actions" (vertes et rouges) sont distribués à chaque participant.e. Le facilitateur les invite à réagir et à placer les actions qu'ils feraient ou non aux différents créneaux de la journée et cela pour tous les lieux présentés. Une fois l'exercice terminé, le facilitateur prend un temps pour débattre avec l'ensemble des participant.es et en ressortir les éléments importants à retenir.



PARTICIPANT.ES

Cet outil n'a pas de limite de participant.es : il peut se faire en petit ou grand groupe. Par contre, il est important que les participant.es connaissent et fréquentent un minimum les lieux présentés afin qu'ils puissent facilement réagir et donner leurs points de vue.



MATÉRIEL

- Photos du ou des lieux à présenter;
- Fiches "moments de la journée" (4 par lieu);
- Listes d'actions (vertes et rouges)

TEMPS ESTIMÉ

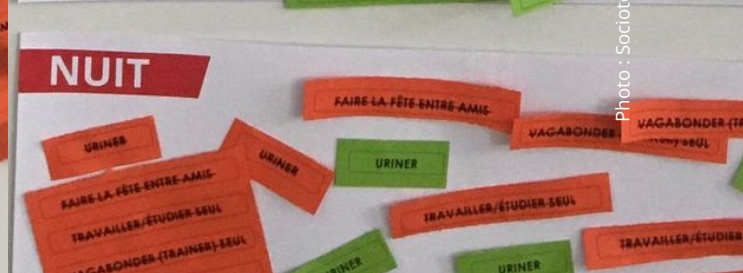
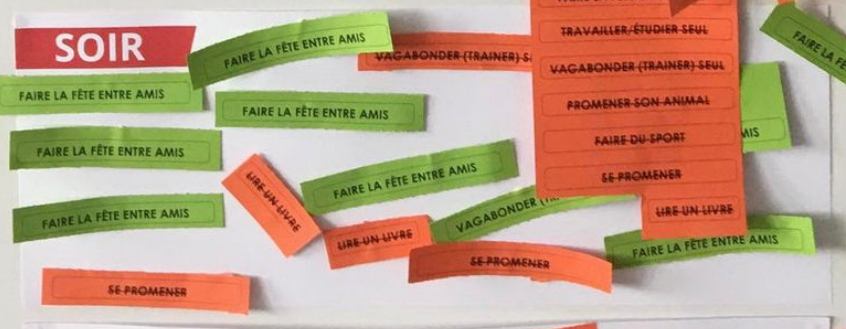


30-60 min

DIFFICULTÉ



Rue des Postes Parc J.B Lebas



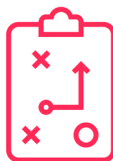
GRILLE D'ANALYSE DE L'INCLUSIVITÉ D'UN ESPACE PUBLIC

Outil d'observation et analyse de l'inclusivité d'un espace public



OBJECTIF

Cette grille est un guide pour regarder la ville sous le prisme des usagères et des usagers. Elle vise à récolter des données quantitatives et qualitatives afin de comprendre les différences de pratiques et d'usages de l'espace public à la lumière des différentes identités sociales des individu·e·s. L'analyse des données récoltées permettra de **mesurer le degré d'inclusivité des espaces publics considérés**. Cette compréhension fine des usages est la première étape pour définir des actions visant à améliorer les politiques d'aménagement du territoire.



COMMENT ÇA MARCHE ?

> **Pour dénombrer les individu·e·s qui traversent ou occupent l'espace**, on peut rester 15 minutes à un point d'observation, en traçant un périmètre imaginaire et relevant toutes les personnes qui le franchissent.

> **Pour observer le quartier et ses composantes statiques**, on peut se balader sur le site.

> **Qui suis-je et comment cela influencera-t-il mon observation ?** Afin d'avoir une analyse plus fine de son expérience dans l'espace observé, il est également important de se poser des questions sur son point de vue situé.



PARTICIPANT.ES

Cet outil n'a pas de limite de participant.es : il peut se faire en petit ou grand groupe. Par contre, il est important que les participant.es connaissent et fréquentent un minimum les lieux présentés afin qu'ils puissent facilement réagir et donner leurs points de vue.



MATÉRIEL

- **Feuille de questions** (pages suivantes), ouvertes ou fermées, sous lesquelles on peut répondre directement. Elles sont organisées en 4 parties:

1. Cadrage de l'observation.
2. Repérer les équipements et services sur le site.
3. Dénombrer la population traversant ou occupant l'espace.
4. Observer l'espace ouvert et ses composantes.

- **D'un fond de plan annotable** pour y relever les différents éléments présents dans l'espace au fur et à mesure de l'observation ;

- **D'un guide de conversation** permettant de questionner les individu·e·s rencontré·e·s sur leurs usages de l'espace ;

- **D'un lexique** donnant les définitions des notions indispensables, marquées d'un astérisque*.

TEMPS ESTIMÉ



45 - 120 min

DIFFICULTÉ



4/ Observation de l'espace et de ses composantes

» Accessibilité & Mobilité

Où se trouve l'espace public dans la ville ?

.....
.....

Est-ce un espace de passage et/ou d'arrêt ?

.....
.....

À pied :

Les trottoirs sont-ils ininterrompus ?

oui à peu près non

En bon état? oui à peu près non

D'un revêtement pouvant accueillir des poussettes ou fauteuils roulants ?

oui non

Libres d'accès ? oui à peu près non

Les bâtiments sont-ils accessibles aux personnes à mobilité réduite* ?

oui non je ne sais pas

En mobilité douce :

Y-a-t'il des pistes cyclables ? oui non

Sont-elles en bon état, ininterrompues ?

oui à peu près non

En transports en commun :

Par quels modes de transports en commun l'espace est-il desservi ?

.....
.....

Les arrêts et leurs abords sont-ils clairement marqués et agréables ? oui non

En voiture :

Y-a-t'il des places de parking en nombre suffisant ? oui non je ne sais pas

Pour les personnes à mobilité réduite ?

oui non je ne sais pas

Commentaires:

.....
.....

» Ambiance: aménagements, mobiliers

Se sentir accueilli-e :

L'espace est-il plutôt :

calme bruyant indéfini

vert minéral indéfini

propre sale indéfini

accueillant hostile indéfini

Peut-on se protéger contre les aléas météorologiques ? oui non

S'arrêter / se poser, seul-e ou accompagné-e :

Décrivez le mobilier présent. *Y-a-t'il des bancs, des poubelles, des fontaines à eau, des toilettes, des jeux... ou autre mobilier ?*

.....
.....
.....
.....
.....

Ce mobilier est-il varié ? *Permet-il d'accueillir différents usages (s'allonger, s'accouder, poser son sac...) et différents corps?*

oui non

Suffisant ? oui non

Amovible ? oui non

Pensé pour les usages...

seul-e en groupe

Destiné à empêcher certains usages ? oui

non je ne sais pas

Si oui, lequel ?

.....
.....

Expérimenter et occuper les lieux

Y-a-t-il des jeux, du mobilier destiné aux loisirs ? oui non

Si oui, à quels publics sont-ils destinés ?

.....
.....

Y-a-t-il des équipements destinés au sport ?

oui non

Les espaces sportifs remettent-ils en question les usages exclusifs ? *(diversité des sports possibles sur un même lieu, polyvalence)*

.....
.....

Les espaces sont-ils investis pareillement selon le genre* des individu-e-s ? *Décrivez cette répartition.*

.....
.....
.....

Y-a-t'il du mobilier (bancs...) pour les accompagnateur-ice-s ? oui non

Commentaires :

.....
.....
.....

» **Sentiment de sécurité & surveillance***

Voir et être vu-e :

Comment se caractérise le quartier en matière d'architecture et d'urbanisme ?

.....
.....
.....

Quelle est la hauteur des bâtiments, leur matérialité et leur état ?

.....
.....

Considérez-vous que le quartier

- est « à taille humaine »
 donne un sentiment d'écrasement
 autre :

La distance de vue est-elle raisonnable ?

- oui à peu près non

Comment est composé et disposé l'éclairage ?

.....
.....

Permet-il de voir loin et d'anticiper ?

- oui non je ne sais pas

A ce moment précis, si j'en avais besoin, pourrais-je entendre et/ou me faire entendre ?

- oui non je ne sais pas

Se repérer et s'orienter :

Peut-on situer les panneaux de noms de rue et d'information ?

- oui non je ne sais pas

Y-a-t'il des commerces ou des services publics ouverts, des personnes présentes ?

.....
.....

Comment sont composés les rez-de-chaussée des bâtiments ?

.....
.....

Puis-je trouver de l'aide si besoin ?

- oui non je ne sais pas

» **Légitimité***

Repérer les représentations sexistes :

Y a-t'il des panneaux publicitaires, des affiches, des dessins, symboles... représentant des femmes ? oui non

Connaît-on leur nom ? oui non

Ces représentations sont-elles diverses (différents corps, différentes occupations...)?

.....
.....
.....

Le langage utilisé dans l'espace est-il inclusif* ou épiciène* ? oui non

Regarder le nom des rues, places, bâtiments à proximité... Ces noms font-ils preuve de diversité ?

.....
.....
.....

Y-a-t'il des espaces d'expression ou d'affichage libre ? D'art ? oui non

Lesquels ?

.....
.....
.....

Commentaires :

.....
.....

Fond de plan annotable

> Qualifiez les types de fréquentation des lieux :

Attente
Discussion / échange
Vélo / patin à roulettes
« Attente » / indéterminée
Pique-nique
Promenade
Courses
Surveillance
Mobilités piétonnes
Espace non qualifié

...

Exemple de légende possible :

- ⊙ Rencontre
- ◆ Obstacle
- ⊗ Sentiment d'insécurité
- ≈ Espace agréable

...

> Cartographier les espaces fréquentés par les hommes et par les femmes

Quartier Blanc Riez, Wattignies



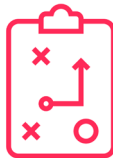
GUIDE D'ENTRETIEN D'USAGER.E

Outil d'analyse d'espaces publics par la perception de ses usager.es



OBJECTIF

L'outil sert à faire une conversation ou un micro-trottoir avec un.e habitant.e afin de comprendre ses habitudes et usages au sein de l'espace.



COMMENT ÇA MARCHE ?

Les questions (au page suivante) doivent aider aux **échanges pour que ceci ressemblent davantage à une discussion qu'à un interrogatoire, il faut avant tout préciser:**

- **pour qui vous travaillez** (collectivité / indépendant.e...);
- **ce qui motive votre intérêt** (comprendre la "vie du quartier" dans le but de ...);
- **ce que vous attendez de l'échange** (poser des question courtes pour récolter des témoignages positifs comme négatifs).

Si la personne est méfiante, vous pouvez rassurer sur le cadre d'anonymat de l'échange.



PARTICIPANT.ES

Cet outil n'a pas de limite de participant.es : il peut se faire en petit ou grand groupe. Par contre, il est important que les participant.es connaissent et fréquentent un minimum les lieux présentés afin qu'ils puissent facilement réagir.



MATÉRIEL

- Questionnaire (page suivante)

TEMPS ÉTIMÉ



10-30 min

DIFFICULTÉ



Profil usager·ère

1

Habitez-vous le quartier ?

Si oui, depuis combien de temps ?

Pourquoi êtes-vous venu·e habiter ici ?

Sinon, qu'est ce qui vous amène ici ?



Pouvez-vous me montrer sur la carte où vous habitez ?

Connaissez vous des gens dans le quartier ?

Pratique du lieu

2

Venez-vous ici souvent ?

Tous les jours ? De temps en temps ? A quels moments de la journée ?

Seul·e / accompagné·e ?

Depuis quand êtes vous là ? Quand vous venez ici, restez-vous longtemps ?

Comment êtes-vous venu·e jusqu'ici ?

Est-ce facile ? Rencontrez-vous des difficultés en vous déplaçant ?



Quels sont vos parcours habituels ? Par où êtes-vous passé·e ?

Trouvez-vous ce lieu agréable ?

Vous y sentez-vous à l'aise ? Qu'aimez-vous faire ici ?

Y-a-t-il assez de bancs, poubelles, toilettes publiques... ?

Vie de quartier

3

Quels sont les lieux que vous fréquentez dans le quartier ?

Fréquentez-vous les commerces et équipements du quartier ?

Y a-t-il des lieux que vous évitez ?

A des moments précis ? Pour quelles raisons ?

Y-a-t-il des endroits difficilement praticables ?



Où vous sentez-vous à l'aise / mal à l'aise ?

Vous auriez des anecdotes à raconter sur le quartier ?

Place des femmes

4

On s'intéresse aussi à la place des femmes dans le quartier, qu'est ce que cela vous évoque ?

Y-a-t'il en général autant d'hommes que de femmes là où on se trouve ?

Où se retrouvent les femmes dans le quartier ?

A quelles occasions ?

Heures de la journée ?

Sont-elles seules, en groupe ?

Qu'est-ce qui fait qu'une femme se sent bien dans l'espace public ?

TEST D'INCLUSIVITÉ DES ESPACES PUBLICS

Outil pour juger de l'inclusivité d'un espace public



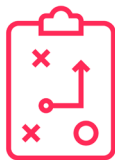
OBJECTIF

Le test d'inclusivité des espaces publics a vocation à évaluer la qualité d'un espace public par le prisme de son inclusivité. Cet outil est utilisable aussi bien par les urbanistes, les aménageurs, les associations, les pouvoirs publics, etc. dans le cadre d'un diagnostic d'un espace public existant ou d'un futur projet d'aménagement.



PARTICIPANT.ES

Cet outil peut être utilisé en solo, par une personne seule, mais il représente plus d'intérêt si celui-ci est utilisé par un petit groupe de participants (5 à 10 personnes par exemple). Vous pouvez aussi envisager de faire plusieurs groupes parallèles qui partageront ensuite leurs analyses respectives.



COMMENT ÇA MARCHE ?

Choisissez un espace public et lisez, les unes après les autres, les 7 questions du test. A chaque question, essayez de vous mettre à la place de multiples usagers et profils. Discutez de la question puis mettez vous d'accord sur l'une des 3 réponses possibles : "Oui clairement", "Pas vraiment", ou bien "Clairement pas". Une fois l'ensemble des questions discutées et répondues, calculez les totaux de chaque réponse puis analysez le résultat. N'hésitez pas à faire ce test en l'appliquant à différents espaces publics de sorte à pouvoir comparer les résultats. Un ou plusieurs participants peuvent se charger de prendre note des éléments saillants des discussions.



MATÉRIEL

- Feuille de test (page ci-contre)

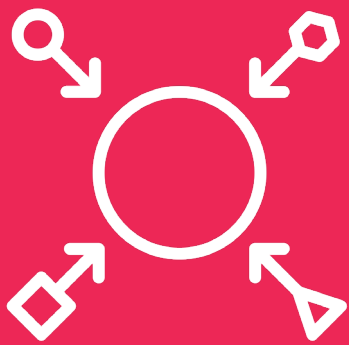
TEMPS ESTIMÉ



15-45 min

DIFFICULTÉ





7 questions pour tester l'inclusivité d'un espace public

1. L'espace public (actuel ou à venir) est-il suffisamment agréable et confortable pour que tous les usager·eres puissent y passer du temps ? Est-ce que tous les usager·eres peuvent s'y sentir bien, non seulement pour le traverser mais aussi pour s'y installer ?

- Oui, clairement !
- Pas vraiment
- Clairement pas !

2. L'espace public (actuel ou à venir) favorise-t-il la mobilité de tous les usager·eres (quels que soient leurs genres, leurs cultures, leurs origines, etc.) ? Est-ce que l'aménagement est susceptible de représenter des contraintes ou des barrières à la mobilité de certains usager·eres par rapport à d'autres ?

- Oui, clairement !
- Pas vraiment
- Clairement pas !

3. L'espace public (actuel ou à venir) est-il occupable et appropriable par tous les usager·eres ? Est-ce que certains usager·eres en confisquent ou en monopolisent-ils l'usage par rapport à d'autres ?

- Oui, clairement !
- Pas vraiment
- Clairement pas !

4. L'espace public (actuel ou à venir) est-il susceptible de générer un sentiment d'insécurité pour les usager·eres ? Est-ce que certains usager·eres sont susceptibles de s'y trouver en inconfort, voire en danger, par rapport à d'autres ?

- Oui, clairement !
- Pas vraiment
- Clairement pas !

5. L'espace public (actuel ou à venir) conditionne-t-il les comportements de certains usager·eres qui l'occupent ou le traversent ? Est-ce que tout le monde peut s'y comporter de la même manière ?

- Oui, clairement !
- Pas vraiment
- Clairement pas !

6. L'espace public (actuel ou à venir) a-t-il été pensé, aménagé ou à minima discuté avec des usager·eres représentatifs de celui-ci ? Est-ce que certains usagers ont été davantage consultés que d'autres ?

- Oui, clairement !
- Pas vraiment
- Clairement pas !

7. L'espace public (actuel ou à venir) est-il propice à la rencontre, à la mixité sociale entre tous les usager·eres ? Génère-t-il une atmosphère sociale agréable et diversifiée ?

- Oui, clairement !
- Pas vraiment
- Clairement pas !

A chaque question, réfléchissez bien et mettez vous à la place de (vous pouvez combiner les caractéristiques) :

- un enfant
- un·e adolescent·e
- un jeune homme
- une jeune femme
- un·e adulte d'âge moyen
- une personne âgée
- une personne hétérosexuelle
- une personne homosexuelle, bisexuelle
- une personne cisgenre
- une personne transgenre
- une personne avec un handicap mental
- une personne avec une mobilité réduite/contrainte
- une personne blanche
- une personne racisée
- etc.

Total de **"Oui, clairement !"**

Total de **"Pas vraiment"**

Total de **"Clairement pas !"**

***PRATIQUES
INSPIRANTES
D'ICI ET
D'AILLEURS***



UN BUS QUI S'ARRÊTE SUR DEMANDE

A Nantes, les services de transport de la métropole proposent des alternatives aux services traditionnels la nuit: l'arrêt peut être demandé à n'importe quel moment afin de réduire au maximum la distance entre domicile et arrêt de bus. Initialement testé dans le cadre du plan national de lutte contre le harcèlement sexiste et des violences sexuelles dans les transports en commun en 2015, et suite à son succès, la métropole a ensuite pérennisé et ouvert le service. Le but est d'éviter de marcher seule à des heures tardives, ou de conduire en revenant de soirée. Si Nantes a été l'une des pionnières en la matière, ce système est maintenant généralisé dans plusieurs autres métropoles, et notamment la métropole européenne de Lille.



NANTES, FRANCE

EXPLORER LES AMÉNAGEMENTS FUTURS D'UN CENTRE-VILLE AVEC SES USAGER.ERES

Dans la commune d'Uccle, en Belgique, un triple processus d'implication des habitants a eu lieu. Multiplier les profils des usager.es impliqués. Un atelier de constructions de scénarios, a rassemblé plus de 60 citoyens en soirée. Un appel à contributions via la plateforme en ligne monopinion.be a eu lieu pendant plusieurs semaines et, finalement, un travail dans la rue, directement in-situ a lieu sous la forme d'une tente installée pendant une journée pour discuter et explorer des scénarios d'aménagements avec tous les passants.

UCCLE, BELGIQUE





UN ESPACE PUBLIC RENDU AUX PIÉTONS

Le modèle des supermanzanas, ou « superbloc », organise la ville de manière à ce que le piéton soit prioritaire dans l'espace public, et ce avant même les vélos, les transports en commun, et évidemment les voitures. 26 000 m² de rues ont ainsi été transformé en espaces publics disponibles aux habitants. Ces nouveaux îlots favorisent l'interaction et le regroupement social, et revalorisent l'espace public grâce à des éléments végétaux, du mobilier urbain et du graphisme artistique, dans le but de gagner de l'espace partagé, vert et sûr.



BARCELONE, ESPAGNE

LES JARDINS PARTAGÉS

Des enquêtes sociologiques ont montré que les jardins partagés de la ville de Gennevilliers oeuvraient comme des espaces de rencontre, de bien-être et de partage de savoir-faire, (re) créateurs de liens sociaux pour les habitant.es. Les femmes sont en effet majoritaires dans l'occupation mais aussi dans la gestion des lieux, ce qui permet un entre-soi capable de renverser certains stéréotypes de genre.



GENNEVILLIERS, FRANCE



Photo : Anis de Gennevilliers

UNE COMMUNICATION PUBLIQUE SANS STÉRÉOTYPES DE SEXE

La ville de Fontenay-sous-Bois a décidé depuis 2017 d'avoir recours à l'écriture inclusive au sein de l'administration internet ainsi que pour s'adresser à ses habitant.es. Cette décision résulte d'une réflexion nourrie par le guide pratique "pour une communication publique sans stéréotypes de sexe" publié par le Haut conseil entre les femmes et les hommes en 2016. Ce guide présente dix recommandations pour bannir du discours politique et des documents publics les expressions sexistes, accorder les noms de métiers, parmi d'autres.



FONTENAY-SOUS-BOIS, FRANCE

Photo : Chabe01



PARITÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Une parité dans la maîtrise d'œuvre. Sur le chantier des MonumentalEs, place du Panthéon à Paris, autant de femmes que d'hommes travaillaient sur le chantier du projet.



PARIS, FRANCE



L'AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE DE ROLLER DERBY - ROUEN

Les aménagements sportifs urbains sont trop souvent utilisés par des hommes. La Métropole de Rouen a souhaité améliorer la mixité homme / femme dans ses équipements et aménagements publics. Pour que les terrains sportifs profitent à tou-te-s, une piste de roller derby, sport prisé par les femmes, a ainsi été construite là où était initialement projeté un citystade.


 ROUEN, FRANCE

Photo : E. Bénard pour l'Express



UNE SIGNALÉTIQUE NON STÉRÉOTYPÉE

Des panneaux avec des silhouettes variées et affairées à diverses occupations ont été imaginés pour éviter de véhiculer des rôles stéréotypés.



 VIENNE, AUTRICHE

Photo : clic.gov.sg



Photo : jandenuil.com

DES ESPACES PUBLICS NOMMÉS EN L'HONNEUR DE FEMMES

En septembre 2020, le gouvernement bruxellois a décidé de consulter la population sur un nouveau nom pour un tunnel routier afin d'augmenter le nombre de rues à nom féminin dans la ville. En mars 2021, les résultats du référendum public pour un nouveau nom féminin pour le tunnel ont été annoncés et le tunnel porte désormais le nom de la chanteuse bruxelloise Annie Cordy.



BRUXELLES, BELGIQUE



BUDGET SENSIBLE AU GENRE

La ville de Lyon a décidé d'analyser ses dépenses publiques à la lumière du genre, pour assurer un budget favorable aux femmes autant qu'aux hommes.



LYON, FRANCE

Photo : Ville de Lyon



LES MONUMENTALES

Sur la place du Panthéon, le collectif Les Monumentales (Emma Blanc Paysage, ETC, Genre et Ville, Albert et Cie) a collaboré pour réaliser des espaces et du mobilier inclusif. Le mobilier a été pensé pour offrir une diversité d'usages et d'assemblages, de configurations: seule ou à plusieurs, se faire face, se tourner le dos, être côte à côte, assises ou allongées, faire du théâtre, des activités ludiques et sportives... Ce projet s'est accompagné d'un travail mémoriel visant à graver 200 noms de femmes illustres sur les mobiliers, afin de leur donner de la visibilité.

PARIS, FRANCE

Photo : Lucas Bonnel



LE PARC TRISSANS HJÄRTA, BREDÄNG

Partant du constat que les jeunes suédois, et en particulier les adolescentes, ne pratiquaient pas suffisamment d'activité physique quotidienne, la ville a missionné des paysagistes (Niva) avec le défi de créer un espace qui les encouragerait à être plus actif.ves. Un groupe de discussion d'adolescentes vivant dans la banlieue de Bredäng a été constitué pour développer ce parc et trouver de nouvelles opportunités d'activités physiques plus inclusives. Il en ressort un parc pour la danse spontanée, le jeu et les sports libres. L'ouverture du parc a été accompagnée par le lancement d'un programme d'évènements, où le même groupe de filles qui avait précédemment participé a facilité un certain nombre d'activations physiques et numériques.

STOCKOLM, SUÈDE

Photo : Nivå landskapsarkitektur AB

FRIZON, ZONE LIBRE

La ville d'Umea a beaucoup travaillé sur l'égalité des sexes et ses répercussions en termes d'urbanisme. Dans le cadre de ce travail, ils ont identifié une problématique propre aux adolescentes et en particulier aux jeunes filles : les jeunes n'ont nulle part où aller. Ils ne sont pas les bienvenus dans les restaurants et les bars et ont des possibilités financières limitées pour participer à l'offre commerciale et culturelle. Pour ceux qui ne sont pas sportifs, il y a peu d'options. Pour remédier à cela, les architectes Tyrens et l'artiste Kerstin Bergendal ont conçu un dispositif entre sculpture, design et mobilier en collaboration avec des adolescentes au cours de plusieurs ateliers. Les assises sont organisées de manière à permettre la sociabilité et sont abritées de manière à faire face aux intempéries de l'hiver suédois. L'ergonomie des sièges est adaptée aux corps des adolescentes plutôt que des hommes par défaut.



UMEA, SUÈDE



Photo : Tyrens Sverige AB

FARANDOLE DES BAMBINS

Ce square pour enfants ouvert en 2014 a été spécialement conçu pour les tous petits (2-4 ans) compte tenu de l'offre déjà présente pour les « grands enfants » sur la ville afin de répondre à un besoin identifié à la suite d'une diagnostic en marchant avec les riverains (réalisé en 2013 par la Gestion de proximité urbaine dans le cadre de la rénovation urbaine).

Cet équipement innovant met l'accent sur le développement de l'enfant, en sollicitant ses cinq sens par des jeux de découverte et de motricité : le sentier des senteurs, la palette des ombres, et le tableau noir sont des jeux originaux, proposés en parallèle des jeux traditionnels (toboggan, cabane, balançoires et jeux à ressort).

LE PARC FARANDOLE DES BAMBINS, ALFORTVILLE



Photo : alfortville.fr

LE ROSENS RODA MATTA

A l'origine du projet, la création d'un espace pour les jeunes sur une réserve de parking. Le programme s'orientait vers une salle d'activité, des rampes de skate, un terrain de basket. Les responsables du projet et la ville de Malmö se questionnent : qui est le public cible de ce type d'espaces ? Pourquoi sont-ils tous identiques ? Afin de "sortir" de ce stéréotypage de l'espace, il a été décidé que 13 jeunes femmes développeraient le projet. Le programme définitif comprend :

- une scène
- des hauts parleurs pour brancher de la musique
- un mur d'escalade
- un espace pour la danse
- une éolienne qui produit l'électricité nécessaire

 MALMÖ, SUÈDE

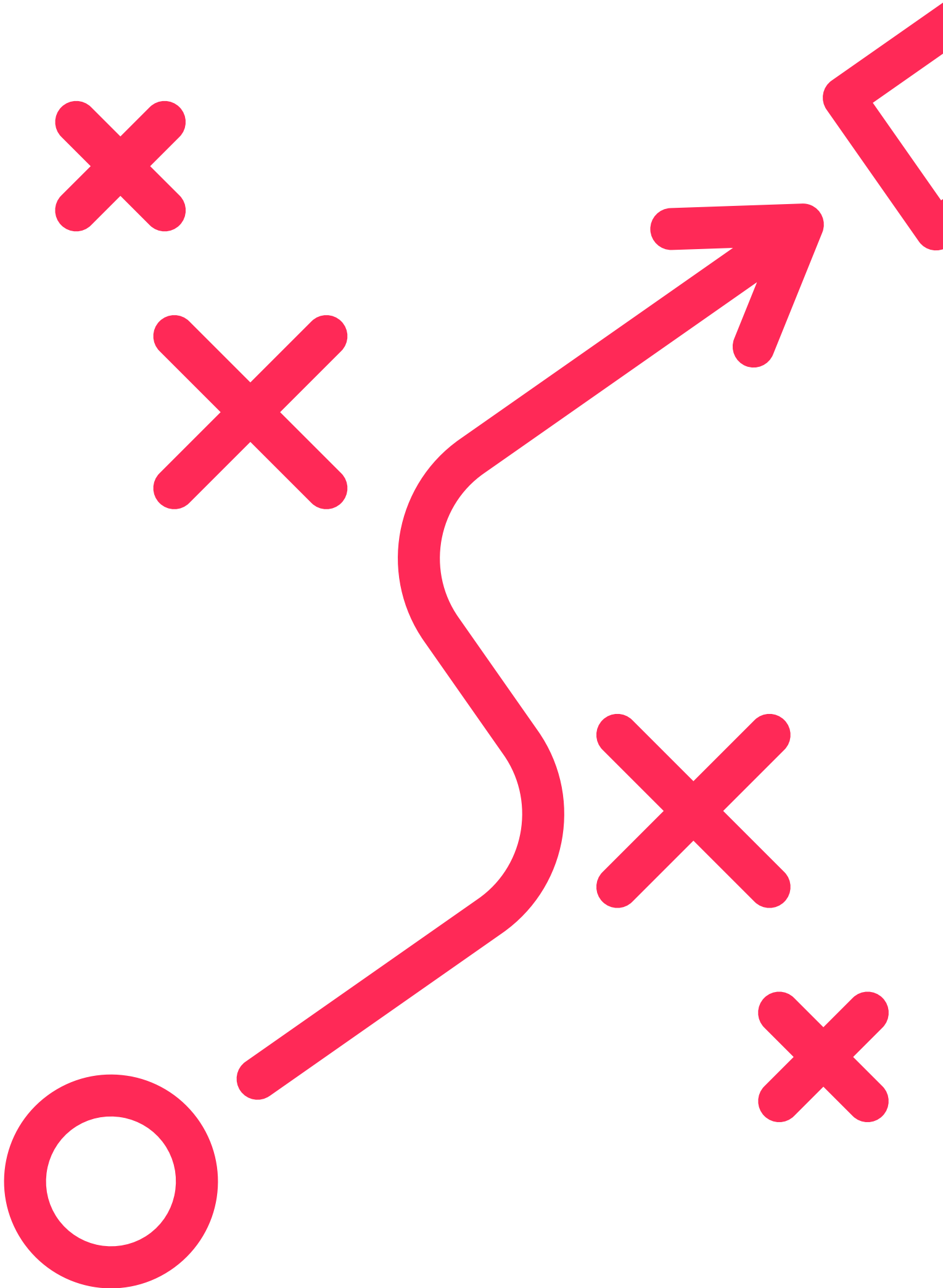
UN PARC POUR TOUTES ET TOUS

Le projet souhaite favoriser l'appropriation du nouveau parc par des publics féminins, suite au constat d'une forte désaffection des espaces publics par les filles dès l'âge de 10 ans. Pour cela, la programmation ne se limite pas aux jeux de ballons, mais propose des activités d'escalade, de volley-ball, ainsi que d'autres activités plus calmes, notamment tournées vers la rencontre et la convivialité. L'aménagement paysager du parc va également dans ce sens, avec l'absence de bosquets, de grilles, ou d'obstacles visuels, dans le souci de limiter les recoins et de favoriser la covisibilité, pour renforcer le sentiment de sécurité. Les nombreuses plantations et la présence d'espaces en eau sont quant à elles prévues pour améliorer le caractère hospitalier du site. Enfin, l'installation de toilettes est également conçue pour répondre aux besoins de l'ensemble des publics.



LE PARC RUDOLF-BEDNAR À VIENNE







STRATÉGIES & TACTIQUES À USAGES DES AGENTS PUBLICS POUR AMENER LA QUESTION DU GENRE DANS LES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

“Faut saisir chaque opportunité qui passe, chaque occasion qui se présente pour amener le sujet sur la table !”

Faire entrer dans les collectivités les enjeux de genre, c'est pas forcément simple, ni spontané. Le 2 mars 2023, à l'occasion d'une rencontre organisée pour célébrer la fin de cette expérience, des agents invités et issus de divers territoires en France ont partagé leurs astuces, leurs tactiques pour faire exister la problématique des inégalités de genre dans leur propre collectivité. “Le harcèlement, ça consiste à saisir chaque opportunité pour glisser la question des inégalités de genre à son ou sa chef.fe, son ou sa directeur.ice., dans tel ou tel projet, telle ou telle réunion, etc. Il faut le faire sans discontinuer. Insister. Sans lâcher. Et à force de ténacité, ça marche” commente ainsi un agent.

Si la tactique du “harcèlement*” est une tactique parfois payante pour toucher des collègues, des directeur.ices, des élu.es, elle ne l'est, bien souvent, que si elle est elle-même combinée à une multitude d'autres tactiques. “Chez nous, on a commencé à afficher des citations fortes sur les inégalités de genre et le sexisme dans les couloirs de l'administration” nous raconte un agent. “Ça a permis d'interpeller les esprits”. Dans d'autres cas, ce sont les chiffres qui parlent de manière cinglante... par exemple, 9 femmes sur 10 ont déjà été victimes de harcèlement de rue. Pour d'autres, les statistiques n'auront que peu d'effets. Il faudra alors opter pour d'autres

médias, d'autres formes. “Nous, on projette une séquence du film “Bande de filles” de Céline Sciamma pour introduire le sujet des inégalités de genre dans l'espace public”, raconte un autre agent. Parfois, les images, les vidéos, ça parle plus que des discours.

Enfin, il y a également l'apprentissage ou la sensibilisation par l'expérience. Organiser un diagnostic marchant avec des élu.es et des habitant.es, ou des directeur.ices et habitant.es, voire qu'avec des femmes... parfois, ça permet de se rendre compte des inégalités de manière encore plus directe, plus vive. Ça peut aussi passer par le fait d'écouter et d'enregistrer des témoignages audios, des récits, de femmes mais pas que. Des femmes blanches et des femmes racisées, des personnes queer, des personnes trans, des personnes handicapées, des personnes jeunes, des personnes âgées, les enfants. “On peut aussi former les agents à ces enjeux” raconte un autre agent. “Un atelier de sensibilisation, une conférence, une série d'ateliers de formations, bref, y'a plein de manière de faire des formations au sein de nos collectivités, et c'est aussi une bonne tactique pour amener la question du genre dans nos institutions publiques”.

Si amener la question du genre, on le voit, peut se faire de multiples manières, souvent combinées les unes aux autres, il faut encore que cela s'infuse dans les pratiques professionnelles, s'imprègnent dans les projets urbains (mais pas que), s'infiltrer dans les missions, dans les outils, dans les méthodes. Bref, passer du statut d'agent (ou élu.e, ou directeur.ice, etc.) “sensibilisé.e” à agent “agissant ou proactif”, autrement dit, de la conscience à l'action.

“Pour passer à l'action, il faut des outils et des méthodes !” entendons nous souvent... En effet, mais les outils, les guides, les méthodes, etc. existent. Lucile Biarrotte rappelle :

“Une simple recherche Google avec “genre et espace public” ou “genre et ville” permet de trouver des dizaines de ressources, très bien faites en plus ! Le prétexte des outils ne tient plus. Y’a tout ce qu’il faut pour agir.”

Imprimez tous les guides, les outils, les ressources existantes. Si on vous dit “on ne sait pas faire”, vous pourrez alors leur déposer sur leur bureau.

Autre élément crucial : ne pas être seul. Il faut rapidement trouver des allié.es au sein de la collectivité. Les allié.es peuvent être de différents services, de différentes directions. Ce qui compte, c’est de constituer une petite équipe. Faut pas chercher à embarquer tout le monde, mais plutôt d’embarquer ceux et celles qui sont motivé.es, qui ont envie de faire bouger les choses. L’intérêt ? On s’épuise moins à plusieurs que seul.e. On décuple les effets produits. On gagne en compétences et en confiance. Et surtout, on gagne en poids. En poids ?

Une petite équipe a plus de poids et de légitimité qu’une personne seule. C’est triste mais c’est souvent le cas. Trouver des allié.e.s et monter une équipe est donc une stratégie souvent gagnante pour pouvoir aller voir son ou sa chef.fe, ou son élu.e, et capter l’attention. “Au-delà du poids, c’est enthousiasmant d’être une équipe, on se soutient mutuellement, on prend plaisir à être ensemble, on s’épaulé. On est plus forte.” témoigne une agent.

Capter l’attention, sensibiliser, toucher, former, faire réagir. Trouver des allié.es, former une équipe. Mener des actions, des opérations... Tout cela est très bien mais, est-ce que ça tient dans le temps ? Est-ce que ça pénètre en profondeur au sein de l’institution ? Que se passe t-il quand la personne porteuse de toute cette démarche s’en va ?

Pour que les choses aient une chance de “survivre” dans le temps, notamment politiquement... il faut pouvoir l’inscrire dans les fonctionnements institutionnels... “Chez nous, on a inséré des clauses de prise en compte de la dimension de genre, dans nos appels à projets pour pousser les répondants à intégrer cela dans leurs propositions” raconte une agent. “Nous on arrive, dans certains cas, à

insérer des clauses dans les cahier des charges des aménageurs, à la fois pour les “forcer” à prendre cette dimension en compte mais aussi pour qu’ils prennent conscience que cette dimension est importante pour la collectivité” témoigne une autre agent. Elena Suzat, de l’Eurométropole de Strasbourg raconte :

“Chez nous, on a réussi à inscrire la prise en compte de l’égalité des genres dans les fiches de postes des agents.”

Il apparait crucial qu’au-delà de la sensibilisation de collègues et/ou d’élu.es, et de la mise en place de quelques expérimentations et/ou actions pilotes et exemplaires (Strasbourg a réussi, par exemple à inscrire des noms de rues entièrement féminins dans le quartier du bord du Rhin à Strasbourg mais aussi la mise en place de gardes d’enfants pendant les concertations), il convient, sur le long terme de faire en sorte que les inégalités de genre deviennent un “problème public” sur lequel la collectivité souhaite agir et développe donc, une ou des politiques publiques pour y répondre. Attention, toutefois, à l’étiquetage politique de ces démarches ! En effet, si la politique d’égalité des genres est trop fortement marqué politiquement par tel ou tel parti, avec des opérations phares, il est fort à parier qu’au prochain changement de majorité, une partie ou totalité de la politique soit remise en question... “Ce qui marche chez nous” racontent Mathilde Guellaen et Laurie Loison de Est Ensemble (établissement public territorial du Grand Paris), “c’est qu’on a une certaine caution politique pour agir, mais la question de la prise en compte du genre dans les aménagements n’est pas pour autant un objet ou totem politique de tel ou tel élu.e, du coup ça réduit le risque...”.

Sur le long terme, l’objectif visé est, bien entendu, que la prise en compte du genre dans la conception de l’espace public (et à fortiori dans la conception des politiques publiques et services publics dans leur ensemble) soit naturelle, transversale spontanée, bref, que cela soit une évidence.

Si le combat pour sensibiliser aux inégalités de genre est important, il est à mener conjointement avec toutes les formes d’inégalités et de discriminations... c’est-à-dire, les inégalités basées sur la couleur de peau des individus, leurs religions, leurs croyances, leurs âges, leurs catégories sociales, leurs origines, leurs noms, leurs handicaps, etc.

***“Faut arrêter
de se trouver
des excuses
et passer à
l’action.”***

Lucile Biarrotte





***POUR
ALLER
PLUS
LOIN***

RESSOURCES & LEXIQUE

Les ouvrages, les articles, les émissions, les conférences, les ressources, etc. sur les inégalités de genres dans l'espace public se multiplient. Vous trouverez donc ici une sélection non-exhaustive de ressources que nous jugeons inspirantes pour aller plus loin.

Biarrotte L. (2020). L'infusion d'approches genrées dans l'urbanisme parisien : métaphore d'une propagation aux échelles organisationnelles et individuelles, *Urbanistes*, #13 / Minorités/Majorités



Raibaud, Y. (2015). Durable mais inégalitaire : la ville. *Travail, genre et sociétés*, 33, 29-47

Sigot, F. (2022). Quand la ville se conjugue au féminin. *La Gazette des Communes*

Charrel, M. (2021), Vienne, pionnière des villes sensibles au genre. *Le Monde*

Cabaço Roger, J. (2020). À Barcelone, les femmes repensent la ville. *Reporterre*

LIVRES



Lieber, M. (2008). Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en questions, *Lectures, Les livres*

Louargant, S. (2015). Penser la métropole avec le genre. *Travail, genre et sociétés*, 33, 49-66

Faure E., Hernandez-Gonzalez, E. & Luxembourg, C. (2017) La ville, quel genre ? L'espace public à l'épreuve du genre, *Le temps des cerises*

Brunet, S, Cardelli, R., Dujardin, C., Louis, V., O'Darchai, S. (2021). Espace public et inégalités de genre. L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique

Perrot, M. (2020). La place des femmes, Une difficile conquête de l'espace public. *Textue*

Egaliter, (2014) Combattre maintenant les inégalités sexuées, sociales et territoriales dans les quartiers de la politique de la ville et les territoires ruraux fragilisés, synthèse, Haut Conseil A l'Egalité entre les Femmes et les Hommes

VIDÉOS



Lapalud, P. (2018). La ville est faite par et pour les hommes. *Le Monde*

Raibaud, Y. (2018). Le genre dans l'espace public. *Le Blob, L'extra-média*

Meadows, F., Tufano, A., Brugère, F., Lapalud, P., Kern, A., (2022). La ville au prisme du genre. L'espace urbain du « care ». *Cité de l'architecture et du patrimoine*



GUIDES

Cultures&Santé, (2020) [Dé]Genrer la ville : Espace public, genre et masculinités

Mairie de Paris, (2016) Guide référentiel : genre et espace public, Mairie de Paris

Thomas, P., Hadri, R. (2019). Egalité des genres dans l'espace public. Direction générale Sécurité & Prévention du Service Public Fédéral Intérieur de Belgique

Genre et Ville, (2018) Garantir l'égalité dans l'aménagement des espaces publics, méthodes et outils, Genre et ville, Ville de Villers-le-bel.

ANRU, (2021) L'approche égalitaire de l'urbanisme, outils et méthodes pour garantir l'accès à la ville pour tout.les, les Carnets de l'innovation, ANRU.

Ville de Montréal, (2017) Aménagements piétons universellement accessibles, guide d'aménagement durable des rues de Montréal, Ville de Montréal - Direction des transports.



PODCASTS

Les réveils du genre, mairie de Paris.
Petits déjeuners virtuels de formation et sensibilisation à destination des professionnels de l'urbain, portant chacun sur une thématique particulière expliquée par des expert.es : <https://www.youtube.com/watch?v=w8D-LU8DKUc>

Lafay, Q., Tillous, M., Maruéjols, E., Waller, M. (2022). Les villes, espaces des inégalités de genre. France Culture. 2022

Sacco, M. (2021). Partager la ville : genre et espace public, genèse d'un projet éditorial scientifique. MUMONS

Masson, B., Le Bigot, E. (2021). L'espace public, vers une égalité de genre. La Maison de l'Architecture de Normandie.

FéminiciTalk (2022). Genre et ville : Back to basics. Féminicités

Lorsqu'on s'intéresse aux questions de genre et d'urbanisme, de nombreux concepts peuvent sembler flous, abscons ou compliqués. Vous trouverez ici quelques éléments d'explications pour mieux vous familiariser avec les différents concepts.

ACCESSIBILITÉ : Réduction des discordances entre capacités, besoins et souhaits des individu-es et composantes physiques, organisationnelles et culturelles de l'environnement. L'accessibilité d'un environnement est déterminée par la **facilité et la liberté de chacun-e, quelle que soit son (in) capacité permanente ou temporaire**, à se déplacer jusqu'aux / à accéder aux services, lieux, activités qu'il propose, **sans dépendance ni gêne**.

ESPACE PUBLIC : L'espace public fait référence à **l'espace extérieur au domicile**, accueillant les activités professionnelles et une partie des activités domestiques, offrant de nombreuses opportunités de loisir, de consommation, d'accès aux services publics. En opposition à l'espace privé, il est un **lieu de socialisation et de rencontre supposément ouvert et accessible à tou-te-s**. L'espace public est régulé, de manière implicite ou explicite, et conditionne l'accès aux droits de chacun-e ainsi qu'au débat public.

GENRE : Le genre est un **processus de construction sociale** produisant des normes, valeurs et représentations historiquement construites sur l'interprétation sociale des sexes des individu-es, assignant aux "femmes" et aux "hommes" des rôles différenciés. Ces rôles sont hiérarchisés et organisent un rapport de pouvoir à la faveur du masculin et des valeurs qui lui sont associées, et donc des inégalités. **Le genre est un système relatif à sa culture et**

à son époque données. Il est indissociable de la classe sociale, l'âge, le statut dans la hiérarchie raciale, la sexualité, parmi de nombreux autres critères, et **"hommes" et "femmes" ne sont pas des catégories homogènes**.

HARCÈLEMENT DE RUE : Le harcèlement de rue prend plusieurs formes : des comportements inadaptés comme des sifflements ou regards appuyés, des interactions déplacées ou nondésirées par les personnes apostrophées, des comportements volontairement menaçants comme suivre quelqu'un-e dans la rue. Les agressions sexuelles, les injures, les avances sexuelles ne constituent pas du harcèlement mais des agressions. **100% des femmes ont été harcelées dans les transports en commun**, 76% des françaises ont été suivies au moins une fois dans la rue.

INCLUSIVITÉ : Un territoire inclusif est **conçu par et pour tou-te-s**, dans un souci d'amélioration continue du cadre de vie de manière à favoriser le lien social ainsi que la légitimité à occuper l'espace, en permettant à chacun-e d'**augmenter son autonomie, de trouver sa place et de répondre à ses besoins**. On peut aussi parler de territoire "incluant", soulignant la lutte contre ce qui est exclu et désignant l'inclusivité comme un processus continu plutôt que comme un résultat final.

IDENTITÉ SOCIALE : Se définit par les éléments permettant d'identifier un-e individu-e par les codes, valeurs, statuts,



attributs, qui influencent ses pratiques sociales et ses interactions et identifications avec d'autres individu-es. **L'identité sociale de chacun-e est en constante évolution et se trouve au croisement d'identités croisées, choisies ou subies.**

LÉGITIMITÉ : La légitimité se construit par rapport à une autorité, juridique, éthiques ou morale, et permet de recevoir le consentement tacite ou explicite de cette autorité et des membres du groupe qui la composent. La question de la légitimité est centrale quand on aborde la problématique des droits des femmes et de l'espace public, car elle **influence le confort de ces dernières à traverser mais surtout occuper la ville sans avoir à y subir des rappels à l'ordre, remarques, situations d'inconfort liées à leur genre.**

LANGAGE INCLUSIF : Façon de s'exprimer, à l'oral ou à l'écrit, **de manière non discriminante** quel que soit le genre de la personne / du groupe de personnes dont on parle ou à qui on s'adresse. Concrètement, cela implique de **renoncer au masculin-neutre** ("les habitants des quartiers") ainsi qu'à la **primauté du masculin sur le féminin** ("les femmes et les hommes sont allés") en investissant un ensemble de procédés graphiques et syntaxiques permettant d'assurer une égale représentativité des genres, dont le plus connu est le point médian ("les femmes et les hommes sont allé-e-s"). Voir un guide ici.

LANGAGE ÉPICÈNE : Manière de s'exprimer en privilégiant une égale représentation du masculin et du féminin au travers de **mots dont la forme ne varie pas selon le genre** ("une personne" plutôt que "un homme / une femme" ou "un participant / une participante"), de l'utilisation de formes plurielles ou prenant la même forme au masculin ou féminin ("Participez-vous?" plutôt que «Êtes vous participante / participant?»).

PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE : **Individu-e ayant des difficultés à se déplacer de manière temporaire ou permanente**, telles que les personnes ayant des incapacités sensorielles ou intellectuelles, motrices et/ou en fauteuil roulant, les personnes de petite taille, personnes âgées, femmes enceintes, personnes avec des chariots lourds, des poussettes, des jeunes enfants.

REPRÉSENTATION DANS L'ESPACE PUBLIC : On observe dans l'espace public **une surreprésentation des hommes, figures et valeurs masculines**, participant de l'apprentissage d'un manque de légitimité à occuper la ville des femmes. Ainsi les hommes sont surreprésentés dans l'espace médiatique, universitaire, économique, sportif, politique... et le langage, l'art, le nom des rues, les publicités... laissent transparaître une hiérarchie de valeurs à la faveur du masculin.

SENTIMENT D'INSÉCURITÉ DES FEMMES DANS LA VILLE : Ce sentiment

ne s'explique pas par une plus grande vulnérabilité des femmes dans l'espace public mais est **le résultat d'un conditionnement social genré passant par l'éducation stéréotypée, le harcèlement de rue, l'apprentissage du sentiment d'illégitimité**. Il agit comme un rappel à l'ordre du non-droit à la ville pour les femmes, variant selon les espaces et temporalités.

STÉRÉOTYPES DE SEXE / GENRE : Stéréotypes attribuant des **comportements, valeurs, traits psychologiques supposément "naturels"** aux femmes et aux hommes en leur assignant des rôles de genres spécifiques et s'inscrivant dans des systèmes de valeurs hiérarchisés, **à la faveur du masculin.**

LEXIQUE



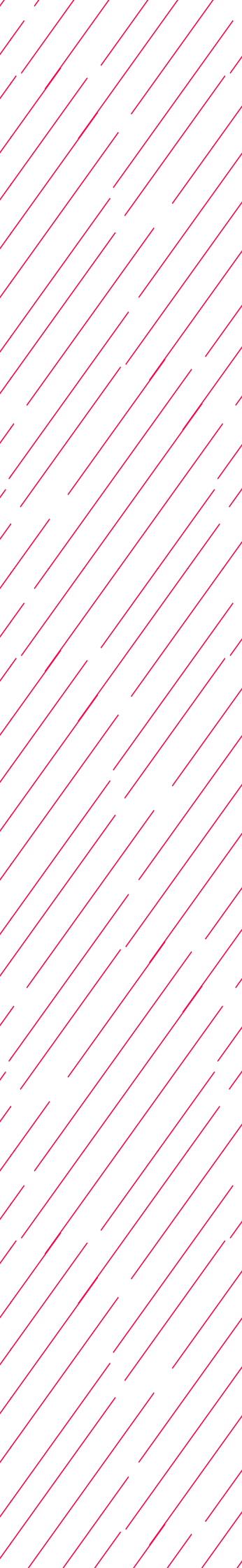
**Remerc-
iements**

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes qui, de près ou de loin, ont contribué, soutenu, participé, et/ou encouragé cette expérience menée au sein de la Métropole de Lille. Que vous soyez agent.es de la MEL, chef.fes de projet, équipes des aménageurs de la Métropole Européenne de Lille, La Fabrique des quartiers, Ville renouvelée, ayez assisté à un ou plusieurs ateliers, à un ou plusieurs diagnostics de terrain, à des réunions de coordination, à des événements organisés dans le cadre de notre démarche, etc. nous souhaitons vous dire à toutes et tous "Merci." C'est par votre présence, votre participation, vos contributions que le sujet des inégalités de genre existe aux yeux de tous.tes, le problème devient réel dès lors qu'on en parle.

Nous souhaiterions également témoigner des remerciements tout à fait particulier aux personnes suivantes :

Myriam Audesson
Sonia Benyahia
Zobeida Beyens
Lucile Biarrotte
**Messaouda Boubziz et l'association
des Après-midi Renoir**
Muriel Chochois
Marjorie Colin
Béatrice Decroo
Alice Demaison
Marie Deregnacourt
**Aziza Didi et le conseil citoyen du
Blanc Riez à Wattignies**
Ema Drouin
Benjamin Gotterand
**Groupe du jardin partagé des Ol-
ivettes**
Mathilde Guellaen

Rozenn Guernier
James Hekimian
Célia Holmes
Bernadette Kalaj
Perrine Ledan
Jérémy Lefebvre
Laurie Loison
Mathilde Louchart
Antoine Montluçon
Eva Naninck
Marie Pessemier-Deboudt
Astrid Polonceaux
Hélène Rodrigues
Elena Suzat
Yann Tavard
Bénédicte Tillard
Boutaina Yahya



strategic
design
scenarios